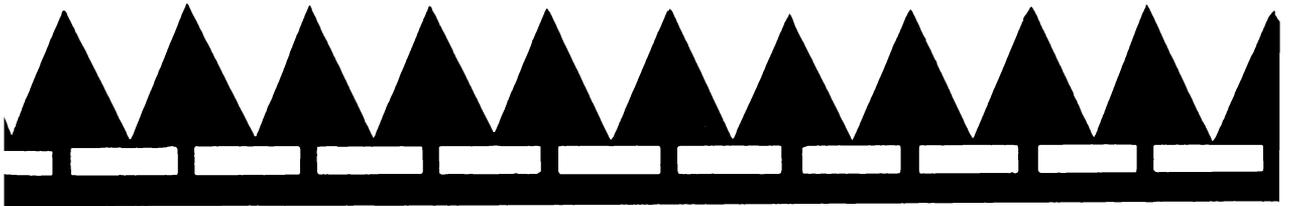


RAPPORT
DU
MINISTRE

DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC / 1964 / 1965



*rapport du ministre
des
terres et forêts*

PROVINCE DE QUÉBEC

1964/65

Roch Lefebvre
Imprimeur de la Reine
Québec



MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
PROVINCE DE QUÉBEC
CABINET DU MINISTRE

L'Honorable Paul Comtois, C.P.,
Lieutenant-gouverneur de la
province de Québec.

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous
soumettre le rapport du ministère
des Terres et Forêts pour l'exercice
1964-1965.

Respectueusement soumis,

Blanché

exposé général

Le ministre des Terres et Forêts a, par toute la province, la surveillance, le contrôle et la gestion de tout ce qui se rattache à l'administration et à la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent, sauf quant aux terres mises sous le contrôle du ministre de l'agriculture et de la colonisation.

Il a la gestion des biens en déshérence, l'administration des biens des Jésuites, du domaine de la couronne et de la seigneurie de Lauzon.

Les réserves de forêts sont placées également sous sa direction et son administration. Le ministre remplit tous les devoirs et possède tous les pouvoirs de l'arpenteur général de l'ancienne province du Canada, quant aux matières qui se rapportent à cette province.

Le ministre est chargé de l'administration et du contrôle de la protection contre les incendies dans tous les territoires appartenant à la couronne, ainsi que dans tous les bois et forêts placés sous sa juridiction. La confection des plans et livres de renvoi officiels du cadastre est également sous son contrôle.

C'est le chapitre 91 des S R Q 1964, sous le titre de Loi du Ministère des Terres et Forêts qui établit les devoirs et attributions du ministre et du sous-ministre. Il y est question, en outre, des agences et des agents des terres. Il faut noter ici qu'à toutes fins pratiques, ces agences et agents n'existent plus. Ce sont les chefs de district maintenant qui, sur le terrain, servent de liaison entre le ministère et les contribuables intéressés.

Le chapitre 92 renferme la Loi des Terres et Forêts proprement dite. La première loi concernant la vente des terres publiques fut passée en 1841 (4 Victoria, chap. 100). La seconde est la loi 12 Victoria, chapitre XXXI (1849). La troisième, la loi 16 Victoria, chapitre 159 (1853). La quatrième est la loi 23, Victoria, chapitre 11 (1860). C'est la dernière passée avant la Confédération en 1867. Aussi, depuis 1867, les terres publiques, les forêts et les mines ont-elles été administrées en vertu de lois provinciales. La première loi provinciale a été passée en 1869, 32 Victoria, chapitre XI. Le chapitre 92 S R Q 1964 tire donc son origine de cette première loi provinciale de 1869.

A la loi des Terres et Forêts qui constitue, il va sans dire, le principal instrument de travail, se greffent diverses autres lois intéressant le ministère. L'affermage des concessions forestières par voie d'enchère prévu par l'article 94 ne se fait plus depuis 1943.



service des arpentages

Le rôle du Service des arpentages est de diriger tout ce qui se rattache à la mesure, à la subdivision et au bornage des terres de la Couronne. Par mesure il faut entendre aussi bien les opérations d'arpentage effectuées en vue de simples lotissements que celles visant à obtenir la précision maximum dans les travaux de grande envergure exécutés pour des fins de cartographie ou autres.

Il incombe également au service des arpentages de répondre aux demandes formulées par les différents ministères de l'administration gouvernementale de notre province et du gouvernement fédéral.

Inspections

Le personnel affecté aux inspections doit non seulement vérifier les travaux d'arpentage exécutés sous l'autorité du Ministère des terres et forêts, mais aussi élaborer le programme des travaux à faire exécuter. Ces travaux s'échelonnent depuis la délimitation de l'emplacement de villégiature jusqu'aux grandes lignes méridiennes et aux parallèles appelés à servir de base aux arpentages ultérieurs. Entre ces extrêmes se placent les divisions de cantons en lots de ferme, les lignes établies pour fins minières, le tracé du périmètre des concessions forestières et des réserves cantonales, la localisation de tout terrain acquis ou concédé par la Couronne.

A cela il faut ajouter les renouvellements de lignes anciennes dont les indices sont disparus, lignes qu'il faut retracer dans leur position première afin de sauvegarder les droits acquis par les propriétaires des terrains adjacents à ces lignes.

Chaque cas fait l'objet d'une étude en vue de la préparation d'instructions dans lesquelles sont clairement définis les opérations à effectuer, les documents à produire et les taux accordés.

Répartitions des travaux d'arpentage pour lesquels des instructions ont été émises par le service de l'arpentage 1964/65

1 — <i>Travaux d'arpentage exécutés à des fins administratives</i> . . .	110
A) requis par le ministère des Terres et Forêts	84
a) pour la cartographie	9
b) pour les Services des Terres et du Cadastre	51
c) pour le Service forestier	22
d) pour fins d'inspections de travaux d'arpentage	2

B) requis par le ministère des Richesses naturelles (direction générale des mines)	13
C) requis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation	10
D) requis par le ministère de l'Industrie et du Com- merce, conjointement avec les Services des Terres et du Cadastre de notre ministère	3
2— <i>Travaux d'arpentage exécutés pour le compte d'une munici- palité</i>	1
3— <i>Travaux d'arpentage exécutés pour le compte de particuliers</i>	119
T O T A L :	230

Géodésie

Au cours du dernier exercice financier, le Service des arpentages continue et amplifie son action dans le domaine de la géodésie.

Aux Iles-de-la-Madeleine, pour faire suite au travail effectué à l'Ile Amherst, on a entrepris l'établissement d'un réseau de points géodésiques et la confection d'un plan photo-topographique à l'endroit des Iles Grindstone, Alright et Au Loup. Au Lac-St-Jean, on a fait une polygonation et une triangulation sur le territoire sis à l'ouest du lac. Une polygonale géodésique a été établie dans la région allant de Bic à Rimouski. A la suggestion du comité aviseur pour l'arpentage, deux contrats furent octroyés aux fins de recueillir toutes les données possibles sur les points géodésiques déjà établis sur le territoire du Québec, soit par le gouvernement fédéral, soit par le gouvernement provincial, ou encore par d'autres organismes publics ou privés. Cet inventaire se matérialise par des répertoires donnant les descriptions et les coordonnées des points établis et un cartable contenant une série de cartes sur lesquelles se trouvent annotés les points établis.

Au printemps de 1965, le service a fait exécuter un travail de reconnaissance pour l'établissement d'un réseau allant de Senneterre au Lac Quevillon; ce réseau comporte, en outre, un projet de réseau local à l'endroit de la ville projetée de Lebel-sur-Quevillon. Le Service a, en outre, fait faire un travail de polygonation et de préparation photogramétrique dans la région de Natasquan.

Au cours de cet exercice, notre personnel s'est accru par l'engagement de deux arpenteurs particulièrement intéressés au développement de la géodésie. Avec leur aide, nous comptons mettre au point la rédaction d'instructions qui permettront aux arpenteurs-géomètres d'entreprendre avec succès l'exécution des travaux de géodésie.

Aménagement touristique

Pour satisfaire à la demande du public, le Service des arpentages a fait arpenter une cinquantaine de lacs pour fins de villégiature.

Le souci de rendre les lacs et les lieux touristiques, en général, accessibles à un plus grand nombre de personnes, a amené le ministère à élaborer trois projets expérimentaux.

Ces projets d'aménagement touristique se situent :

- 1 — au lac de l'Est, canton de Chapais (Kamouraska);
- 2 — au lac du Cordon, canton de Wolfe (Terrebonne);
- 3 — au lac de la Décharge, canton de Clyde (Labelle).

Trois arpenteurs ont eu la mission de préparer des plans phototopographiques à l'échelle de 1/2400, avec courbes de niveau équidistantes de 10 pieds. Ils devaient en outre préparer un plan d'aménagement touristique intégral où seraient indiquées la position des chemins projetés ainsi que la vocation de chaque parcelle de terrain. Ces projets envisageant tous les aspects touristiques devaient être conçus de façon à pouvoir se réaliser par étapes successives si nécessaire.

Dans la préparation de leurs recommandations, les arpenteurs-géomètres devaient voir à ce que les lois existantes ainsi que les exigences et les normes des différents services de ministère du gouvernement soient respectées. Pour ce faire, ils étaient appelés à prendre contact avec des représentants des services suivants:

- a) Services des Terres, du Cadastre et de l'Arpentage du ministère des Terres et Forêts;
- b) services de l'Urbanisme et de l'Épuration des Eaux du ministère des Affaires municipales;
- c) direction générale des Eaux du ministère des Richesses Naturelles;
- d) service des Tracés, Projets et Plans parcellaires du ministère de la Voirie;
- e) service de l'Hygiène du ministère de la Santé;
- f) service des Parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Comme résultats immédiats, ces travaux ont mis en évidence:

- 1 — L'évolution rapide de la pensée, concernant la disposition des terrains à chalets par rapport aux rives des lacs. Bien que cette évolution ne soit pas complètement terminée, on est assez près des solutions définitives;
- 2 — La nécessité de former un organisme où seront représentés tous les ministères qui s'intéressent de près ou de loin à l'aménagement touristique, afin de définir les exigences et l'apport de chacun;
- 3 — La nécessité de préciser le mode d'exécution des travaux proposés;
- 4 — La nécessité de préciser le mode de concession des terrains ainsi que les normes régissant leur usage;
- 5 — La nécessité de déterminer quelles autorités locales ou autres veilleront au développement et à l'entretien subséquent des terrains demeurés publics.

Division territoriale

Les principales attributions dévolues au Service des arpentages dans le domaine de la division territoriale sont les suivantes:

- 1) La préparation de la description officielle et des cartes de territoires énumérés dans la Loi de la division territoriale (ch. 5, S.R. 1964);
- 2) La préparation de la description officielle du territoire des municipalités et des paroisses civiles devant être érigées ou modifiées, ceci après avoir fait une étude du territoire proposé et une vérification de la description technique et du plan accompagnant chaque demande soumise par le ministère des Affaires municipales et du Secrétariat de la province;
- 3) La vérification des descriptions contenues dans les différents projets de loi et la transmission de nouvelles descriptions s'il y a lieu;
- 4) La préparation d'instructions d'arpentage pour les claims miniers, la vérification des documents produits et la préparation, s'il y a demande de concession minière, d'une spécification à l'effet de désigner le territoire qui sera concédé.

Au cours de l'année, on a effectué la refonte complète du chapitre 3 des statuts refondus 1941, intitulé "Loi de la division territoriale" et qui apparaît maintenant au chapitre 5 des statuts refondus 1964. En plus de cette refonte, une étude préliminaire accompagnée de descriptions et de plans a été entreprise pour répondre à la demande du comité de la carte électorale, afin de modifier certains districts électoraux.

Dans le domaine municipal, cinquante-deux dossiers ont été transmis par le ministère des Affaires municipales dont trente et un se rapportaient aux municipalités urbaines et vingt et un aux municipalités rurales; de ce nombre trente-six ont été retournés avec une description officielle et seize accompagnés d'un mémoire invoquant les raisons pour lesquelles le projet était refusé.

Pour sa part, le Secrétariat de la province a formulé trois demandes de description de territoire, afin de permettre l'émission d'une proclamation érigeant trois paroisses civiles, et pour chacune de ces demandes une description officielle a été fournie.

Quant aux projets de loi présentés à l'Assemblée législative, dix de ceux-ci qui comportaient une désignation de territoire ont nécessité une étude particulière et plusieurs corrections ont dû être apportées par suite d'anomalies ou de défauts dans la présentation.

En plus de ces études de territoire qui furent suivies d'une description ou d'un mémoire, on s'est occupé de préparer sept instructions particulières d'arpentage minier et à faire la spécification de quatre blocs et de vingt-quatre lots qui ont été concédés pour fins minières.

Cartographie

Deux cartes ont été publiées au cours de l'exercice 1964/65: Tout d'abord la carte de la province à l'échelle de 1/1,267,200 (20 milles au pouce) et le feuillet *est* de la carte intitulée "Lac-Saint-Jean", à l'échelle de 1/190,080 (trois milles au pouce).

D'autres sont sur le métier et parmi celles-ci trois sont prêtes à être éditées. Il s'agit de la carte Témiscamingue/Pontiac comprenant 6 feuillets à l'échelle de 1/63,360 (un mille au pouce), pour publication à l'échelle de 1/190,080, et de deux cartes de la Côte Nord du St-Laurent, à l'échelle de 1/63,360, couvrant le territoire compris entre les latitudes 49° et 53° et les longitudes 68° à 70°.

En outre, mentionnons dans le domaine de la cartographie les travaux suivants:

La préparation d'une carte de la province sur laquelle sont indiquées les concessions forestières, et d'une autre de la province également, sur laquelle apparaît la tenure des terres.

La confection de 35 plans de base pour fins d'inventaire forestier.

Les corrections apportées aux cartes des districts électoraux, à la suite de la redistribution des sièges.

Les corrections apportées également aux plans des municipalités dont les limites sont modifiées.

L'indication de frontières sur la carte de la province et sur certaines cartes régionales.

La compilation des travaux d'arpentage effectués dans cinquante cantons.

L'indication sur une carte de la province de lignes déjà tracées et d'autres à établir.

La préparation d'organigrammes de tableaux de réseaux géodésiques, d'aménagement touristique et d'autres travaux de même nature, n'écasant l'intervention du cartographe ou du dessinateur.

Spécifications

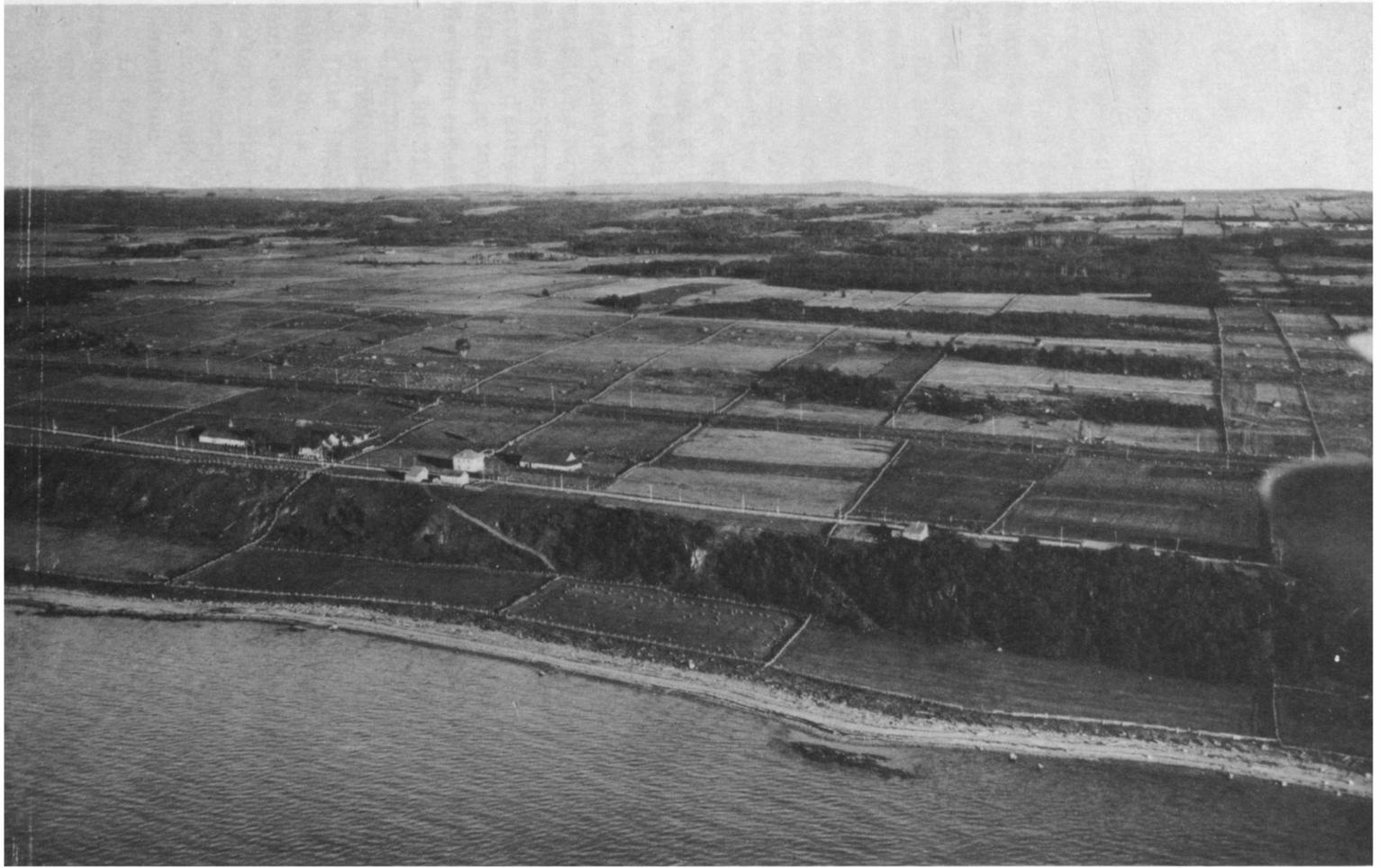
Pour définition, une spécification est un document technique et légal par lequel un lopin de terre faisant partie du domaine de la Couronne est défini, désigné et proclamé à la suite d'un arpentage officiel exécuté par un arpenteur-géomètre, conformément aux instructions émises par l'Arpenteur général de la province, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Le but de cette spécification est de fournir la contenance d'un lopin de terre en vue d'en faire la concession originale par un titre émanant de la Couronne (bail, vente conditionnelle sous seing privé, par billet de location ou par certificat de vente, contrat notarié, concession minière, lettre patentes):

L'original de toute spécification ainsi que tous les documents qui ont servi à sa préparation sont conservés aux archives du Service de l'Arpentage du ministère des Terres et Forêts.

**Territoires spécifiés au cours de l'exercice
1964/65**

	<u>Nombre</u>	<u>Acres</u>
Nouveaux lots	1,042	7,182.62
Anciens lots spécifiés de nouveau	647	60,019.58
Terrains spécifiés en territoire non divisés (blocs, réserves cantonales)	118	68,934.39
Blocs miniers	5	1,702.33
Lots de village	640	1,574.65
Iles	27	771.18



service du cadastre

Rapport annuel pour l'année fiscale se terminant le 30 mars 1965

Le service du Cadastre remplit plusieurs tâches, chaque jour il peut être amené de par sa fonction principale, à aider toute personne détenant un ou des droits sur toute parcelle de terrain à l'intérieur des frontières de la province, parce qu'on désire en assurer l'enregistrement parfait.

Dépôt des subdivisions transmises par les arpenteurs-géomètres

En plus de s'acquitter de cette première tâche, il donne, par l'intermédiaire de l'arpenteur-géomètre, à chaque partie de terrain un numéro distinct, auquel correspond un plan et un livre de renvoi officiel qui en donne une description aussi exacte que possible. Ces derniers documents sont préparés en trois exemplaires certifiés; l'original est déposé aux archives du service, la première copie va au bureau d'enregistrement où le lot est situé et la seconde est envoyée au secrétaire-trésorier de la municipalité concernée. (voir tableau A)

Correction et annulation

Une autre tâche confiée au service du Cadastre, et toute aussi importante, car il est autorisé par la loi à corriger ou à annuler tout lot déjà cadastré en autant que les modifications demandées n'affectent en aucune façon les droits que peut détenir toute personne sur les parcelles de terrain concernées. Le nombre de ces demandes ne cesse de croître d'année en année, dû au grand nombre de transactions immobilières de tout genre. (voir tableau A)

Revision cadastrale

La loi 21, Georges V, chapitre 104, autorise le service du Cadastre à permettre qu'une revision cadastrale dans toute municipalité où les problèmes d'évaluation et d'enregistrement sont devenus aigus, soit faite. Des expériences ont été conduites avec succès dans deux localités de la province, soit Ste-Marie de Beauce et les Iles-de-la-Madeleine, où la revision cadastrale a été faite partiellement à l'aide de la photogrammétrie; les essais ont été concluants et le service entend bien développer ce secteur aussi rapidement que possible parce que les demandes dans ce domaine sont nombreuses. (voir tableau B)

Compilation

La compilation sur manuscrit photogrammétrique des lots cadastrés pour fin de cartographie, prend de plus en plus d'ampleur. Nous savons que le cadastre sert à établir les limites de toute division territoriale. Un appareil de restitution photogrammétrique Aviographe Wild B8, a été un apport précieux pour les fins précitées.

Certificats authentiqués

Conformément aux exigences du Code Civil et de la Loi du Cadastre, tous les travaux précités doivent être certifiés par l'honorable ministre des Terres et Forêts, ce qui a nécessité la signature de plus de 40,000 certificats.

Conservation et classification des documents

Les archives du service du Cadastre sont dépositaires de tous les plans et livres de renvoi originaux et officiels donnant la description de toute parcelle de terrain cadastrée à l'intérieur des limites de la province, cela nécessite donc un système de classement adéquat. Une nouvelle méthode d'index a été créée avec succès. Le service voudrait bien développer cette méthode car les documents qui s'accumulent chaque jour sont de plus en plus nombreux.

Nouvelle division d'enregistrement

La nouvelle division d'enregistrement de Shawinigan a été créée, elle a été formée d'une partie des divisions d'enregistrement de Champlain et de Trois-Rivières, et nous avons dû faire des copies des plans et des livres de renvoi certifiés afin de permettre l'ouverture d'un nouvel index des immeubles.

TABLEAU A

	Nombre de demandes	Nombre de lots
Subdivisions	5,593	60,891
Corrections	913	2,691
Annulations	720	16,585

795 certificats d'hypothèque ont été examinés pour permettre l'annulation ou la correction de lots, en vertu des articles 17 et 18, chapitre 320, S.R.Q. 1964, et de l'article 2174a du Code Civil.
6,568 dossiers permanents ont été ouverts.

TABLEAU B

CADASTRES REVISES, déposés et mis en vigueur suivant la Loi des titres de propriétés dans certains districts électoraux, chapitre 321, S.R.Q. 1964.

a) division d'enregistrement de Saguenay	Nombre de lots
Seigneurie de Mille-Vaches	467
b) division d'enregistrement de Gaspé	
1 — Partie du canton de York	574
2 — Seigneurie de Grande-Vallée des Monts-Notre-Dame	516
3 — Partie du canton de Cap-des-Rosiers	851



service forestier

Le Service forestier joue un rôle capital dans la gestion du domaine boisé de la Couronne; car il lui incombe d'assurer la conservation de cette importante richesse renouvelable que constitue la forêt du Québec.

- La poursuite d'un tel objectif exige que le Service forestier soit très bien renseigné sur les disponibilités forestières, à travers la province, sur les besoins de l'industrie qui utilise le bois comme matière première de même que sur les prélèvements annuels permis sans affecter les sources d'approvisionnement. Elle nécessite également que le Service forestier puisse exercer un contrôle adéquat sur les exploitations forestières proprement dites de façon à pourvoir réprimer sur-le-champ les abus qui pourraient être préjudiciables à la forêt.

A ceci s'ajoute l'élaboration de programmes forestiers visant, soit à faciliter l'accès à la forêt, soit à l'améliorer et à en accroître le rendement, ou encore, à la reconstituer artificiellement lorsqu'il lui est impossible de se régénérer naturellement.

Il existe également un autre champ d'activités, dans lequel le Service forestier se doit de tenir une place prépondérante, c'est celui de l'éducation de nos populations urbaines et rurales qu'il faut, par tous les moyens de diffusion disponibles, convaincre de l'importance de la forêt dans la vie économique du Québec.

bureau d'économie forestière

Les activités du Bureau de l'Economie forestière ont porté principalement sur les travaux d'inventaire forestier, donnés à contrat à des ingénieurs forestiers de la pratique privée, sur l'aménagement et sur les demandes de permis d'exploitation des concessions forestières.

Inventaires forestiers

Au cours de l'année 1964/65, le Ministère des terres et forêts a accordé, à certains ingénieurs forestiers conseils, des contrats d'inventaire forestier sur les terres de la Couronne couvrant une superficie de plus de 1,700 milles carrés. En plus, des études d'interprétation forestière de photographies aériennes ont été accordées pour une superficie de 4,340 milles carrés. Les tableaux suivants donnent une idée de la répartition de ces travaux.

Superficies inventoriées (par région)

Abitibi	764.3 M.C.
L'Islet	79.4 " "
Chicoutimi	120.0 " "
Gaspésie	746.1 " "
Total:	1,709.8 " "

Interprétation photogrammétrique

Lac St-Jean	1,670.0 M.C.
Rivière aux Outardes	2,670.0 " "
Total:	4,340.0 " "

D'autres travaux d'inventaire forestier de l'ordre de 8,400 milles carrés ont été exécutés par des concessionnaires dans les territoires qui leur sont affermés en vue de leur aménagement et de leur exploitation.

Aménagement forestier

Au cours de l'année 1964/65 les concessionnaires suivants ont présenté pour acceptation leurs plans d'aménagement pour une nouvelle décennie:

Concessionnaires	Unité d'aménagement	M.C.
Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Rivière Montmorency	169
Barnet & Co. Ltd., A.	Rivière Ottawa	181
Bonneau & Fils, J.A.	Canton d'Esglis	47
Cie Price Ltée	Rivières Rimouski et Métis	585
Cie de Contre-Plaqués du Canada Ltée	Lac Chenon	80
Consolidated Paper Corp'n Ltd.	Rivière à Mars	227
Consolidated Paper Corp'n Ltd.	Rivière Escoumains	359
D'Auteuil Lumber Co. Ltd., The	Canton d'Adstock	9
Dent Lumber Ltd.	Rivière Ottawa	234
Dionne & Dionne Enrg.	Seig, Nicolas Rioux	50
Dominion Ayers Ltd.	Rivière Dumoine	300
Domtar Ltd.	Rivière Sault-au-Mouton	112
Fonteneau Inc.	Cantons de Fonteneau et de Thémines	68
Forêt Coulonge	Rivière Coulonge	140
Gagnon et Frères de Roberval	Cantons d'Avaugour, de Decazes, etc.	230
Gillies Bros Co. Ltd.	Rivière Coulonge	739
Gohier Edouard Ltée	Rivière Noire	75
Guérette Inc., Raoul	Rivière Mégiscane	300
Guérette Inc., Raoul	Cantons d'Armand et de Pohénégamook	115
Jean, Sarto	Cantons de Deneault et d'Esglis	50
MacLaren Co. Ltd., The James	Rivière La Lièvre	2,561
Marsouins Lumber Co.	Canton de Duchesnay	73
Matapédia Co. Ltd.	Canton d'Esglis	44
McGillvray Lake Lumber Ltd.	Lac McGillvray	29
Murdock & Murdock Ltée	Rivière Ouisiemska	241
Produits Forestiers Dufresne Inc., Les	Cantons de Marrias et de Sabourin	20
Quebec North Shore Paper Co.	Rivière Manicouagan	4,417
Racine, Robert	Cantons de Maizerets et de Soissons	50
Saguenay Furniture Co.	Rivière du Moulin	93
Saucier Ltée, Gérard	Canton de Comtois	50
Seale Estate of Joseph, Edgar	Canton d'Howard	6

Voici les plans d'aménagement qui ont été inspectés au cours de la saison 1964/65:

		M.C.
Cellard, Mme Eugène	Canton de Gravier	25
Champagne, Herménégilde	Canton de Bignell	50
Cie Gagnon Ltée	Cantons de Fancamp et de Rasles	125
Consolidated Paper Corp'n	Riv. Assomption et Mastigouche	607
Consolidated Paper Corp'n	Rivière Ottawa Supérieur	576
La Co. Donohue Ltée	Rivière Chicoutimi	90
Gagnon & Poirier	Canton de Daaquam	12
Gohier Edouard Ltée	Rivière Chibougamau	150
Lacroix Lumber	Rivière Cascapédia	24
Leclerc, J.B.	Canton de Gravier	35
Matapédia Co. Ltd.	Cantons de Roux et de Standon	24
N.B.I.P.	Riv. Causapsal, Nouvelle et Patapédia	1,069
Paradis & Fils Ltée	Cantons de Faillon et de Leigne	75
Pineau & Frères Enrg.	Rivière Mistigouèche Supérieur	24
		2,886

Rapports avant et après coupe

Pour la bonne administration des forêts concédées et pour permettre un aménagement intégral de ces territoires, les concessionnaires sont soumis à certaines réglementations dont les principales consistent à présenter un rapport avant-coupe pour permettre aux officiers du Ministère de juger de l'application des principes de la foresterie en conformité avec le plan d'aménagement soumis et avec la réglementation établie.

De même un rapport après-coupe est exigé dans le but d'obtenir un contrôle efficace des opérations et de vérifier si l'exploitation a été effectuée suivant les exigences du Ministère. Ainsi, il devient possible aux autorités concernées de juger du degré d'utilisation des peuplements et de coordonner les exploitations en vue d'une récolte toujours plus complète et plus rationnelle.

Les règlements des bois et forêts précisent qu'aucune exploitation ne peut être entreprise chez un concessionnaire forestier avant que celui-ci n'ait fait parvenir, au ministère, un rapport avant-coupe dans lequel sont présentées les données nécessaires au contrôle de l'aménagement. Ainsi le ministère a étudié au delà de 120 rapports avant coupe comprenant plus de 1,000 demandes individuelles de coupe.

Les concessionnaires doivent également transmettre au ministère un rapport après-coupe donnant tous les détails de leurs opérations, afin de juger de la valeur des travaux effectués toujours en relation avec les prescriptions du plan d'aménagement. Plus de 100 rapports après-coupe ont été étudiés par le ministère.

Etat de l'inventaire forestier

Le territoire forestier de la province détenu à titre de concession, est presque entièrement couvert par un inventaire forestier. Le territoire vacant à la couronne est beaucoup moins connu quant à son potentiel ligneux et c'est la politique du ministère d'intensifier les études volumétriques en vue d'aménager ce territoire qui, de plus en plus, devra répondre à une demande toujours croissante exigée par l'installation de nouvelles industries forestières.

Etat de l'Inventaire dans les Forêts Publiques

	Aires inventoriées			Aires totales		
	M.C.	Hectares	%	M.C.	Hectares	%
Concessions Forestières	84,531	21,893,426	97	86,788	22,475,397	100
Réserves Cantonales	2,623	679,354	82	3,203	829,573	100
Forêts Domaniales	769	199,170	97	795	205,904	100
Réserves Spéciales	641	166,018	100	641	166,018	100
Terrains Vacants	23,340	6,045,031	15	150,863	39,073,334	100
Total	111,904	28,982,999	46	242,280	62,750,226	100

bureau des pépinières et du reboisement

Conscient de l'importance des pépinières, le ministère s'est appliqué à en promouvoir le développement par des moyens tels que: l'agrandissement des superficies cultivées, l'amélioration des sols, une mécanisation plus complète et plus moderne, l'utilisation contrôlée de fertilisants, l'emploi d'herbicides sélectifs et d'insecticides éprouvés, etc.

L'aménagement de vergers à graines est en voie de réalisation et l'on espère ainsi améliorer de beaucoup la qualité des semences utilisées. Le laboratoire de Berthierville fournit des données précises sur leur qualité germinative.

Les pépinières provinciales sont réparties dans toute la province pour répondre adéquatement aux besoins régionaux des terres de la Couronne et des terrains privés.

L'application de la loi A.R.D.A., sous la surveillance des fonctionnaires du ministère, a permis un développement plus considérable dans quelques-unes d'entre elles.

Inventaire des plants dans les pépinières provinciales au 31 mars 1965

Localité	Comté	Nombre de plants (en mille)		
		Résineux	Feuillus	Total
Baie St-Paul (*)	Charlevoix	139	—	139
Berthierville	Berthier	24,348	224	24,572
Clermont	Abitibi-Ouest	63	—	63
Compton (*)	Sherbrooke	452	—	452
Duchesnay	Portneuf	30	—	30
✓Grandes Piles	Laviolette	18,878	38	18,916
Guigues	Témiscamingue	15	6	21
Laterrière	Chicoutimi	218	19	237
Lavernière	Iles-de-la-Madeleine	205	—	205
Macpès	Rimouski	700	—	700
Mont-Joli (*)	Matane	380	—	380
✓New-Carlisle	Bonaventure	1,193	54	1,247
Normandin	Roberval	231	—	231
Pont-Rouge (*)	Portneuf	390	—	390
St-Ambroise	Chicoutimi	586	—	586
St-Louis du Ha! Ha!	Témiscamingue	791	10	801
St-Modeste	Rivière-du-Loup	1,085	22	1,107
St-Pascal (*)	Kamouraska	150	—	150
Sayabec	Matapédia	250	—	250
Scott (*)	Dorchester	543	—	543
Sweetsburg (*)	Missisquoi	120	—	120
Trécesson	Abitibi-Est	344	40	384
Victoriaville (*)	Arthabaska	487	—	487
		51,598	413	52,011

(*) Ces pépinières sont sous la surveillance du Bureau des Renseignements Forestiers. Le grand total de cinquante-deux millions de plants comprend vingt-quatre millions de semis 1-0 de résineux à Berthierville, Grandes-Piles et New-Carlisle.

Les sols des pépinières sont analysés par les techniciens du Bureau de Sylviculture et de Botanique, toujours largement mis à contribution. Ils déterminent également quelles sont les essences qui conviennent le mieux aux superficies à reboiser en tenant compte des facteurs écologiques, pédologiques, etc.

Ils procèdent sur les terres de la Couronne à des plantations expérimentales assez importantes, lesquelles par les résultats obtenus, fournissent des renseignements très utiles, lors des reboisements.

**Reboisement exécuté sur les Terres de la Couronne
par le Bureau de Sylviculture et de Botanique
(pour fins expérimentales) 1964**

Localité	Comté	Nombre de plants (en mille)	Superficie (acres)
Hampden	Compton	2	2
Winslow	Frontenac	2	2
Whitton	Frontenac	2	2
Chesham	Frontenac	2	2
St-Clet de Vaudreuil	Vaudreuil-Soulanges	16	14
TOTAL:		24	22

Pour promouvoir le culte de l'arbre, plus de 200,000 plants furent distribués pour fins ornementales, par l'intermédiaire des Clubs 4H, associations forestières et conseils municipaux.

Provenance	Nombre de plants (en mille)
Berthierville	133
Grandes-Piles	15
Laterrière	8
New-Carlisle	23
St-Louis du Ha! Ha!	11
St-Modeste	3
Trécesson	8
TOTAL:	201

Des techniciens du Bureau des Renseignements Forestiers prennent une part très active au Reboisement, en conseillant et dirigeant la presque totalité des plantations effectuées sur les terrains privés.

Depuis 1962, plus de cinq millions d'arbres par année ont servi à ces fins.

**Reboisement exécuté sur les terrains privés
sous la direction du bureau des
Renseignements Forestiers**

Division Régionale	Nombre de plants (en mille)	Superficie (acres)
Beauceville	512	568
Cowansville	157	190
Drummondville	250	257
Hull	522	574
Joliette	71	78
La Malbaie	121	154
La Pocatière	165	175
Lévis	482	522
Mont-Laurier	128	133
Nicolet	246	265
Notre-Dame du Lac	85	93
Plessisville	259	265
Québec	371	407
Rimouski	159	175
Rouyn	4	4
St-Hyacinthe	115	121
St-Jérôme (Lac St-Jean)	247	268
St-Jérôme (Terrebonne)	24	26
Sherbrooke	786	860
Trois-Rivières	271	275
	4,975	
Vallée de la Rouge	721	790
	5,696	6,200

Les ingénieurs forestiers des districts contribuent largement aux programmes de reboisement des terres de la Couronne, surtout celles ruinées par les feux de forêt.

**Reboisement exécuté sur les terres de la couronne
par les districts
1964**

Canton	Comté	Nombre de plants (en mille)	Superficies (en acres)
Berry	Abitibi-Est	35	36
Dubuisson	Abitibi-Est	100	70
Figuary	Abitibi-Est	51	54
Malartic	Abitibi-Est	93	57
Courcelette	Gaspé-Nord	185	193
Sg Deschaillons	Lotbinière	13	11
Cucq	Matane	190	237
Massé	Matapédia	200	212
Montreuil	Rouyn-Noranda	40	31
Laverlochère	Témiscamingue	4	3
Auclair	Témiscouata	250	235
Cabano	Témiscouata	240	235
Estcourt	Témiscouata	195	215
		1,596	1,589

**Résumé des travaux
de reboisement exécuté par le ministère
des terres et forêts ou sous sa direction
1964**

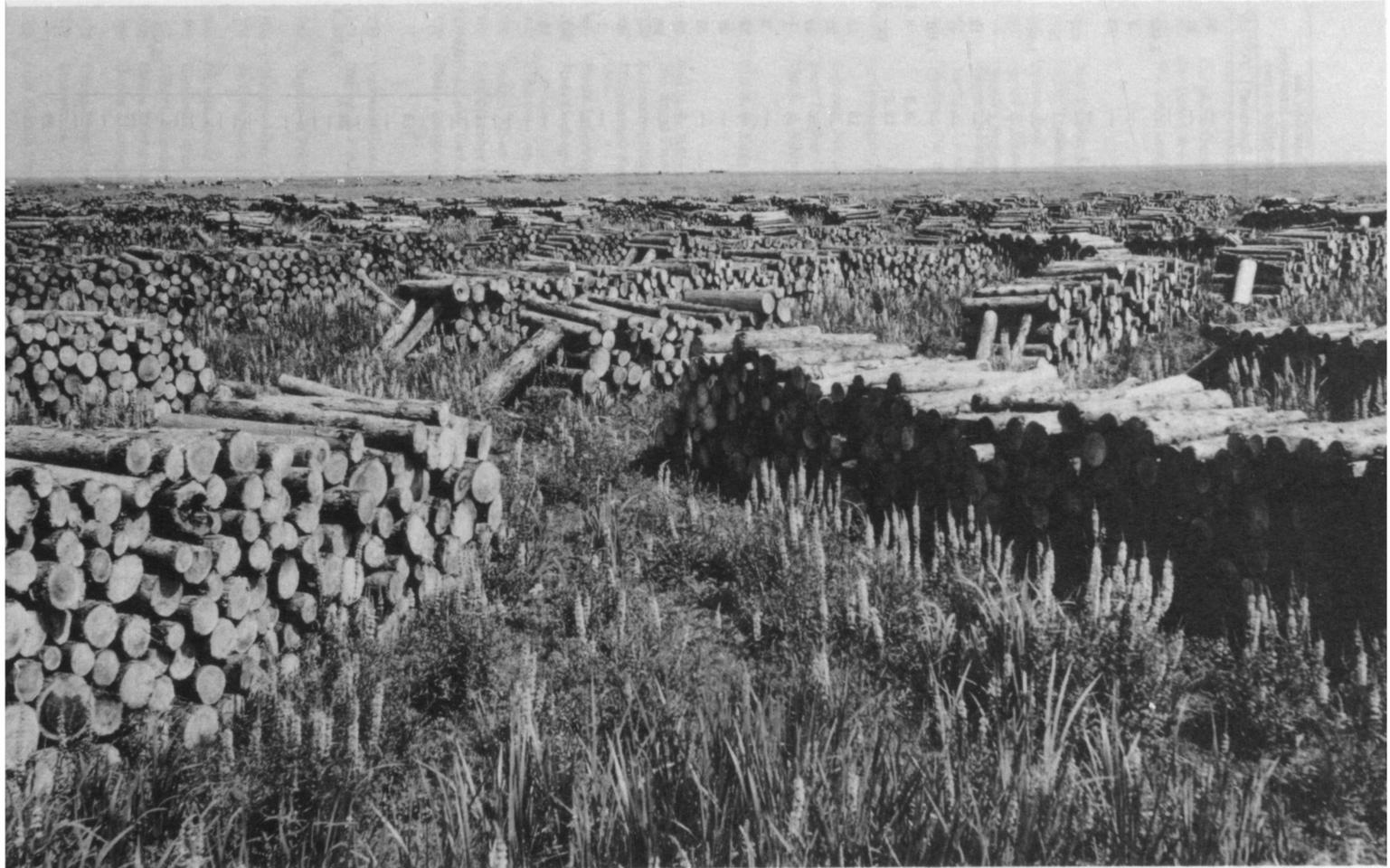
	Nombre de plants (en mille)	Superficie (acres)
SUR LES TERRES DE LA COURONNE		
Par les districts	1,596	1,589
Par le bureau de Sylviculture et Botanique (pour fins expérimentales)	24	22
SUR LES TERRAINS PRIVÉS		
Sous la direction du Bureau des Renseignements Forestiers et de l'Association de la Vallée de la Rouge	<u>5,694</u>	<u>6,200</u>
TOTAL:	7,314	7,811

Si l'on ajoute à cette quantité les 200,000 plants utilisés pour fins ornementales, il appert que le total de sept millions et demi représente le plus grand nombre d'arbres jamais plantés dans la province par le ministère ou sous sa direction.

Les chiffres qui suivent sont expressifs.

**Reboisement exécuté sous la direction
du ministère des terres et forêts
1955 - 1964**

Année	Sur les terres de la Couronne		Sur les terrains privés	
	Nombre de plants (en mille)	Superficie (acres)	Nombre de plants (en mille)	Superficie (acres)
1955	1,457	1,571	2,058	2,282
1956	651	1,023	1,778	1,975
1957	909	731	2,456	2,725
1958	668	674	2,640	2,930
1959	1,555	1,622	2,889	3,206
1960	1,077	888	3,268	3,627
1961	1,306	1,312	3,949	4,383
1962	1,699	1,846	5,223	5,804
1963	1,550	1,748	5,350	5,200
1964	1,620	1,611	5,694	6,200



LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS

AU 1er JANVIER 1965

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
001	Alarie Inc., Achille	Cantons Surimau, Fournière	50	—	50
002	Ally & Cie Limitée, N. A.	Canton d'Argenson	37	—	37
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.	Riv. Montmorency Riv. Sault-au-Cochon	169 3,263	—	3,432
004	Arnold Farms Limited	Canton Grenville	7	—	7
005	Audet, Gérard	Canton Bochart	50	—	50
016	Baie St-Paul Lumber Co. Ltd.	Riv. du Gouffre Riv. aux Outardes	69 400	—	459
017	Barnet & Company Limited A.	Grand Lac Victoria	181	—	181
018	Bathurst Power & Paper Co. Ltd.	Riv. Casapédia	1,481	—	1,481
020	Belley, Epiphane	Canton Callières	7	—	7
021	Bimon, Raoul	Canton Faillon Canton Vauquelin	6 6	—	12
022	Bonneau & Fils Ltée, J. A.	Canton Desjais	47	—	47
023	Booth Lumber Limited	Riv. Keepawa, Ottawa	1,161	—	1,161
024	Byrne, Frank	Faucher, Dollard	—	8.2	8.2
051	Canada Paper Company	Riv. Chaudière Riv. Bell	75 700	12.5	787.5
053	Castonguay, Antoine	Riv. du Cran	—	15	15
054	Cellard, Mme Vve Eugène	Canton Gravier	25	—	25
055	Champagne, Hermétilde	Canton Bignell	49	—	49
057	Chantiers Tessier Ltée, Les	Riv. Vermillon	7	—	7
058	Charbonneau, Paul & Normand	Canton Peterborough	2	—	2
059	Charbonneau, Rosario	Canton Belleau	12	—	12
060	Chibougamau Lumber Limited	Cantons Argenson, Ailleboust	92	—	92
061	Collin Lumber Limited	Canton Armagh	58	—	58
062	Commonwealth Plywood Co. Ltd.	Cantons Sebille, Mortagne	50	—	50
063	Cie de Bois St-Laurent Limitée, La	Riv. Jupitagan	24	—	24
064	Cie de Contre-Plaques du Canada (Québec) Ltée, La	Lac Chenon	80	—	80
065	Cie Dufour Limitée, La	Canton MacNider	1	—	1
066	Cie Gagnon Ltée, La	Riv. du Cran Cantons La Dauversière, Raales	70 125	—	195
067	Compagnie Grenon & Fils Ltée, La	Riv. Cyriac	18	—	18
068	Compagnie Internationale de Papier du Canada	Riv. Pentecôte Bas St-Maurice Haut St-Maurice Riv. Gatineau Riv. Ottawa Riv. Rouge Riv. Noire Opawica	505 2,635 3,334 6,914 4,991 985 300 927	— — 11.7 — — — 115	20,617.7
069	Compagnie Price Limitée, La	Baie des Ha! Ha! Bas Saguenay Sud Bas Saguenay Nord Nord Saguenay Nord Sud Kénogami Nord du Lac St-Jean Riv. Métis Riv. Rimouski	72 303 453 2,357 1,266 3,132 168 417	— — — 28.1 — — —	8,196.1
071	Consolidated Paper Corporation Ltd.	Cantons Basin, Monet Riv. Manouan Riv. Vermillon Tranche-Saumons Riv. Péribonka Batiscan — Ste-Anne Haut Mattawin Bas Mattawin Riv. Portneuf Riv. Métabetchouan Riv. Nicauba Ottawa Supérieur Ottawa Inférieur Assomption — Mastigouche Riv. à Mars Riv. Escoumains	236 1,368 1,228 1,335 1,536 789 1,887 642 707 926 1,046 581 811 608 227 359	— — — — — — — — — — — — — — — 23	13,908
072	Cournoyer, Hoanna	Canton Carignan	10	—	10

LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS (Suite)

AU 1er JANVIER 1965

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
073	Cumyn & Company Limited	Canton Morin	2	—	2
101	Dansereau & Fils Ltée, Geo.	Canton Harrington	19	—	19
102	D'Auteuil Lumber Co. Ltd., The	Canton Adstock	9	—	141
		Riv. Colombier	25	—	
		Chemin des Marais	18	47.7	
		Riv. aux Vases	—	37	
		Riv. Chicoutimi	—	4.3	
103	Dent Lumber Limited	Riv. Coulonge, Ottawa	234	—	234
104	Didier, Ferdinand	Canton Restigouche	22	—	22
105	Dionne, Paul	Canton Malartic	1	—	1
106	Dionne & Dionne Eng.	Seigneurie Nicolas Rioux	50	—	50
107	Domaine Seignorial du Lac Matapédia Eng.	Canton Chenier	5	—	5
108	Dominion Ayers Limited	Riv. Dumoine	300	—	300
109	Dominion Tar & Chemical Co. Ltd.	Riv. Madeleine	99	—	1,373
		Riv. Sault-au-Mouton	112	—	
		Riv. Jacques-Cartier	710	—	
		Riv. Boucher, Papinachois	452	—	
		Riv. Ouelle & Lac de l'Est	885	—	
110	La Compagnie Donohue Limited	Riv. Malbaie	820	136.1	1,341.1
111	Dufresne, Jos. A.	Canton Pescalie	12	—	12
131	Eagle Lumber Co. Ltd., The	Canton Olier	24	—	24
132	The E. B. Eddy Company	Riv. Dumoine	953	—	2,393
		Riv. Gatineau	300	—	
		Riv. Coulonge	1,140	—	
133	The E. B. Eddy Company Limited	Riv. Dumoine	300	—	1,541
		Riv. Gatineau	676	—	
		Riv. Coulonge	401	—	
		Riv. du Lièvre, Rouge	164	—	
134	The E. B. Eddy Company Limited & The Royal Trust Company	Riv. Gatineau	305	—	305
136	Entreprises Marois Inc.	Cantons La Ribourde, Daine	50	—	50
137	Exploitations Forestières du Saguenay Ltée	Canton Bégin	33	—	33
147	Forest Industries Limited	Riv. Moisie	50	—	50
148	Forêt Coulonge Inc.	Riv. Coulonge	98	—	140
		Lac Duval	42	—	
149	Fonteneau Inc.	Cantons Fonteneau — Thémines	68	—	68
150	Fortier, Albert	Canton Restigouche	3	—	3
151	Fortin Lumber Inc.	Canton Chaste	50	—	50
152	Fox Lake Timber Co. Ltd.	Canton Deibreuil	77	—	77
153	Fraser Companies Limited	Riv. Assemetquagan	183	—	713
		Riv. Millstream	101	—	
		Riv. Patapédia, Kedgwick	140	—	
		Comtés de Rimouaki et Témiscouata	289	—	
154	Université Laval	Forêt Montmorency	—	25.8	25.8
161	Gagnon & Fils Limitée, Nap.	Cantons Chabot, Painchaud	41	—	156.4
		Canton Courville	8	—	
		Cantons Noisieux, Berthelot	76	33.4	
162	Gagnon & Frères de Roberval Ltée	Cantons Avaugour, DeCases	230	—	391
		Riv. Ouitchouaniebe	161	—	
163	Garthby Manufacturing Company	Canton Garthby	5	—	5
164	La Compagnie Gaspesia Limitée	Riv. Bersimis	347	—	882
		Riv. Fabos	535	—	
165	Gaudet, Ovide	Canton Edwards	45	—	45
166	Gaudreau, Aimé	Riv. Godbout	—	7.8	7.8
167	Gilbert, Ronaldo	Canton Adstock	1	—	1
168	Gillies Brothers & Co. Ltd.	Riv. Black, Coulonge, Schyan	1,172	—	1,172
169	Gohier Limitée, Edouard	Riv. Noire	75	—	225
		Chibougamau	150	—	
170	Grand River Company	Grand River	102	—	102
172	Guérette Inc., Raoul	Riv. Mégiscane	300	4	419
		Canton Estcourt	115	—	
173	Gulf Pulp & Paper Company	Riv. Marguerite	927	—	927

LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS (Suite)

AU 1er JANVIER 1965

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
191	Houde, Joseph	Cantons Sagard, Ducreux	50	—	50
192	Howard-Bienvenu Inc.	Cantons Ligneris, Carqueville	150	—	150
193	Howard Smith Paper Mills Ltd.	Lac Waswanipi, Riv. Wetetnagami	949	—	1,331
		Riv. Bell	307	—	
		Riv. Oskalanéo	75	—	
201	Industries de Girardville Ltée, Les	Cantons Crevier, Dosquet	50	—	50
202	Industries de Luceville Inc.	Riv. Betsiamites	—	20.2	20.2
211	Jalbert & Tremblay Limitée	Canton Harvey	9	—	9
212	Jean, Sarto	Canton Denault	50	—	50
221	Kingsberry, Arthur	Canton Wakefield	6	—	6
222	Kimberly-Clark Lumber (Canada) Ltd.	Cantons Tavernier, Jurie	—	86	86
231	Laberge & Frères (St-Prime) Inc.	Cantons Condé, Louvigny	130	—	130
232	Laberge & Laberge Ltée	Riv. du Cran, Vermillon	143	—	143
233	Lacroix, André	Canton Carleton	10	—	10
234	Lacroix, Charles	Canton Queylus	30	—	30
235	Lacroix, Edouard	Canton Nouvelle	5	—	5
236	Lacroix Lumber Limitée	Riv. Grande Cascapédia	25	—	25
237	Lagueux & Frères Inc.	Canton Pershing	—	11.9	11.9
238	Lake Megantic Pulp Company	Cantons Marston, Louise	83	—	83
239	Laliberté, Hector	Canton Duchesnay	4	—	4
240	Lamontagne, Alphonse	Canton Ware	1	—	1
241	Lamoureux, Paul L.	Canton Doncaster	2	—	2
242	Larouche, Aimé	Canton Caron	5	—	5
243	Leblanc Limitée, Ludger	Riv. au Saumon (Gaspésie)	50	—	50
244	Leclerc, J.-B.	Canton Gravier	35	—	35
261	Maclaren Co. Ltd., The James	Riv. du Lièvre	2,561	—	2,561
262	Madawaska Corporation Limitée	Canton Nouvelle	9	—	9
263	Maniwaki Lumber Co. Ltd.	Cantons Blake, Northfield	38	—	38
264	Marin, Damase	Canton Christie	4	—	4
265	Marsouins Lumber Company	Cantons Christie, Duchesnay	73	—	73
266	Matapédia Company Limited	Canton Roux	24	—	118
		Canton Richardson	50	—	
		Canton Desglis	44	—	
267	McGibbon & Sons Limited, A. D.	Cantons Harrington, Wentworth	28	—	28
268	McGillivray, Lake Lumber Ltd.	Lac McGillivray	29	—	29
269	Megantic Manufacturing Company	Cantons Ditchfield, Marston	89	10	99
270	Mills Trading Company Limited	Riv. à l'Ours	80	—	80
271	Mohawk Corporation Limited	Canton Bungay	81	—	81
272	Mont-Louis Seigniorly Limited	Canton Duchesnay	68	—	68
273	Moose Lake Timber Limited	Riv. Coulonge	139	—	139
274	Morin, Rosario	Riv. Valin	182	—	182
275	Murdock Limitée, John	Cantons Bourgmont, Bongard	12	—	12
276	Murdock & Fils Limitée, John	Riv. aux Perles	15	—	15
277	Murdock Lumber Company	Riv. Ste-Marguerite	240	—	240
278	Murdock & Murdock Ltée	Riv. Ouisiemska	241	—	558
		Riv. Mikonaas, Doré	317	—	
279	Manitou Forest Products Ltd.	Canton Wolfe	8	—	8
296	New-Brunswick International Paper Ltd.	Riv. Patapédia, Nouvelle Forêt Expérimentale de Causapéal	1,107	—	1,119
			12	—	
297	New-Brunswick Int. Paper Co. & Edouard Lacroix	Canton Mann	2	—	2
312	Paradis & Fils Limitée	Cantons Jurie, Crumson	—	75.5	355.5
		Riv. Mégiscane	280	—	
313	Paradis Lumber Limited	Canton Pilote	50	—	50
314	Pelchat, Louis	Canton Winslow	1	—	1
315	Pineau Jr., Alphonse	Canton Neigette	1	—	1
316	Pineau Frères Enr.	Upper Mistigouguèche	24	—	24
317	Poirier, E. & L.-P. Gagnon	Canton Daaguam	12	—	12
318	Potvin & Fils Limitée, Ovide	Canton Kénogami	30	—	30
319	Produits Forestiers Dufresne Inc.	Cantons Marrias, Sabourin	20	—	20

LISTE DES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS (Suite)

AU 1er JANVIER 1965

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Unités d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)		
			Ordinaires	Spéciales*	TOTAL
331	Quebec North Shore Paper Co.	Riv. aux Rochers, Manicouagan	5,753	30.8	5,783.8
336	Racine, Robert	Cantons Maisereys, Sauvé	50	—	50
337	Richardson Co. Ltd., James	Cantons Cap Chat, Faribault	206	—	206
338	Richmond Pulp & Paper Company of Canada Limited	Riv. Opawica	250	—	250
339	Rodger River Sawmills Limited	Canton Villars	62	—	62
356	St-Anne Power Company	Riv. Ste-Anne	88	—	88
357	St-Anne Paper Company Limited	Riv. aux Outardes	400	—	400
358	St-Lawrence Corporation Ltd.	Cantons Chesham, Ditton	17	—	5,200
		Riv. du Loup	328	—	
		Riv. Trinité	400	—	
		Riv. Chamouchouan & Du Chef	1,522	—	
		Riv. Mistassini, Samaqua, Mistassini	2,933	—	
359	St-Raymond Paper Limited	Riv. Ste-Anne	204	—	695
		Riv. Métabetchouan	160	—	
		Cantons Mignault, Caseneuve	331	—	
		Riv. Godbout	92	46.7	
360	St-Regis Paper Company (Canada) Ltd.	Riv. Godbout	92	46.7	138.7
361	St-Siméon Timber Products Ltd.	Cantons Chauveau, Segard	59	—	59
362	Saguenay Furniture Company	Riv. du Moulin	78	—	78
363	Saucier Limitée, Gérard	Canton Comtois	50	—	50
364	Seale, Estate of Joseph Edgar	Canton Howard	6	—	6
365	Seignior Timber Lands Ltd.	Riv. Cascapédia	89	—	89
366	Smith Brothers	Canton Litchfield	6	—	6
367	Soucy, Ernest	Cantons Bourgmont, Chassigne	—	12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E.	Canton Chabot	3	4.9	7.9
		Canton Bourgmont	—		
369	Soucy Inc., F. F.	Canton Parke	15	—	15
370	Soucy Inc., J. O.	Canton Bongard	16	—	16
371	Syndicat Coopératif Forestier de St-Thomas Didyme, Le	Canton Condé	13	—	13
373	Syndicat Forestier de St-Alexis des Monts	Riv. Mattawin	50	—	50
		Riv. Petite Nation	479	—	717
385	Thurso Pulp and Paper Co.	Riv. du Sourd	238	—	
386	Timbers & Powers Limited	Canton Louvicourt	25	—	25
390	Meyerhaeuser Quebec Limited	Riv. Ottawa	175	—	175
TOTAL			85,916	808	86,724

* Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

bureau des exploitations forestières

Le volume total des bois coupés en 1964/65, dans les forêts publiques du Québec s'établit, d'après les rapports de mesurage, à 619,806,573 pieds cubes.

Comme l'indiquent les tableaux suivants, ces bois proviennent principalement des concessions forestières (86%). Le reste provient des forêts dite vacantes (13% et des réserves cantonales ou spéciales (1%).

Quand à la nature des produits exploités, ce sont les bois à pâte qui dominent puisqu'ils forment près de 68% du volume total. Les sciages et autres bois d'oeuvre constituent pour leur part environ 30% du volume. Le reste (2%), est fourni par les bois de chauffage et autres produits.

Si on rapproche ces chiffres de ceux de 1963/64, on constatera une augmentation, pour 1964/65, de l'ordre de 11.10%. Le volume total pour l'année précédente ayant été de 557,858,207 pieds cubes.

Etat des bois coupés dans les forêts de la Couronne au cours des dix dernières années

Année	Volume (pieds cubes)
1955/56	637,609,330
1956/57	660,393,107
195j/58	476,520,407
1958/59	496,965,828
1959/60	547,296,120
1960/61	548,815,483
1961/62	564,251,036
1962/63	549,980,120
1963/64	557,858,207
1964/65	619,806,573

**Etat des bois coupés dans les forêts de la Couronne
selon la nature des produits
1964/65**

Nature des produits	Volume mesurés en			Total exprimé en pieds cubes	Pourcentage
	pieds cubes	p.m.p.	cordes		
Bois à pâtes	163,792,791	—	2,858,871	406,796,826	—
Bois à pâtes de récupération	5,334,428	—	83,941	12,469,413	67.64
Bois de sciage	5,733	925,690,414	—	185,143,816	—
Bois de déroulage	420,584	7,494,104	1,856	2,077,165	—
Bois utilisés à la construction des camps	1,811,980	441,267	—	1,900,233	30.51
Bois de chauffage	22,785	—	32,637	2,796,930	—
Bois de chauffage (Houppiers de bois de sciage)	—	—	550	46,750	—
Bois de chauffage (camps d'exploitation forestière)	6,116,682	—	—	6,116,682	1.44
Piquets, perches, bois servant à réduction de minerai	308,070	—	—	308,070	—
Bois de fuseaux	—	—	10,361	880,685	—
Grands bois	978,506	—	—	978,506	—
Traverses	90,368	—	—	90,368	—
Bois de mines	117,269	—	—	117,269	—
Pilots	25,377	—	—	27,377	—
Autres bois	52,193	—	74	58,483	0.41
TOTAL	179,076,766	933,625,785	2,988,290	619,806,573	100.00%

Contrôle des exploitations forestières

La liste des mesureurs licenciés à la fin de l'exercice 1964/65, comportait 2,907 noms dont 102 avaient obtenu leur licence au cours de l'année.

Durant l'exercice 1964/65, il a été émis vingt-trois permis spéciaux de mesureur de bois à des étudiants de l'Ecole de Duchesnay parce qu'il y avait un besoin urgent de mesureurs.

Le mesurage des bois coupés dans les concessions forestières étant à la charge des concessionnaires, il est logique de s'attendre à ce que ces derniers constituent la principale source d'emploi des mesureurs. De son côté, le ministère des Terres et Forest requiert les services d'un certain nombre de mesureurs pour le cubage des bois coupés sur les terrains non affermés de la Couronne, de même que pour le contrôle et la vérification du mesurage des bois coupés dans les concessions forestières.

**Vérifications de mesurage effectuées sur les bois
coupés dans les forêts de la Couronne
1964/65**

Districts administratifs	Nombre de vérifications	Volume vérifié			Volume vérifié par rapport au volume exploité %
		Cordes	P.M.P.	P.C.	
Amos	246	3,565	3,565,959	—	3.87
Rouyn	320	4,721	691,339	300,471	4.33
Gatineau	710	5,812	11,062,503	1,702,850	5.07
Nord de Montréal	627	6,802	8,495,962	1,304,818	11.64
St-Maurice	1,283	34,940	2,420,709	1,292,863	5.77
Chicoutimi	1,527	38,473	1,624,990	42,908	7.15
Roberval	1,716	25,258	10,046,831	1,191,914	8.37
Québec	1,095	31,618	1,384,939	385,539	11.50
Rive-Sud	575	2,263	3,721,358	—	9.71
Rimouski	546	8,797	5,086,252	—	9.17
Saguenay	783	57,367	1,949,348	1,702,550	8.36
Chibougamau	302	5,243	1,517,930	267,552	5.64
Matane	58	31	727,497	—	4.93
Sept-Iles	62	4,559	—	—	5.46
New-Carlisle	1,149	18,005	5,304,084	771,731	10.50
Val d'Or	238	4,261	1,841,368	314,190	3.27
La Sarre	55	—	1,397,603	—	2.07
Gaspé	222	10,278	1,181,753	—	8.86
TOTAL	11,514	261,993	62,020,425	9,277,386	7.09

**Personnel affecté au mesurage
1964/65**

	Nombre
PAR LES CONCESSIONNAIRES FORESTIERS	1,030
Mesureurs	699
Vérificateurs	113
Chefs-mesureurs	57
Autres	161
PAR LE MINISTÈRE DES TERRES et FORETS	525
Mesureurs	191
Vérificateurs	142
Chefs-mesureurs	17
Autres	175
TOTAL	1,555

Contrôle des expéditions

Le Ministère des Terres et Forêts exerce sur le mouvement des bois en destination des autres provinces et des pays étrangers, un contrôle rigoureux. Les expéditeurs doivent, en effet, se munir de permis du Ministère à défaut de quoi leurs bois sont retenus aux ports de sortie, et ce, en vertu d'ententes avec les chemins de fer et les autorités douanières

Au cours de 1964/65, le ministère a émis 72,756 permis donnant un volume total de 117,362,177 pi. cu. réparti selon la nature des produits, tel qu'indiqué au tableau suivant. Il convient de noter que les bois en question proviennent et des terrains privés et des forêts publiques.

**Participation par districts administratifs, des bois coupés
dans les forêts de la Couronne, suivant la tenure**

1964/65

Districts	Concessions forestières		Terrains vacants				Réserves spéciales		Réserves cantonales	GRAND TOTAL
	Bois coupés par les concessionnaires	Bois vendus sur pied	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés pour fins domestiques	
Amos	8,597,670	1,495,906	38,007	15,773,308	67,428	75,484	—	—	167,784	26,215,587
Rouyn	12,892,890	2,026,086	15,045	3,866,260	235,548	45,608	272,539	—	74,572	19,428,548
Gatineau	65,612,668	14,673,562	2,618	633,167	8,277	3,078	—	—	13,920	80,947,290
Nord de Montréal	22,436,423	8,652,319	14,564	610,523	8,518	39,800	—	—	6,120	31,768,267
St-Maurice	75,736,613	7,577,765	5,957	1,622,251	11,571	102,431	—	—	45,341	85,101,929
Chicoutimi	37,946,655	5,925,141	4,345	6,653,057	85,085	10,558	—	—	234,998	50,859,839
Roberval	49,134,590	8,018,951	1,813	7,795,423	151,293	19,563	—	—	550,592	65,672,225
Québec	26,454,209	2,179,783	4,166	380,707	47,396	17,975	—	—	142,612	29,226,848
Rive-Sud	4,859,020	3,824,095	4,298	525,280	219,989	4,566	—	—	412,645	9,849,893
Rimouski	11,820,447	3,922,279	8,918	3,195,325	60,739	39,160	—	425	199,627	19,246,920
Saguenay	69,929,164	2,946,882	263	10,492,487	5,441	46,273	—	—	111,596	83,532,106
Chibougamau	12,946,843	2,347,724	16,604	2,688,270	9,994	14,040	—	—	—	18,023,475
Matane	160,433	—	—	2,821,561	19,784	—	—	—	—	3,001,778
Sept-Iles	2,381,275	2,039,745	—	2,388,483	276,114	—	—	—	14,616	7,100,233
New-Carlisle	22,809,961	7,920,141	7,020	1,242,516	4,022	1,955	—	—	21,595	32,007,210
Val d'Or	18,121,985	1,908,583	3,661	11,641,207	148,124	36,256	—	—	22,950	31,882,766
La Sarre	1,599,130	—	—	11,239,248	454,080	8,022	—	—	176,129	13,476,609
Gaspé	—	897,994	—	8,039,731	59,715	7,802	3,342,354	117,454	—	12,465,050
TOTAL	443,439,976	76,356,956	127,279	91,608,804	1,873,118	472,571	3,614,893	117,879	2,195,097	619,806,573
POURCENTAGE	71.54%	12.32%	0.03%	14.78%	0.30%	0.08%	0.58%	0.02%	0.35%	100%

**Répartition des bois coupés dans les forêts de la Couronne,
selon les bassins hydrographiques, 1964/65**

No	Bassins	Pieds cubes	No	Bassins	Pieds cubes
101	St-Jean	310,507	319	Ste-Anne de Beaupré	245,310
102	Noire	2,126,173	320	Du Gouffre	194,847
103	St-François de St-Jean	1,341,723	321	Malbaie	6,379,691
104	Lac Témiscouata	3,764,124	322	Noire de St-Siméon	726,959
105	Patapédia	1,937,963	323	Petit-Saguenay et	
106	Matapédia	6,826,849		St-Jean	5,132,600
107	Nouvelle (Escuminac)	8,766,612	324	A Mars (Ha! Ha! et	
108	Grande Cascapédia	10,658,102		du Moulin)	3,199,847
109	Petite Cascapédia	2,152,378	325	Lac Kénogami	13,216,462
110	Bonaventure	4,736,951	326	Métabetchouan	4,534,339
111	Port-Daniel	254,527	327	Ouiatchouan et Iroquois	1,522,651
112	Grand/Petit Pabos	4,055,697	328	Ashouapmouchouan	18,219,305
113	Grande-Rivière et		329	Mistassini	31,731,950
	Malbaie	1,663,051	330	Pérignonka	20,363,169
201	Châteauguay	—	331	Shipsaw (Valin)	12,459,459
202	Richelieu	—	332	Ste-Marguerite du	
203	Yamaska	—		Saguenay	5,875,883
204	St-François (Hall)	1,062,620	333	Escoumins (Petites	
205	Nicolet	345,943		Bergeronnes et Sault-	
206	Bécancour	19,752		au-Mouton)	4,694,220
207	Du Sud (Boyer)	18,351	334	Portneuf	3,741,524
208	Chaudière	2,542,828	335	Sault-au-Cochon	12,950,734
209	Etchemin	318,656	336	Betsiamites (Papina-	
210	Du Sud (Boyer)	50,768		chois)	18,065,069
211	Ouelle (Trois-Saumons)	975,841	337	Outardes	8,870,605
212	Du Loup (St-Denis)	1,346,921	338	Manicouagan	28,538,549
213	Trois-Pistoles		339	Godbout (Franquelin	
	(Ile Verte)	366,884		et Trinité)	5,742,993
214	Rimouski (Sud-Ouest et		340	Pentecôte	1,951,362
	Bic)	5,137,343	341	Aux Roches	2,209,490
215	Métis	1,361,386	342	Ste-Marguerite de	
216	Matane (Tartigou et			Clarke City	2,851,444
	Blanche)	1,793,382	343	Moisie	461,550
217	Cap-Chat	959,994	344	Au Bouleau	—
218	Ste-Anne des Monts	3,892,017	345	Sheldrake (Tortue)	47,940
219	Mont-Louis	89,898	346	Magpie	50,683
220	Madeleine (Grande-		347	St-Jean de Mingan	116,717
	Vallée)	4,118,622	348	Mingan	50,249
221	Darmouth	1,510,748	349	Romains	4,590
222	York	4,627,111	350	Piashtibaie (Corneille	
223	St-Jean (Douglastown)	2,007,538		et à l'Ours)	15,844
301	Ottawa	48,593,526	351	Watshishou	8,440
302	Kippawa	5,954,712	352	Nabésipi	—
303	Dumoine (Maganasapi		353	Aguanish	61,514
	et à l'Ours)	5,570,038	354	Natashquan	34,613
304	Noire (Swega)	2,155,051	355	Nusquarra (Kégashka)	—
305	Coulonge (Quyong)	14,310,039	356	Clamane (Coacoachou)	—
306	Gatineau	24,971,439	357	Les Mecatina (Kécarpoui)	—
307	Lièvre	14,618,137	358	St-Augustin	—
308	Nation (Blanche)	3,126,453	359	Coxipi et Shécatina	
309	Rouge	7,504,314		(Napétipl)	—
310	Du Nord	164,988	360	St-Paul	—
311	L'Assomption	3,174,134	401	Lac Abitibi	1,604,800
312	Maskinongé	1,145,145	402	Harricana (Missicabi)	27,438,959
313	Du Loup (Yamachiche)	2,925,889	403	Nottaway	46,518,780
314	St-Maurice	95,079,253	404	Broadback	—
315	Matiscan	5,771,092	405	Rupert	767,827
316	Ste-Anne de la Pérade	1,295,813	406	Eastmain (Vieux	
317	Jacques-Cartier	11,701,283		Comptoir)	—
318	Montmorency	3,039			

TOTAL 619,806,573

Répartition des bois dont l'expédition hors du Québec a été autorisée en 1964/65

Nature des produits	Unités de mesure	Volume destiné		Total	Conversions en 1,000 pi. cu. du volume total
		au Canada	à l'étranger		
Billes pour sciage	1,000 p.m.p.	20,464	10,756	31,220	2,601
Billes pour déroulage	1,000 p.m.p.	802	291	1,093	218
Bois pour fuseaux (débités)	1,000 p.m.p.	30	2,704	2,734	227
Billes à pâte ou pulpe	cordes	410,668	140,751	551,419	46,870
Billes à pâte écorcées	cordes	51	75	126	11
Arbres de Noël	unités	6,550	1,973,027	1,979,577	197
Branches de sapins	tonnes	—	4,520	4,520	—
Bois de chauffage	cordes	65	350	415	31
Pôteaux	unités	5,258	95	5,353	91
Piquets de clôture	unités	1,780	3,228,857	3,230,637	3,230
Traverses	unités	654,712	60,000	714,712	4,288
Bois d'oeuvre	1,000 p.m.p.	154,739	455,172	609,911	50,826
Bardeaux (cèdre)	1,000 unités	24,400	33,200	57,600	480
Bardeaux (autres)	1,000 unités	1,000	5,200	6,200	51
Lattes	1,000 unités	6,650	84,147	90,797	1,261
Barreaux	camions	—	24	24	3
Bois à fuseaux et autres carrelots	1,000 p.m.p.	24	2,565	2,589	215
Fonds de paniers	wagons	252	—	252	428
Bois de contre-placage	1,000 pi. ca.	75,375	293,715	369,090	2,563
Bois carrés	camions	—	202	202	60
Semelles	wagons	30	5	35	59
Bois de planchers	1,000 p.m.p.	—	1,210	1,210	100
Quilles non dégrossies	camions	—	214	214	64
Formes de chaussures	wagons	—	36	36	61
Dosses	cordes	—	1,600	1,600	104
Copeaux	wagons	2,595	15	2,610	2,610
Copeaux	camions	2,725	788	3,513	702
TOTAL					117,351

Érablières

Sur les terres de la Couronne, comme l'indique ce tableau, la superficie des érablières exploitées est de 8,807 acres, soit près de 14 milles carrés. Sur les terres privées, on estime cette superficie à quelque 430 milles carrés sans compter qu'il y a environ 70 milles carrés d'érablières encore inexploitées.

Sur les terres privées, il y a des peuplements feuillus et des peuplements mélangés renfermant de l'érable qui ne sont pas aménagés en érablières. On rencontre de tels peuplements surtout dans les Laurentides, de Portneuf à Pontiac, ainsi que dans les comtés de Brome, Compton, Richmond, Wolfe, Frontenac et Montmagny.

Les 14 milles carrés aménagés en érablières sur les terres de la Couronne ne donne pas une idée exacte de l'étendue des boisés où l'on trouve de l'érable à sucre. Cette essence couvre plusieurs centaines de milles carrés dans la Province de Québec.

Etat des Érablières exploitées sur les terres de la Couronne en 1965

Tenure du terrain	Nombre d'exploitants	Superficie totale (acres)	Superficie moyenne par exploitant (acres)	Loyer
Colonisation	16	310	19.3	\$ 221.00
Réserves Cantonales	133	2,654	19.9	1,891.00
Terres et Forêts	41	678	16.5	398.00
Concessions Forestières	298	5,165	17.3	3,793.00
Total	488	8,807	18.0	\$6,303.00

Le prix du loyer est fixé sur une base de un cent (\$0.01) l'arbre et un minimum de \$5.00 par exploitant.

bureau des renseignements forestiers

Le bureau de Renseignements forestiers a comme champ d'action le domaine boisé des petits propriétaires forestiers. Sa fonction est de travailler à accroître le nombre des adeptes de la Conservation, de vulgariser la foresterie applicable aux petites propriétés forestières et de répondre aux demandes de visites et de conseils techniques que les propriétaires lui adressent.

Travaux de reboisement

L'administration des pépinières, l'étude de projets de reboisement, l'extraction et la livraison des plants au printemps, le repiquage de semis en pépinière, l'inspection au cours de l'été des reboisements exécutés au printemps par les bénéficiaires de plants, l'examen des vieilles plantations afin de voir si elles reçoivent les soins voulus, représentent une tranche importante du travail technique des ingénieurs du bureau.

Au cours de l'année, le bureau a administré les huit pépinières sous sa responsabilité; il a aussi administré pour le compte de districts forestiers deux autres pépinières: celles de Sayabec et de Laterrière.

Dans ses huit pépinières, le bureau a extrait les plants et repiqué les semis suivants:

Nom de la pépinière	Plants extraits	Semis repiqués
Mont-Joli	10,000	251,000
St-Pascal	147,075	150,000
Scott	204,000	431,000
Victoriaville	255,500	350,000
Compton	113,400	500,000
Sweetsburg	30,400	— *
Pont-Rouge	261,500	460,000
Baie St-Paul	110,000	155,000
	1,131,875	2,297,000

* Il n'y a pas eu de repiquage de semis dans la pépinière de Sweetsburg, car le locateur du terrain sur lequel la pépinière est établie a donné avis qu'il désirait reprendre son terrain. La pépinière sera fermée en 1965 après l'extraction des plants qui s'y trouvent encore.

Le tableau A donne par année, le nombre de projets de reboisement étudiés par le bureau, le nombre de plants plantés à demeure par les petits propriétaires conformément aux projets étudiés, le nombre de reboisements de l'année et de plantations plus âgées qui furent examinées.

Tableau A

Année	Projets de reboisement étudiés	Plants mis en terre	Plantations inspectées
1942-43	3	2,000	0
1943-44	43	82,500	35
1944-45	125	105,000	103
1945-46	205	170,900	88
1946-47	358	478,230	191
1947-48	401	774,960	316
1948-49	347	646,314	362
1949-50	386	580,618	327
1950-51	581	844,320	440
1951-52	754	1,158,400	612
1952-53	836	1,953,320	953
1953-54	970	2,161,627	906
1954-55	953	2,632,840	1,089
1955-56	884	2,057,947	1,171
1956-57	1,057	1,778,535	1,167
1957-58	1,158	2,455,730	1,320
1958-59	1,163	2,639,600	1,381
1959-60	1,331	2,889,100	1,592
1960-61	1,745	3,268,050	1,555
1961-62	1,777	3,949,260	1,703
1962-63	1,901	5,222,800	2,027
1963-64	1,568	5,350,000	1,595
1964-65	1,922	4,973,205	1,899

**Répartition des plants octroyés
par le Ministère des Terres et Forêts
aux petits propriétaires forestiers
1964**

Division	Nombre de plants
Rimouski	158,625
Notre-Dame-du-Lac	84,775
La Pocatière	164,525
Lévis	481,900
Beauceville	512,000
Plessisville	258,900
Nicolet	246,000
Drummondville	249,700
Sherbrooke	786,100
Cowansville	156,800
St-Hyacinthe	115,000
St-Jérôme (Lac St-Jean)	246,600
La Malbaie	120,700
Québec	371,250
Trois-Rivières	271,380
Joliette	70,600
St-Jérôme (Terrebonne)	24,200
Mont-Laurier	128,000
Hull	522,450
Rouyn	3,700
	4,973,205

Pour établir le grand total de plants de reboisements mis en terre par les petits propriétaires forestiers au cours d'une année, il faut également tenir compte des reboisements que ces propriétaires ont exécutés soit avec des sauvageons, soit avec des plants qu'ils ont achetés de pépinières privées. Les avis de reboisement que le bureau reçoit, les enquêtes qu'il mène auprès des pépinières privées, les renseignements que ses ingénieurs obtiennent au hasard de leurs travaux sur le terrain, permettent de faire une assez juste estimation du nombre de plants employés dans ces reboisements. Au cours de 1964, les petits propriétaires auraient ainsi planté 735.500 arbres, dont au moins 214.500 avec la collanoration du ministère. *C'est donc un grand total de 5,708,705 que ces propriétaires ont planté en 1964.*

Si l'on tient à connaître le total d'arbres de reboisement plantés sur les terres privées du Québec, il faut également tenir compte des reboisements exécutés par les grands propriétaires. En 1964, ils ont planté 237,180 arbres sur les terres qu'ils détiennent en pleine propriété dans le Québec. Ensemble les petits et les grands propriétaires ont donc planté 5,945,885 arbres en 1964.

De 1950 à 1964 inclusivement, les grands propriétaires ont planté sur leurs terres privées du Québec 6,991,862 arbres.

Cette année encore, les ingénieurs du bureau firent l'examen, au cours de l'été et de l'automne 1964, du plus grand nombre possible de reboisements exécutés au printemps de 1964, afin de voir si les reboiseurs avaient suivi les directives données et de souligner, le cas échéant, les erreurs ou négligences commises. Au cours de l'année, le bureau examina ainsi 1,899 plantations.

Quant aux projets de reboisement, ils en étudièrent 1,922. Quelques centaines d'entre eux ne furent pas approuvés.

b) Visites

Bien que les travaux de reboisement aient pris une bonne partie de leur temps, les ingénieurs du bureau firent en outre un bon nombre de visites.

Les visites "sans étude du boisé" sont, pour la plupart, des visites que l'ingénieur fait de son propre chef, au cours de ses randonnées, à des propriétaires pour leur parler de conservation forestière, les inciter à soumettre, avec l'assistance technique de leur forestier, leurs boisés à un meilleur aménagement, et leur distribuer de la documentation. Ces visites permettent souvent de découvrir des propriétaires désireux d'être conseillés.

L'ingénieur ne peut conseiller adéquatement un propriétaire sur sa terre à bois ou sur son érablière sans visite de la forêt. D'où les 839 visites de terres à bois, les 737 visites d'érablières et les 65 visites combinées de la terre à bois et de l'érablière. D'autres visites furent faites pour diverses autres fins: ornementation, insectes forestiers et maladies d'arbres, dommages à la propriété forestière causés par des tiers, marchés, utilisation, etc.

VISITES

Sans étude du boisé	202
Avec étude de la terre à bois	839
Avec étude de l'érablière	737
Avec étude de la terre à bois et de l'érablière	65
Ornementation	169
Entomologie et pathologie	130
Mesurage et marchés	95
Autres classifications	207

c) Inventaire des marchés

En 1964-65, trois divisions complétèrent le recensement des scieries et autres industries de leur territoire qui achètent du bois des petits propriétaires forestiers, ce qui porte à onze les divisions qui ont en main une liste d'acheteurs.

d) Concours de l'ordre du Mérite forestier

Conformément aux règlements qui le régit, le concours de l'ordre du Mérite forestier se tint, en 1964, dans les comtés au sud du Saint-Saurent et à l'ouest des comtés de Nicolet, Mégantic et Frontenac. Les divisionnaires de la région concernée réussirent à inscrire au concours vingt-cinq petits propriétaires forestiers dont treize dans la section des agriculteurs et douze dans la section des non agriculteurs.

e) Comptabilités forestières

Comme on le sait, le bureau aide des propriétaires à tenir une comptabilité forestière. Ainsi cette année le bureau put mettre en comptabilité cinq nouvelles érablières et quinze nouvelles terres à bois.

Le bureau a maintenant trois terres à bois qui sont sous comptabilité depuis 20 ans ou plus. Le bureau fit la compilation des revenus obtenus et des produits récoltés durant ces deux décennies et prépara les documents suivants: « Terres à bois sous comptabilité depuis 20 ans »; « Deux décennies de comptabilité forestière ».

Enfin, il prépara les tableaux statistiques et le texte d'un bulletin intitulé: « Etude de Rentabilité sur Quarante-cinq terres à Bois ».

Boisés administrés selon un système de comptabilité 1963/64 - 1964/65

Aménagés en	1963/64	1964/65
Terres à bois	41	55
Erablières-terres à bois	10	10
Erablières	5	37
Total	86	102

f) Rendement des érablières

Le bureau commença en 1944 à recueillir le rendement en livres de sucre par entaille d'un certain nombre d'érablières à travers la zone acéricole du Québec, afin, d'une part, d'intéresser davantage les producteurs de sucre d'érable à leurs érablières, et, d'autre part, d'accumuler des données qui permettront un jour d'être assez bien fixé sur le rendement des érablières dans chacune des régions de la Province. Dans son tableau de 1964, le bureau donnait le rendement de 145 exploitations. D'ici quelques années, il espère pouvoir inscrire à son tableau 200 exploitations.

Pour les vingt-cinq dernières années et pour l'ensemble des érablières du Québec, le rendement moyen annuel en livres de sucre par entaille n'aurait pas dépassé la livre. C'est là un rendement assez faible. Les conditions climatiques ont, il est vrai, une grande portée sur le rendement; mais il reste que si tous les propriétaires exploitants avaient mis en pratique les conseils qui leurs furent donnés, le rendement moyen aurait été beaucoup plus fort. L'objectif que le bureau recherche est un rendement de 1.25 livre.

g) Echantillonnage de la coupe de bois dans les forêts privées de la région économique no 5 (Cantons de l'Est)

Le bureau provincial de la Statistique, le ministère des Terres et Forêts et le bureau fédéral de la Statistique ayant décidé de faire un échantillonnage-pilote de la coupe du bois dans les forêts privées de la région économique no 5, le bureau de Renseignements forestiers

fut chargé de ce travail, qui occupa six ingénieurs et deux gardes-forestiers pendant un mois. Toutefois, le bureau fédéral de la Statistique détermina, par méthode statistique, le nombre des segments-échantillons à recenser et l'assiette de chacun des segments. C'est également ce bureau qui fit le dépouillement des données recueillies et le calcul des estimations. Quatre-vingt-dix-neuf segments renfermant en moyenne une dizaine de propriétaires forestiers furent recensés.

D'après l'échantillonnage, 36% des petits propriétaires forestiers de la région économique no 5 seraient non-agriculteurs et détiendraient 658,196 acres de forêt. Les boisés de fermes couvriraient 1,064,602 acres, avec une moyenne boisée de 51 acres par ferme.

Voici maintenant l'estimation des volumes de bois coupés sur les terres privées de la région échantillonnée et qui, comprend les onze comtés suivants: Frontenac, Compton, Stanstead, Wolfe, Mégantic, Artabaska, Richmond, Drummond, Sherbrooke, Shefford et Brome.

**Estimation d'après échantillonnage des volumes de bois coupés
sur les terres privées de la région économique no 5 entre le
1er mai 1963 et le 30 avril 1964**

Produits		Unité de mesure	Estimation	D.S. (*)	Production déclarée par les grands propriétaires	Total
Grumes de sciage:	Résineux	M.p.m.p.	13,929		9,383	23,312
	Feuillus	"	10,634		2,291	12,925
Grumes de déroulage:	Feuillus	"	45	22.10	2,234	2,279
Grumes de 8' ou moins:	Résineux	Cordes	178		160	338
	Feuillus	"	773		640	1,413
Bois à pâte écorcés:	Résineux	"	1,577		—	1,577
	Feuillus	"	12,712		—	12,712
Bois à pâte non écorcés:	Résineux	"	155,799	16.36	39,178	194,977
	Feuillus	"	9,718		6,878	16,596
Poteaux et Pilots		Unités	1,785		—	1,785
Bois de chauffage:	Résineux	Cordes	10,349	9.22	150	10,499
	Feuillus	"	210,966		426	211,891
Bois de carbonisation		"	1,190		—	1,190
Pieux de clôture		Unités	2,095,174		250	2,095,424
Pieux de wagons		"	5,949		—	5,949
Perches de clôture		"	9,668	29.87	—	9,668
Arbres de Noël		"	766,877		20	766,897
Rameaux		Paquets	40,758		—	40,758
Totaux		M. pi. cu. réels	40,918	8.70	6,811	47,729

(*) Coefficient de variation exprimé en pourcentage de l'estimé.

D'après cette estimation, il ne semble pas que la récolte ligneuse de 1963-64 ait excédé la possibilité de la forêt tant dans les petites propriétés que dans les grandes; au contraire, nous croyons plutôt que le prélèvement fut de beaucoup inférieur à l'accroissement du matériel sur pied.

h) Projet-pilote de sylviculture dans les boisés de ferme de la région-pilote

Dans le cadre des lois ARDA, un projet-pilote de sylviculture dans les boisés de ferme de la région-pilote fut préparé à l'automne de 1964 et soumis aux autorités pour approbation et mise en marche au 1er avril 1965. Le bureau de Renseignement forestiers fut chargé de l'exécution du projet. En prévision de son acceptation, des assemblées furent tenues, à partir de janvier 1965, pour un premier choix de cultivateurs dans les paroisses le bureau d'Aménagement de l'Est du Québec s'était arrêté comme communauté appelées à participer au projet. Trois paroisses du comté de Bonaventure qui avaient d'abord été retenues par la BAEQ furent mises de côté après constatation que leurs boisés ne répondaient pas aux exigences du projet. En tout, vingt-six assemblées furent tenues.

Leur premier choix fait, les trois divisionnaires, chargés de la mise en route du projet, commencèrent, chacun dans sa division, à visiter les bois des cultivateurs acceptés afin de faire le choix définitif des 240 participants appelés à signer une convention. A la fin de l'année financière, les divisionnaires avaient visité 174 cultivateurs pour en éliminer 69 et en accepter définitivement 105.

Tout laisse prévoir que pour trouver les 240 participants, il faudra étendre le projet à plus de paroisses, surtout aux plus vieilles paroisses de Rimouski et Témiscouata.

i) Vulgarisation forestière par la presse, la radio, les conférences, les cours

L'échantillonnage de la coupe de bois dans la région économique no 5 et le projet de sylviculture dans l'est de la Province obligèrent le bureau à réduire son programme de vulgarisation forestière.

Tableau G

Articles de presse, causeries, conférences, cours	Nombre	Assistance
Articles de presse ou de revues	40	
Bulletins, causeries radiophoniques, entrevues télévisées	18	
Conférences devant clubs, cercles, associations	31	2,343
Conférences en salle devant propriétaires forestiers avec ou sans grand public	108	3,596
Conférences-démonstrations en forêt devant propriétaires	12	332
Conférences-démonstrations en forêt devant jeunes	10	184
Cours de foresterie dans écoles d'agriculture	253	338
Leçons de choses forestières dans écoles secondaires et à des camps 4-H	6	282
Journées d'études avec propriétaires d'érablières	2	80

Les deux journées d'études (10 hres a.m. à 4 hres p.m.) furent organisées par le bureau avec la collaboration de la division de l'Erable du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. La première fut tenue à St-Benoît, comté des Deux-Montagnes, la seconde, à Mont-Laurier. Ces journées sont fort appréciées des producteurs de sucre d'érable à qui elles s'adressent. L'an dernier, le bureau en avait tenu sept; il se proposait d'en tenir autant cette année, mais vu les travaux inattendus dont il fut chargé, il dut réduire son programme

Chaque année, le directeur du bureau assiste aux assemblées régionales annuelles (9) et à l'assemblée générale annuelle de la Société des Producteurs de Sucre de Québec. Les divisionnaires assistent également à l'assemblée régionale qui se tient dans la région où ils travaillent. Grâce à ces assemblées, le bureau peut, chaque année, prendre contact avec environ un millier des quelque six mille producteurs qui sont membres de cette coopérative, leur donner des conseils et leurs distribuer de la documentation.

j) Autres travaux

En plus des travaux ci-haut mentionnés, les ingénieurs du bureau exécutèrent diverses autres tâches dont voici les principales:

- 1 — Examen de boisés en vue de leur certification comme fermes forestières.
- 2 — Montage d'un kiosque aux Journées Agricoles de Thetford. Deux jours et deux soirs durant deux ingénieurs du bureau furent à la disposition du public pour répondre à ses demandes de renseignements et faire passer l'examen de foresterie aux familles d'agriculteurs des paroisses du comté de Mégantic qui participaient aux Journées.
- 3 — Etude de projets de plantations ornementales et inspection de plantations ornementales exécutées par des municipalités.
- 4 — Collaboration avec plusieurs associations forestières régionales pour la tenue de concours.
- 5 — Préparation et surveillance de travaux de sylviculture dans réserves cantonales.
- 6 — A la demande de la division de l'Enseignement agricole du ministère de l'Agriculture, préparation d'un schéma de cours de foresterie applicable aux boisés de ferme.
- 7 — Collaboration au montage de l'exhibit du ministère des Terres et Forêts à l'exposition de Sherbrooke; collaboration dans l'organisation d'une exposition des produits de l'érable à Plessisville.
- 8 — Participation à l'organisation de la semaine des Produits forestiers.
- 9 — Recensement par la poste des reboisements faits par les grands propriétaires forestiers du Québec au printemps de 1964.
- 10 — Recueil ou préparation de renseignements pour enrichir la documentation aux mains des divisionnaires et permettre à ces derniers de se tenir à la page.

bureau de sylviculture et de botanique

Au cours de l'exercice 1964-1965, les officiers de recherches de notre Bureau de Sylviculture et de Botanique ont continué les expériences qu'ils avaient entreprises depuis quelques années dans le domaine de la sylviculture.

Ces expériences et recherches avaient pour but d'aider à résoudre certains problèmes de l'administration forestière présentés par divers organismes du Ministère des Terres et Forêts. Elles peuvent être résumées comme suit:

- a) Plantations expérimentales.
- b) Travaux de sylviculture dans une plantation mixte de pins et d'épinettes.
- c) Travaux de sylviculture dans une forêt naturelle de sapin et d'épinettes.
- d) Relevé et étude des plantations effectuées sur les terres de la Couronne.
- e) Etude sur le rendement et l'accroissement des peuplements forestiers.
- g) Etude et recherches pédologiques.
- h) Travaux divers.

On trouvera dans les quelques notes qui vont suivre un résumé succinct exposant la nature des travaux que nous venons d'énumérer.

a) Plantations expérimentales

On a continué, au printemps 1964, les plantations expérimentales commencées en 1960, quoique sur une base plus restreinte.

Au sein de la plantation de St-Clet-St-Lazare, comté de Vaudreuil, on a mis en terre 16,000 plants de pin rouge sur une superficie de 14.7 acres.

Ces travaux ont pour but de remplacer graduellement une plantation déficiente de pin blanc et d'épinette par une plantation de pin rouge sur des sables soumis préalablement à l'érosion éolienne.

D'autre part, dans les cantons de Hampden, comté de Compton et les cantons de Chesham, Witton et Winslow, comté de Frontenac, on a effectué des plantations expérimentales en vue de contrôler les effets et les conséquences de la transplantation d'arbres provenant des pépinières des régions plus froides situées plus au nord, soit celles de Berthierville, de St-Louis du Ha! Ha!, de New-Carlisle et de Grandes Piles.

Les essences utilisées furent pour les résineux: le pin rouge, le pin sylvestre, l'épinette blanche, l'épinette de Norvège ainsi que le Thuya occidental; pour les feuillus: le frêne blanc, l'érable argenté et l'érable rouge. Un total de 7.609 plants (repiqués) furent utilisés à cette fin, sur une superficie de 7.2 acres.

A l'automne 1964, les observations que nous avons pu faire sur l'état de santé des plants et leur pourcentage de survie nous permettent d'entrevoir des résultats extrêmement intéressants pour ces travaux expérimentaux que nous nous proposons de poursuivre dans les années futures.

b) Travaux de sylviculture dans une plantation mixte de pins et d'épinettes

La plantation qui a été l'objet de travaux de sylviculture est située à St-Lazare, comté de Vaudreuil-Soulanges. Elle couvre une superficie de 570 acres et est constituée principalement de pin blanc ainsi que d'épinettes blanche et noire. Les peuplements qui la constituent sont extrêmement déficients. Le pin blanc est attaqué par la rouille vésiculeuse et a subi les ravages des scolytes, tandis que les épinettes sont chlorotiques par suite de carences en éléments nutritifs dans le sol, un sable pauvre et profond soumis à l'érosion éolienne.

Au cours de l'été 1964, nos officiers de recherches ont continué les travaux d'étalage et d'éclaircie à l'intérieur des peuplements de pin blanc dans le but d'améliorer la qualité des arbres et créer l'espace nécessaire pour la plantation de pin rouge destinée à remplacer ce peuplement et réduire la surface d'évaporation des cimegs lors des grandes chaleurs de l'été. La superficie traitée fut de 42 acres.

On a également poursuivi certaines expériences de fertilisation dans un peuplement d'épinettes noire et blanche au moyen d'engrais de ferme et d'une litière de feuilles d'essences décidues en utilisant diverses concentrations.

En plus de ces travaux, on a réalisé à St-Lazare des expériences de destruction de végétation herbacée envahissante dans une jeune plantation de pin rouge au moyen de la pulvérisation d'herbicides de diverses natures. Nos techniciens ont de plus fait procéder à l'éradication des ribes et réalisé le relevé phytosociologique sur toute la superficie couverte par la plantation.

c) Travaux de sylviculture dans une forêt naturelle de sapin et d'épinettes

On a fait, durant l'été 1964, d'importants travaux de sylviculture dans une forêt naturelle de sapin et d'épinettes située dans la Réserve de Daaquam, comté de Bellechasse. Ces travaux peuvent être ainsi résumés:

1) Inventaire intensif d'un peuplement de sapins - épinettes d'une superficie de 250 acres par virées continues.

2) Etude du peuplement en vue du marquage à la peinture des bois à abattre pour y pratiquer des éclaircies à des intensités de 10, 15, 20 et 25% du volume.

3) Eclaircies suivant ces intensités. Chacun de ces traitements répétés plusieurs fois en divers blocs identiques pour fins de calculs statistiques sur le bien fondé de chacun d'eux. Superficie traitée 63 acres.

4) Etablissement de 18 places d'études permanentes pour le contrôle de ces opérations.

5) Expériences délagage artificiel dans le but d'établir le coût de cette opération.

6) Inventaire au prisme pour fins de comparaison avec la méthode des virées continues, avant et après coupes sylvicoles.

7) Expérience de coupe à blanc dans un peuplement identique en vue d'établir un coefficient d'efficacité entre ouvriers forestiers et étudiants.

8) Expérience de coupe du bois en billes de 4 pieds, immédiatement empilées pour établir les différences de coût entre la coupe et le halage et la coupe suivie de l'empilement sur le terrain même de la coupe.

9) Expérience de dégagement et d'élague pratiquée dans un peuplement de sapins de 1½ acre de superficie en choisissant quelque 300 arbres d'avenir de 3 à 4.5 pouces de diamètre.

d) Relevé et étude des plantations effectuées sur les terres de la Couronne

L'équipe de dendrométrie pratique du Bureau de Sylviculture et de Botanique a procédé au cours de l'été au relevé de toutes les plantations effectuées en 1964, sur les terres de la Couronne par les employés du district du Ministère.

Toutes ces plantations furent sérieusement étudiées et on y a établi à cette fin 81 places d'études permanentes et remesuré 46 autres. Ces travaux ont pour but de contrôler le rendement et l'accroissement des plantations et d'en suivre l'évolution, de façon à pouvoir être en mesure de prescrire les amendements nécessaires aux sols et de choisir les meilleures essences à planter suivant les sols, le milieu ambiant et le climat.

Au cours de l'année, notre officier de recherche en charge de la section de dendrométrie pratique a complété et fait parvenir aux intéressés cinq rapports complets sur certaines de ces plantations.

1. — Etude des plantations expérimentales des cantons de l'Est.

2. — Etude des plantations effectuées au sein de la Forêt Domaniale de Matane au cours des années 1962 et 1963.

3. — Etude des plantations effectuées dans le District Forestier de Notre-Dame-du-Lac au cours des années 1961, 1962 et 1963.

4. — Etude de quelques plantations effectuées dans le District Forestier de Rimouski.

5. — Etude des plantations effectuées dans le District Forestier de Val d'Or en 1963 et 1964.

Notons que notre Bureau en possède quelque 300 places d'études distribuées un peu partout dans la province, et qui permettent de suivre l'évolution, l'accroissement et le rendement des peuplements forestiers ordonnés par classes de fertilité.

g) Etude et recherches pédologiques

En plus de diriger le laboratoire d'analyses, cette division a procédé à un nombre record de relevés de sol et récolter 375 échantillons de sol et 74 de tissus végétaux, soit dans certaines pépinières, en plantation, dans quelques brûlis, sur plusieurs terrils de mines, en forêt ainsi qu'au sein d'une expérience de brûlage contrôlé.

On est actuellement à compléter l'étude et l'analyse des sols de nos pépinières forestières gouvernementales. Et à cette fin, nos spécialistes ont visité cinq d'entre elles durant l'été 1964 soit celle de:

- 1) Notre-Dame-du-Lac.
- 2) Trécesson.
- 3) St-Louis du Ha! Ha!
- 4) St-Modeste.
- 5) New-Carlisle.

Une étude complète du régime nutritif des sols de ces cinq pépinières fut complétée dans le but de connaître leur valeur et de prévoir les amendements indispensables à leur apporter pour en augmenter la production en plants de qualité supérieure.

En laboratoire on a effectué les analyses granulométrique et chimique de 179 échantillons de sols ainsi que celles de 27 échantillons de tissus végétaux.

La section de pédologie a préparé et publié des documents sur les sujets suivants:

- 1) Evaluation des changements dans les propriétés de l'humus et leur incidence sur la régénération après un brûlage contrôlé. (publié)
- 2) Analyse mécanique et chimique des sols d'un terrain d'essai pour plantation dans le canton Letellier.
- 3) Propriétés physico-chimiques et régime nutritif des sols de la pépinière de La Sarre (Abitibi Est).
- 4) Rapport préliminaire sur les sols du projet de pépinière de Notre-Dame-du-Nord.
- 5) Propriétés physico-chimiques et régime nutritif des sols en rapport avec les plantations effectuées à St-Pierre et Miquelon.
- 6) Rapport préliminaire sur l'établissement d'une pépinière dans la Seigneurie de Rimouski.
- 7) Propriétés physico-chimiques et régime nutritif des sols de la pépinière de Scott-Jonction.
- 8) Propriétés physico-chimiques et régime nutritif des sols de la pépinière de St-Modeste. Projet d'agrandissement.

Plusieurs projets de recherche sont actuellement en cours. Il s'agit des suivants.

- 1) Evaluation des aires incendiées au point de vue régénération.
- 2) Effets de l'épandage d'engrais de ferme et de feuilles d'essences décidues sur les sols dans une plantation d'épinettes noire et blanche.
- 3) Evaluation des changements dans les propriétés de l'humus et leur incidence sur la régénération après un brûlage contrôlé.
- 4) Etude sur le régime nutritif idéal pour les sols de pépinière.

h) Travaux divers

En collaboration avec la Pépinière Forestière Provinciale de Berthierville, les chargés de recherche au Bureau de Sylviculture et de Botanique ont entrepris une étude sur les possibilités d'élever des plants d'épinette blanche issue de semences récoltées au sein d'un peuplement de fort belle venue croissant sur les rives de l'Île d'Anticosti.

Ce projet a pour but de produire des plants résistant aux vents et à l'air salin pour être transplantée aux Îles de la Madeleine où l'on rencontre à peu près les mêmes conditions climatiques.

Notre Bureau a de plus continué à répondre à un nombre toujours croissant de demandes de renseignements concernant la sylviculture et la botanique.

bureau des bois

Le Bureau des Bois de Montréal, est un service de renseignements techniques et commerciaux, sur le bois et son utilisation.

Au cours de l'année écoulée, il a renseigné sur place quelque 2,000 visiteurs et répondu à un nombre à peu près égal d'appels téléphoniques. Il a par ailleurs fourni des renseignements à quelque 1,300 personnes ou compagnies par correspondance. En outre, ses activités se sont étendues à l'extérieur de la province, tant au pays qu'à l'étranger.

Comme par le passé, il a continué cette année à maintenir des relations étroites avec divers corps publics comme: le Bureau de la Province de Québec à New York, le ministère provincial du commerce et de l'industrie, divers organismes du ministère des forêts, à Ottawa, les associations professionnelles du commerce et de l'industrie du bois, les chambres de commerce, etc.

Le Bureau des Bois de Montréal a, aussi participé à diverses expositions, fournissant parfois de la documentation ou même des éta-

lages. Durant la Semaine Nationale des Produits de la Forêt de 1964, il a contribué au montage d'une grande exposition à la Plaza de la Place Ville-Marie, à Montréal. Il a de même dirigé le montage d'une autre exposition à l'Hôtel Reine Elizabeth, lors du Congrès annuel de l'Association des Marchands de Bois du Canada.

Il a fourni de l'information et des illustrations à l'Office National du Film, ainsi qu'à Radio-Canada pour des programmes de télévisions se rapportant à la forêt et au bois.

bureau de la restauration forestière

Dans les cadres des travaux de restauration forestière, l'accent est mis sur l'amélioration des peuplements forestiers, dans les terres vacantes de la Couronne et les réserves cantonales.

Dans ces travaux, l'éclaircissage de jeunes peuplements trop denses, de 30 à 40 ans, a prévalu. Suivant des normes établies par les ingénieurs forestiers, les arbres de mauvaise venue, malades ou dépérissants ont été abattus. Les produits d'éclaircies, de valeur commerciale, furent débusqués et classifiés en vue de leur utilisation comme bois de feu, bois de sciage ou bois à pulpe. Par la suite, ces bois furent vendus aux conditions les plus avantageuses du marché local.

Dans plusieurs cas, ces travaux d'amélioration de peuplements ont été complétés par un nettoyage du sous-bois, sur une lisière d'une centaine de pieds, le long des routes publiques. Cette opération a pour but de diminuer les risques d'incendie et d'augmenter la valeur esthétique de la forêt ainsi traitée.

Plus de 1,800 hommes, embauchés pour une période d'un mois et demi au cours de l'automne, ont amélioré une superficie de 9,285 acres de forêt. Le travail accompli a eu comme résultat, d'inculquer le goût de la protection et de l'amélioration de nos forêts au grand public, aux propriétaires de lots boisés, colons et cultivateurs.

Travaux de restauration forestière 1964/65

Comté	Acres traitées	Jour hommes	Nombre d'hommes
Abitibi-Est	1,312	4,872	322
Rouyn-Noranda	(Débarras de chemin)		341
Témiscamingue	203	910	62
Gaspé-Sud	740	4,771	134
Abitibi-Ouest	1,526	4,079	196
Matapédia	1,118	3,606	167
Rimouski	1,271	3,079	149
Dorchester	110	1,316	53
Kamouraska	1,400	1,600	120
Matane	1,022	4,447	165
Bonaventure	463	1,355	60
Gaspé-Nord	120	1,282	40
	9,285		1,809

CAMPS FORESTIERS — ETE DE 1964

Généralités

Au cours de l'été de 1964, pendant une période de deux mois, treize camps forestiers pour étudiants ont été maintenus en opération.

Le but principal de ces camps est de procurer de l'emploi à un grand nombre d'étudiants, durant la saison estivale, tout en exécutant des travaux utiles à l'amélioration de peuplements forestiers à certains endroits ou en améliorant l'aspect esthétique pour l'établissement de sites de camping.

Des notions élémentaires de sylviculture appliquée, de protection des forêts et de conservation des ressources naturelles y sont enseignées. Les étudiants qui y participent, acquièrent, de plus, une connaissance pratique de la forêt et de ce fait, deviennent plus conscients de son importance dans l'économie de la Province.

Ce ne sont pas uniquement des colonies de vacances, mais plutôt des camps de travail, sans être toutefois de camps de bûcherons. Ils sont composés de dix tentes de 20 x 20 pieds ajustés sur une charpente fixée à un plancher de bois. Une grande salle à manger et souvent une salle de jeux sont aussi aménagées. La cuisine, abritant les poêles et les provisions, est une bâtisse démontable, généralement en contreplaqué. Ce genre de construction remplace les tentes à mesure que celles-ci deviennent hors d'usage.

Main-d'oeuvre

Environ 950 étudiants y ont trouvé de l'emploi au cours de l'été 1964. Ils ont été sélectionnés parmi plusieurs milliers de candidats, en tenant compte d'une distribution proportionnelle à toutes les régions de la Province.

Dans la plupart des cas, le personnel de chaque camp est composé de soixante étudiants, auxquels s'ajoute un directeur (ingénieur-forestier, étudiant-ingénieur ou garde-forestier), lui-même assisté par au moins trois gardes-forestiers chargés de contrôler la qualité technique des travaux. A ce personnel administratif il faut ajouter un chef-cuisinier aidé d'un ou deux assistants.

Travail

Le genre de travail effectué dans les camps peut se diviser en trois catégories:

1) *Les traitements sylvicoles:*

Ils ont eu pour objet, l'éclaircissage de jeunes peuplements, dont le nombre de tiges vivantes était beaucoup trop considérable. Suivant des barèmes établies par l'ingénieur forestier, les tiges indésirables sont enlevées par les campeurs.

2) *L'embellissement de la forêt le long des routes:*

Dans certaines réserves cantonales à proximité de routes très fréquentées, où la forêt est presque rendue à maturité, les étudiants ont

nettoyé le sous-bois de chaque côté de ces voies de circulation. Ces travaux, indispensables du point de vue de la protection des forêts contre les dangers d'incendie, contribuent à rehausser la valeur esthétique de l'aspect des routes et augmentent l'attrait touristique de la région concernée.

3) *L'aménagement de sites de camping:*

Le sous-bois est nettoyé à fond et les emplacements de tentes et de feux de camp sont préparés suivant des normes établies. Le déboisement et le nettoyage des sentiers reliant ces différents endroits, sont exécutés minutieusement, les plages des lacs et rivières sont aménagées, soit en y ajoutant du sable, soit en y enlevant les pierres et les déchets de toutes sortes qui s'y trouvent.

Tous les travaux exécutés dans ces camps par les étudiants sont d'une grande utilité.

Lorsque la température ne permet pas de travailler en forêt, les campeurs emploient leur temps à l'étude et à la lecture.

Sites de camps

Les camps, toujours accessibles par voie carrossable, sont établis à proximité d'un lac ou d'une rivière, s'il est possible de le faire. L'aménagement d'un terrain de jeux aux environs immédiats du camp est chose faite, lorsque la topographie le permet.

Camps forestiers d'étudiants 1964/1965

No du camp	District	Emplacements	Comté	Campeurs	Catégorie de travaux
1	21	Paradis	Abitibi-Ouest	97	2
2	1	Lac à la Paix	Abitibi-Est	61	1
3	16	Port Daniel	Bonaventure	66	1
4	10	Albertville	Matapédia	80	1
5	10	Ouimet	Rimouski	68	1
6	9	Withworth	Rivière-du-Loup	52	1
7	9	R.C. Parke	Kamouraska	64	1-2
8	5	Lac Inman	Laviolette	61	3
9	5	Lac MacLaren	St-Maurice	61	3
10	8	Duchesnay	Portneuf	84	1-2
11	8	Forêt Montmorency	Montmorency	78	1-2
12	8	Parc Mont Orford	Stanstead	95	3
13	8	Régionale de la Chaudière	Beauce, Frontenac Dorchester, Mégantic	82	1-2

PLANTATION D'ARBRES D'ORNEMENTATION

En 1964, le ministère a procédé à la plantation de 12,683 arbres d'ornementation; le plus grand nombre de ces arbres fut planté au printemps alors qu'une faible quantité l'était à l'automne.

Les essences choisies sont par ordre d'importance: l'érable argenté, l'érable rouge et l'érable à sucre. A certains endroits, suivant les conditions du sol ou l'aspect esthétique des lieux, des frênes, des tilleuls et des saules pleureurs furent plantés.

La presque totalité de ces arbres provenait de pépinières privées et le reste des pépinières du ministère, alors que les sauvageons étaient extraits de terrains privés.

La plantation s'est effectuée en bordure des grandes routes provinciales, dans des parcs publics, des cours d'école, des terrains de jeux et le long de certaines rues principales de villes et villages.

Le tableau suivant donne une bonne idée de la répartition des arbres d'ornementation.

Plantation d'arbres d'ornementation 1964/65

Comté	Nombre d'arbres	Comté	Nombre d'arbres
Arthabaska	175	Lévis	200
Beauharnois	50	Lotbinière	60
Chicoutimi	2,200	Matane	300
Chambly	300	Matapédia	700
Châteauguay	70	Napierville-Laprairie	200
Deux-Montagnes	75	Québec	818
Dorchester	760	Richmond	150
Duplessis	500	Rimouski	900
Gaspé-Nord	200	Roberval	800
Gatineau	300	Rouville	40
Iberville	175	Rouyn-Noranda	360
Jacques-Cartier	400	St-Hyacinthe	525
Jonquière-Kénogami	200	St-Maurice	100
Lac-St-Jean	100	Stanstead	250
Laprairie	200	Terrebonne	540
L'Assomption	290	Vaudreuil-Soulanges	70
Laval	550	Verchères	125
		TOTAL	12,683

école forestière de duchesnay

Le ministère des Terres & Forêts dirige et subventionne un centre de recherches et d'enseignement forestiers, situé à Duchesnay, dans le comté de Portneuf, à vingt-cinq milles de Québec. Son domaine forestier s'étend sur une superficie de douze milles carrés.

Le champ d'action des techniciens formés à l'école de Duchesnay se fait de plus en plus vaste. L'utilité et l'importance de cette institution se reflètent par le nombre sans cesse croissant de demandes de renseignements et d'admission reçues non seulement de la province de Québec, mais aussi des neuf autres provinces du Canada, des Etats-Unis et même de l'Europe.

L'Etat, à lui seul, a embauché cette année, quelque soixante finissants gardes-forestiers, répartis comme suit: districts forestiers, service des inventaires, restauration forestière, ARDA, Hydro-Québec, renseignements forestiers, etc. L'industrie forestière, les arpenteurs et les ingénieurs de la pratique privée ont employé le reste des cent cinq diplômés de 1964/65. Et les offres d'emplois continuent d'affluer à Duchesnay. L'industrie des bois de sciage a requis les services des 38 diplômés en classification des bois.

L'Ecole forestière améliore sans cesse ses méthodes d'enseignement et élève son niveau académique. La préférence est toujours accordée aux candidats d'expérience qui possèdent une 10^{ième} année scolaire ou mieux encore, une 11^{ième} année. L'âge minimum d'admission est de 18 ans.

Chaque année, un avis est envoyé à tous les chefs de districts forestiers de la province et à tous les gérants de compagnies forestières les invitant à désigner, dans un délai raisonnable, les candidats d'élite qu'ils se proposent de diriger vers Duchesnay.

Cours de Garde-Forestier

Ce cours requiert un stage de 8 mois à Duchesnay. On y enseigne toutes les matières pertinentes à la foresterie, notamment le mesurage des bois, contrôle des opérations forestières, l'inventaire forestier. Le corps professoral s'efforce de donner aux élèves un enseignement pratique conforme aux cours théoriques reçus. Les matières qui ne nécessitent pas de travaux pratiques sont données pendant les plus mauvaises saisons et les jours de pluie. L'horaire des cours n'est pas rigide mais adapté aux intempéries.

Arpentage

Les notions d'arpentage topographique que l'étudiant reçoit lui permettent de pouvoir seconder efficacement l'arpenteur dans ses différents travaux tels que: tracés de méridiens ou parallèles sur le terrain, divisions de concessions forestières ou minières, bornages, levées topographiques, tracés de chemins, de voirie forestière ou provinciale.

L'essor que connaît actuellement le développement des richesses naturelles et la construction de routes nouvelles ajouté au fait que l'Ecole forestière est présentement la seule institution qui donne un cours de technicien en arpentage, fait qu'une partie de plus en plus grande des gradués sont sollicités comme homme d'instrument et chef d'équipe sur ce genre de travail.

Exploitation forestière

Cette branche fournit à l'élève les notions de base qui le rendent apte à estimer et contrôler le coût des différentes phases d'une opération forestière.

L'absence de travaux pratiques en cette matière, en raison du trop grand nombre d'élèves, de la pénurie d'équipement et de l'exiguïté de la limite forestière est compensée par les démonstrations, les films et la visite d'opérateurs forestiers.

Photogrammétrie

Aucune science comme la photogrammétrie ne trouve autant d'applications dans divers domaines. En effet, elle sert de base aux travaux

préliminaires d'arpentage, de voirie, d'exploitation et d'inventaire forestier. C'est pourquoi l'élève doit se familiariser avec les différents instruments qui lui permettent d'interpréter la photographie aérienne.

La Station forestière de Duchesnay a aussi pour but principale, la formation d'ouvriers qualifiés se rattachant à l'exploitation des scieries, à l'utilisation et à la mise en marché de toutes les espèces de bois.

1 — Classeurs-mesureurs de bois.

2 — Affûteurs des scies.

1 — Les classeurs de bois sont les ouvriers chargés dans une industrie de transformation, de mesurer le bois, de le classer avant et après sa transformation en produit ouvré, de prendre charge d'une cour à bois, etc . . . Les élèves doivent subir aussi les épreuves de l'option complémentaire de conducteur de séchoir à bois et de mesureur.

Les élèves passent alternativement dans les ateliers de classement des bois de sciage, de mesurage des bois, de séchage des bois et vont en forêt pour la reconnaissance des groupes et leurs conditions d'exploitation. La formation qu'ils reçoivent est polyvalente. Elle convient même à des jeunes gens susceptibles d'avoir des responsabilités dans l'entreprise qui les accueillera après leur scolarité.

2 — Les affûteurs sont les ouvriers chargés dans une scierie d'entretenir toutes les lames de scie (scie à ruban - scie circulaire - scie alternative, toutes sortes de denture). Ils reçoivent des cours pratiques et théoriques sur le fonctionnement et l'entretien général de toutes machines à bois, de débitage et d'usinage.

Voici une liste non limitative des débouchés possibles:

- Classeurs de bois, mesureurs ou affûteurs dans les différentes industries du bois dans le Québec et dans les provinces voisines;
- Accès rapide au grade de chef d'équipe et contremaître, suivant âge et capacité;
- Chef de service, entretien, représentation industrielle;
- Conducteur de séchoir à bois etc . . .

Cours de protection des forêts

Les compagnies forestières et les associations de protection des forêts ont inscrit à Duchesnay, en 1964/65, 41 auditeurs au cours régulier de protection du printemps et 42 auditeurs au cours abrégé d'automne.

L'Ecole forestière voit à l'aménagement du domaine forestier de Duchesnay en construisant des chemins forestiers. Une équipe d'étudiants de la restauration forestière, dirigée par les techniciens, continue la coupe de nettoyage de la forêt. L'Ecole offre les facilités dont elle dispose pour certains travaux pratiques des étudiants en génie forestier de l'université Laval.

chemin d'accès en forêt

La Province de Québec reconnaît que dans l'intérêt du public, il est essentiel d'aménager de façon rationnelle les forêts de la Couronne et que pour réaliser cet objectif, il est reconnu qu'il est important d'avoir accès aux dites forêts.

C'est donc dans ce but que la Province, par son ministère des Terres et Forêts, a entrepris depuis 1960 un programme de construction de voies d'accès aux richesses forestières. Ce programme entre dans les cadres d'un accord entre les deux gouvernements, celui de la Province et celui du gouvernement du Canada et prévoit un remboursement de l'ordre de 50 pour cent des dépenses encourues pour la réalisation de projets de construction de chemins forestiers.

Au cours de l'exercice financier 1964/65, le ministère, par l'entremise de son Service Forestier, a dépensé une somme de \$2,111,700. dollars et il a été construit 248.60 milles de chemins forestiers de sorte qu'à la fin de l'année 1965, 900 milles de voies d'accès ont été réalisés et cela dans plus de 15 comtés.

En plus d'avoir donné accès à de grandes régions boisées, ce programme a permis de procurer du travail à plus de 600 personnes, lesquelles ont accumulé des gains dépassant \$300,000.

Comme ces travaux se font en régie sous la surveillance du ministère, celui-ci a loué plusieurs pièces de machinerie lourde, tels que béliers mécaniques, niveleuses, chargeurs, pelles, camions. Le ministère a dépensé en location de machinerie une somme dépassant \$1,600,000. Quand aux matériaux nécessaires à la construction de chemins, ils représentent une dépense de l'ordre de \$200,000.

**Construction de chemins d'accès en forêt
1964/65**

Comtés	Localisation des chemins d'accès (région)	Nombre de milles
Abitibi-Est	24 — Riv. Mégiscane	9.0
	31 — Canton Vassal	9.0
	54 — Quévillon à Matagami	10.3
	55 — Matagami à Baie James	7.5
	67 — Lac Faillon	9.2
Abitibi-Ouest	9 — Villebois et Bourque	2.7
	19 — Canton Mazarin	4.5
Bellechasse	32 — Réserve Daaquam	1.5
Bonaventure	14 — Riv. Bonaventure	7.6
	15 — Riv. Petite Cascapédia	7.4
	58 — Ruisseau Grand Nord	6.1
	59 — Canton Garin	5.5
	64 — Ruisseau Meadow	4.4
Chicoutimi	52 — Forêt Domaniale Valin - Ste-Marguerite	16.3
	62 — Ruisseau Dallaire	10.0
Duplessis	21 — Riv. au Tonnerre	5.0
	41 — Riv. Natashquan	2.0
	42 — Riv. Mingan	2.0
Gaspé-Nord	22 — Grande-Vallée	3.7
Gaspé-Sud	16 — Chandler - Murdochville	20.3
Kamouraska	40 — Canton Parke	0.7
Lavolette	47 — Lac Des Piles	0.7
	50 — Riv. Wessoneau	7.0
Matane	26 — Forêt Domaniale de Matane	4.0
Matapédia	38 — Chemins construits vers les tours d'observation	15.0
	60 — St-Léon le Grand	5.2
	61 — Ruisseau Inlet	4.0
Montmorency	39 — Forêt Expérimentale de Montmorency	7.5
Montmagny	48 — Réserve Talon	2.5
Roberval	37 — Riv. du Grand Portage	3.0
	56 — Riv. Mistassini - Lac Rat	6.0
Saguenay	51 — Riv. aux Outardes	22.0
	65 — Canton Albert	6.5
	66 — Riv. Vankaughnet	5.0
St-Maurice	53 — Lac Siffleux à Riv. Matawin	6.0
Témiscamingue	63 — Belleterre à Route 58	7.5
Témiscouata	57 — Canton Auclair	2.0
Total:		248.6

**Chemins d'accès construits au Québec
1960/65**

Années	Nombre de milles
1960/62 (2 années)	162.70
1962/63	243.10
1963/64	245.85
1964/65	248.60
Total:	900.25

statistiques concernant l'industrie forestière

Valeur des expéditions de bois à pâte et de pâtes et papiers en 1963/64

Description	Valeur \$1,000	
	1963	1964
Expéditions de bois à pâte hors du Québec	14,113	19,546
Expéditions de pâte de bois hors du Québec	82,674	88,506
Expéditions de papiers et cartons au Canada et à l'étranger	527,937	585,731
Total	624,724	693,783

Bois à pâte coupés en 1964 suivant la tenure des terrains d'exploitation

Description	Nombre de cordes	
BOIS COUPES DANS LES FORETS DE LA COURONNE	4,304,000	
Concessions forestières	3,915,000	
Autres terres de la Couronne	389,000	
BOIS COUPES SUR LES TERRAINS PRIVES	1,880,000	
Petites et moyennes propriétés	1,417,000	
Grandes propriétés privées	463,000	
Total	6,184,000	

Bois à pâte coupé en 1964 par district administratif du service forestier

No District	Nombre de cordes		Total
	Forêts de la Couronne	Terrains privés	
1	153,288	9,708	
2	168,008	76,458	
3	54,583	149,577	
4	288,366	219,986	
5	1,160,207	93,702	
6	381,640	21,702	
7	424,384	18,421	
8	342,687	784,930	
9	94,633	244,821	
10	57,972	47,105	
11	767,023	29,976	
13	596	—	
15	80,173	36,883	
16	189,006	43,873	
20	69,326	25,953	
21	—	7,774	
23	71,968	57,977	
24	—	11,660	
	4,303,860	1,880,506	6,184,366

Production des pâtes, papiers et cartons en 1964

Description	Nombre de tonnes de 2,000 lbs	
PRODUCTION DES PATES		5,239,000
Pâte mécanique	2,987,000	
Pâte au bisulfite	1,278,000	
Pâte au sulfate	779,000	
Autres pâtes	96,000	
Sassures	99,000	
PRODUCTION DES PAPIERS et CARTONS		4,473,000
Papier journal	3,442,000	
Papier bouquin ou à écriture	114,000	
Papier d'emballage	191,000	
Papier de soie	70,000	
Autres papiers	72,000	
Cartons	584,000	

Personnel employé et salaires payés par l'industrie des pâtes et papiers en 1964

Description	Nombre d'employés	Salaires payés	
AUX USINES	26,914		\$156,464,274
Employés appointés	4,641	\$ 31,945,044	
Employés à gages	22,273	\$124,519,230	

Le nouveau questionnaire mensuel utilisé en 1964 par notre Bureau ne contenait plus de section pour les employés en forêt par les compagnies de pâtes et papiers.

Statistiques concernant l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec en 1964

Description	Montant ou quantité
Bois coupés et achetés (cordes)	6,184,000
Valeur des matières premières et autres fournitures utilisées	\$242,927,390
Valeur de la pâte vendue	\$102,982,840
Valeur des papiers et cartons vendus	\$585,731,202

Statistiques sur l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec depuis 1953

Année	Nombre d'usines	Nombre d'employés à l'usine	Salaires payés \$	Bois à pâte utilisé (cordes)	Copeaux reçus à l'usine (tonnes)	Production	
						Pâtes (tonnes)	Papiers (tonnes)
1953	55	25,303	93,202,000	5,597,000	—	4,132,000	3,553,000
1954	55	26,908	105,918,000	5,886,000	—	4,299,000	3,632,000
1955	55	28,114	113,894,000	6,044,000	—	4,485,000	3,874,000
1956	54	29,680	127,493,000	6,439,000	—	4,809,000	4,054,000
1957	54	28,528	127,088,000	6,047,000	—	4,619,000	3,986,000
1958	55	27,292	121,954,000	5,402,000	—	4,210,000	3,694,000
1959	56	26,020	123,233,000	5,560,000	—	4,137,000	3,813,000
1960	52	27,911	134,035,000	5,807,000	—	4,496,000	3,906,000
1961	52	26,253	137,932,000	5,960,000	—	4,597,000	3,947,000
1962	54	26,528	143,670,000	6,177,000	—	4,681,000	4,017,000
1963	53	25,897	145,918,000	6,363,000	—	4,760,000	4,063,000
1964	52	26,914	156,464,000	6,234,000	521,000	5,239,000	4,473,000

**Production totale de bois d'oeuvre, par essence,
et autres principaux produits — 1963**

Bois d'oeuvre	Quantité	Valeur
	1,000 p.m.p.	\$
RESINEUX		
Epinette et sapin	843,381	55,475,645
Pin gris	101,932	5,887,849
Pin blanc	65,660	5,606,543
Pruche	15,101	928,663
Pin rouge	3,995	320,005
Cèdre	8,207	453,685
Mélèze	123	7,316
	1,038,399	68,679,706
FEUILLUS		
Bouleau	12,095	874,378
Merisier	116,851	12,109,279
Erable	44,860	3,751,047
Peuplier ou tremble	15,381	843,962
Orme	3,628	263,751
Tilleul	8,122	720,674
Hêtre	1,819	113,458
Frêne	782	64,501
Chêne	1,806	157,687
Autres bois durs	3,525	269,408
	208,869	19,168,145
	1,247,268	87,847,851
AUTRES PRODUITS		
Bois à fuseaux	10,258	1,454,523
Bois de dimensions	5,001	886,078
Bardeaux (carrés - 84,885)	8,488	588,397
Lattes (mille - 102,404)	20,481	1,135,859
TRAVERSESES		
Résineux (unités - 32,600)	1,044	52,300
Feuillus (unités - 158,562)	5,074	309,848
Grand total	1,297,614	92,274,856

Statistiques sur l'industrie des bois de sciage au Québec

Année	Main d'oeuvre et salaires			Production					Valeur à l'usine de la Production
	Nombre de scieries	Nombre d'employés	Salaires payés	Sciages 1,000 p.m.p.	Fuseaux 1,000 p.m.p.	Bardeaux (Carrés)	Lattes	Traverses (unités)	
1951	2,366	19,358	\$14,576,000	1,186,567	12,210	102,861	38,864	541,071	\$82,374,000
1952	2,320	18,025	14,063,000	1,110,384	13,955	82,415	39,871	880,618	78,156,000
1953	2,148	17,553	14,441,000	1,181,663	11,121	77,809	61,881	662,859	82,269,000
1954	2,124	16,529	13,337,000	1,084,493	8,407	68,083	57,577	513,499	74,988,000
1955	1,975	15,841	12,971,000	1,019,513	8,044	74,232	60,163	376,398	70,858,000
1956	1,740	13,805	15,400,000	1,098,996	9,857	67,252	37,760	385,143	78,766,000
1957	1,662	13,351	14,120,000	1,047,257	10,681	43,494	46,321	627,398	74,960,000
1958	1,613	12,347	14,476,000	917,735	8,465	42,478	38,712	529,933	66,002,000
1959	1,559	12,377	15,670,000	997,486	7,091	65,768	68,300	493,909	72,148,000
1960	1,390	13,089	18,590,000	1,032,969	10,037	121,862	64,012	311,891	75,103,000
1961	1,184	12,585	17,825,000	1,013,115	10,554	63,880	58,315	203,803	74,291,000
1962	1,127	13,986	24,050,000	1,125,792	11,666	78,193	90,084	195,624	83,070,000
1963	1,074*	14,233	25,483,000	1,247,268	15,259	84,885	102,404	191,162	92,274,856

* Scieries en opération seulement.



service de la protection

Le Service de la Protection, conjointement avec les associations de protection, les concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, assure la protection des forêts contre l'incendie dans la province de Québec.

Le Service de la Protection est un organisme gouvernemental établi en 1924 au sein du Ministère des Terres et Forêts pour assurer la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu et pour veiller à la protection des terres vacantes de la Couronne, des réserves cantonales et des territoires de colonisation. C'est aussi le Service de la Protection qui contrôle tout le système de protection des forêts de la Province. Ce service a continué en 1964 à améliorer son organisation par la création d'un nouveau district administratif à Gaspé.

Les associations de protection sont des groupements formés de concessionnaires et propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de se grouper pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi qui les oblige à protéger leurs concessions forestières et leurs forêts privées de plus de 2,000 acres en étendue. Elles sont au nombre de six; leurs frais d'opération sont assumés par leurs membres au prorata de la superficie du territoire de chacun, mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies leur sont remboursées par le Service de la Protection.

Les concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, au nombre de 26 en 1964, forment la troisième catégorie. Ils assument eux-mêmes la protection de leurs boisés; ils ont les mêmes obligations et les mêmes privilèges que les associations.

superficie protégée

Les superficies protégées en 1964 formaient une étendue de 111,548,059 acres ou 174,294 milles carrés. Parmi les 55,243,321 acres de terrains protégés par le Service de la Protection, l'on comptait une superficie de 8,033,154 acres dont il a assumé la surveillance pour le compte de 84 propriétaires ou concessionnaires forestiers. De son côté, le Service de la Protection a confié à d'autres organismes de protection la surveillance de 5,777,671 acres réparties comme suit:

Ass. P. F. St-Maurice	455,701 acres
Ass. Gaspésienne P. F.	1,614,940 "
Ass. P. F. Laurentiennes	3,024,426 "
Lower Ottawa F. P. Ass.	69,484 "
Ottawa River F. P. Ass.	453,120 "
Autres	160,000 "

Superficies protégées en 1964 par Organisme de Protection

Organisme	Nombre d'acres	Pourcentage
SERVICE DE LA PROTECTION		
District No 1 — Amos	5,803,520	55,243,321 49.5
" " 2 — Rouyn	1,783,488	
" " 3 — Hull	1,872,640	
" " 4 — Nord de Montréal	2,141,592	
" " 5 — Shawinigan	1,892,160	
" " 6 — Chicoutimi	5,048,960	
" " 7 — Roberval	5,648,617	
" " 8 — Québec et Cantons de l'Est	2,894,031	
" " 9 — Notre-Dame-du-Lac	1,923,000	
" " 10 — Rimouski	1,427,840	
" " 11 — Hauterive	198,400	
" " 12 — Parc des Laurentides	2,397,440	
" " 13 — Chibougamau	10,081,024	
" " 14 — Matane	265,600	
" " 15 — Sept-Iles	3,285,760	
" " 16 — New-Carlisle	855,686	
" " 20 — Val d'Or	3,463,854	
" " 21 — La Sarre	3,948,669	
" " 23 — Gaspé	311,040	
ASSOCIATIONS DE PROTECTION		
Ass. de Protection des Forêts du St-Maurice	9,305,230	53,376,292 47.9
Ass. de Protection Forestière Price Ltée	5,756,288	
Ass. Gaspésienne de Protection des Forêts Ltée	5,373,577	
Ass. Protectrice des Forêts Laurentiennes Ltée	15,720,157	
The Lower Ottawa Forest Protective Ass. Ltd.	11,158,960	
The Ottawa River Forest Protective Ass. Ltd.	6,062,080	
CONCESSIONNAIRES et PROPRIETAIRES NON-ASSOCIES (26)		
		2,928,446 2.6
TOTAL		111,548,059 100.0

le personnel

Au personnel régulier des divers organismes de protection s'ajoutent des sous-gardes-feu, des émetteurs de permis de circulation, et des inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires. Les sous-gardes-feu ne sont que des émetteurs de permis de brûlage moyennant une rétribution nominale. Les émetteurs de permis de circulation sont en grande partie des secrétaires de clubs de chasse et de pêche, des gardiens de barrières, des résidents riverains de la forêt, etc., légalement autorisés à émettre des permis de circulation avec ou sans rémunération. Les inspecteurs ou gardes-feu auxiliaires sont en majorité des officiers de compagnies, des fonctionnaires, des gardiens de clubs de chasse et de pêche, des ingénieurs, des arpenteurs, etc., auxquels on accorde une nomination d'officier auxiliaire ne comportant pas de rémunération.

L'on comptait également en 1964 un contingent de 232 gardes-feu municipaux dans 49 municipalités rurales. Si l'on ajoute le nombre des gardes-feu municipaux, des sous-gardes-feu, des émetteurs de permis de circulation et inspecteurs et gardes-feu auxiliaires au personnel régulier des divers organismes de protection, l'on arrive à un total de 7,956 personnes qui étaient directement ou indirectement employées à la protection des forêts en 1964. Mentionnons également que 10,678 combattants ont été embauchés en 1964, pour travailler pendant 261,974 heures à l'extinction des incendies.

Personnel affecté à la protection des forêts en 1964

Organisme	Réguliers		Sous gardes- feu	Emetteurs de per- mis de circulation	Auxiliaires	
	Inspec- teurs	Gardes- feu			Inspec- teurs	Gardes- feu
Service de la Protection						
Bureau Chef	35	—	—	204	233	3
District No 1	10	69	—	2	23	49
" " 2	4	57	—	39	6	53
" " 3	5	25	47	1	2	17
" " 4	7	28	15	2	—	12
" " 5	3	40	—	4	6	32
" " 6	10	96	—	24	7	75
" " 7	14	66	—	14	13	26
" " 8	4	33	1	—	21	90
" " 9	9	35	—	1	4	27
" " 10	10	68	16	—	16	68
" " 11	14	22	—	2	1	43
" " 12	16	108	—	22	1	2
" " 13	11	58	—	32	11	63
" " 14	3	10	—	5	3	9
" " 15	4	53	—	—	3	16
" " 16	5	27	2	—	2	33
" " 20	8	67	—	7	29	26
" " 21	8	60	—	6	5	5
" " 23	2	20	2	—	2	—
Total	182	942	83	365	393	649
Associations de Protection						
Ass. P. F. St-Maurice	43	260	—	226	116	407
Ass. P. F. Price	16	98	—	87	41	174
Ass. Gaspésienne P. F.	13	111	—	175	89	372
Ass. P. F. Laurentiennes	63	437	—	140	164	551
Lower Ottawa F. P. Ass.	47	137	—	141	142	378
Ottawa River F. P. Ass.	26	128	—	17	—	171
Total	208	1,171	—	786	552	2,053
Concessionnaires et proprié- taires non-associés						
	34	101	—	20	19	166
Grand Total	424	2,214	83	1,171	964	2,868

Equipement

L'outillage et l'équipement des divers organismes de protection comprend des quantités considérables de tours d'observation, lignes téléphoniques, stations de météorologie, motopompes, boyaux à incendie, sacs ou réservoirs à eau avec gicleur, automobiles, camions, camions-citernes, station de radio, pelles, haches, râteaux, chaudières, brûleurs à déchets forestiers, réservoirs à relais, scies mécaniques, canots et autres embarcations, etc. A ce matériel des organismes de protection s'ajoute un nombre considérable d'automobiles, camions, avions, tracteurs, etc., dont les services sont utilisés durant la saison de protection et en particulier pour le combat des incendies.

Equipement des Organismes de Protection en 1964

Organisme	Tours d'observation	Milles de lignes téléphoniques	Stations de météorologie	Moto-pompes	Boyaux de 1 1/2"	Sacs à eau avec gricleur	Réservoir à eau avec gricleur	Automobiles	Camions	Camions-citernes	Radio	
											Nombre d'appareils	Nombre de stations
Service de la Protection												
Bureau Chef	—	—	—	19	2,500	12	10	5	—	—	205	1
District No 1	11	2	4	78	132,000	255	516	2	14	1	55	31
" " 2	4	1	3	64	107,200	82	520	1	12	1	17	10
" " 3	4	3	3	50	78,100	—	273	4	1	—	—	—
" " 4	6	9	3	67	95,000	170	750	—	14	1	2	—
" " 5	6	23	3	31	40,550	62	178	—	4	—	38	11
" " 6	17	107	6	91	148,900	616	335	—	15	1	66	30
" " 7	16	17	4	77	90,200	151	258	1	10	1	53	17
" " 8	1	—	10	92	142,380	88	857	1	17	—	3	—
" " 9	1	—	4	57	104,150	107	676	—	10	1	—	—
" " 10	—	2	7	89	206,240	131	565	—	27	2	—	—
" " 11	5	13	3	39	64,000	24	107	1	6	—	12	11
" " 12	17	708	6	77	89,875	425	255	5	25	1	26	6
" " 13	15	—	3	52	62,750	52	197	—	6	—	37	4
" " 14	4	—	2	24	39,300	—	258	—	3	—	—	—
" " 15	8	—	7	46	40,000	125	12	—	2	—	36	16
" " 16	—	—	4	42	84,720	236	—	—	2	1	—	—
" " 20	10	40	4	37	65,200	182	341	1	6	1	40	3
" " 21	8	1	4	41	45,500	86	374	—	7	1	25	4
" " 23	—	—	3	27	41,225	16	90	—	5	—	—	—
Total	133	926	83	1,100	1,679,790	2,820	6,572	21	186	12	615	144
Associations de Protection												
Ass. P. F. St-Maurice	87	576	22	172	286,450	1,084	264	5	32	13	97	97
Ass. P. F. Price	26	453	10	116	213,400	878	298	1	8	2	13	8
Ass. Gaspésienne P. F.	29	327	14	79	194,000	163	811	3	31	1	33	33
Ass. P. F. Laurentiennes	119	293	64	229	513,600	872	1,664	3	87	8	316	255
Lower Ottawa F. P. Ass.	67	374	21	202	447,900	513	1,091	6	24	4	276	166
Ottawa River F. P. Ass.	42	27	11	106	198,000	521	116	4	19	—	117	78
Total	370	2,050	142	904	1,853,350	4,031	4,244	22	201	28	852	637
Concessionnaires et propriétaires non-associés	17	510	5	113	178,900	180	437	54	63	4	9	3
Grand Total	520	3,486	230	2,117	3,712,040	7,031	11,253	97	450	44	1,476	784

travail exécuté

Le travail exécuté par le personnel des divers organismes de protection consiste dans l'aménagement et l'entretien de facilités de transport, la construction et l'entretien de lignes téléphoniques, tours d'observation, camps et autres bâtisses, le maintien en bon état de l'outillage et l'équipement, des patrouilles, des inspections, le combat des incendies, la surveillance dans les tours d'observation, le contrôle du brûlage des abatis et autres déchets forestiers, de la circulation en forêt et de la cueillette des bleuets et autres fruits sauvages, les observations météorologiques, le prélèvement d'échantillons d'insectes pour les fins de l'inventaire annuel des insectes forestiers, la mise en vigueur des lois et règlements concernant la protection des forêts, etc.

Travail exécuté par le personnel des Organismes de Protection en 1964

Organisme	Distance parcourue en milles							Total	Nombre d'affiches posées	Nombre d'arpents	
	A pied	Avec cheval	En avion	En auto	En bicyclette	En draine ou chemin de fer	En canot ou yacht			Nouveaux portages coupés	Anciens portages nettoyés
Service de la Protection											
District No 1	5,420	—	5,093	72,645	—	—	3,206	86,364	904	25	73
" " 2	3,310	—	—	134,064	—	1,833	3,317	142,524	837	133	3
" " 3	1,236	—	—	141,320	—	22	50	142,628	662	—	—
" " 4	2,125	—	—	101,645	—	—	684	104,454	280	10	7
" " 5	11,639	—	499	42,081	52	3,098	7,506	64,875	435	—	675
" " 6	6,259	—	5,869	143,076	100	9	13,142	168,455	484	18	27
" " 7	5,551	38	1,210	207,819	—	428	4,675	219,721	890	—	78
" " 8	8,105	—	—	207,252	—	—	45	215,402	1,602	—	68
" " 9	3,925	—	—	139,955	—	—	—	143,880	874	—	2
" " 10	2,381	362	—	283,580	—	—	2	286,325	1,240	—	12
" " 11	2,028	—	9,817	40,502	—	400	7,990	60,737	603	—	—
" " 12	15,836	—	275	256,491	328	1,194	8,352	282,476	751	120	2,262
" " 13	1,602	—	14,980	46,764	—	571	4,790	68,707	160	59	23
" " 14	1,955	—	—	58,238	—	—	—	60,193	204	—	20
" " 15	2,410	—	2,872	10,661	—	210	18,829	34,982	274	—	32
" " 16	2,127	534	—	138,491	—	—	—	141,152	382	—	—
" " 20	4,911	—	3,766	66,512	—	3,710	2,190	81,089	215	5	517
" " 21	4,785	—	2,960	120,965	—	104	2,085	130,899	524	823	3,860
" " 23	706	—	—	54,487	268	—	—	55,461	95	—	—
Total	86,311	934	47,341	2,266,548	748	11,579	76,863	2,490,324	11,416	1,193	7,664
Associations de Protection											
Ass. P. F. St-Maurice	50,698	127	52,572	599,404	—	4,681	4,974	712,456	3,833	648	3,094
Ass. P. F. Price	17,665	—	14,555	262,069	380	—	24,432	319,101	2,230	85	1,085
Ass. Gaspésienne P. F.	1,489	—	16,645	309,307	—	8,439	16	335,896	1,484	5	628
Ass. P. F. Laurentiennes	61,660	191	36,078	986,343	—	9,945	37,557	1,131,774	5,549	997	7,226
Lower Ottawa F. P. Ass.	24,940	—	95,691	486,437	—	260	16,831	624,159	1,879	1,329	1,602
Ottawa River F. P. Ass.	19,593	6	14,260	194,716	—	209	33,307	262,091	2,519	948	13,909
Total	176,045	324	229,801	2,838,276	380	23,534	117,117	3,385,477	17,494	4,012	27,544
Concessionnaires et propriétaires non-associés											
	18,427	—	7,224	236,533	—	776	7,035	269,995	1,698	644	2,245
Grand Total	280,783	1,258	284,366	5,341,357	1,128	35,889	201,015	6,145,796	30,608	5,849	37,453
Pourcentage	4.6	—	4.6	86.9	—	0.6	3.3	100.0			

Distribution des jours de travail du Personnel des Organismes de Protection en 1964

Organisme	A défricher de nouveaux portages	A nettoyer d'anciens portages	A la construction et à l'entretien			A la patrouille	Aux travaux d'extinction	A la surveillance sur tours d'observation	A l'inspection	Aux barrières	Aux postes	A divers travaux	Total
			De lignes télépho- niques	De tours d'obser- vation	De bâtisses								
Service de la Protection													
District No 1	19	114	—	42	404	1,134	34	917	134	817	1,204	766	5,585
" " 2	5	78	—	29	195	1,654	155	185	115	1,547	3,395	678	8,036
" " 3	—	26	1	23	15	1,832	202	213	500	—	1,590	114	4,516
" " 4	6	56	26	43	43	1,398	193	344	106	—	997	908	4,120
" " 5	—	257	102	41	338	800	21	283	146	274	2,205	119	4,586
" " 6	—	19	199	86	872	2,536	66	947	1,702	831	1,451	4,874	13,583
" " 7	40	101	20	19	578	5,274	15	1,159	378	1,384	3,249	707	12,924
" " 8	—	68	—	—	120	3,209	138	30	—	218	1,024	1,500	6,307
" " 9	—	—	4	—	190	3,255	38	97	—	—	2,187	507	6,278
" " 10	—	15	4	—	92	6,102	38	—	1,101	—	3,513	775	11,640
" " 11	—	—	45	23	86	422	72	388	34	578	558	265	2,471
" " 12	48	232	1,085	21	430	2,896	46	358	433	3,032	1,073	8,500	18,154
" " 13	56	76	—	83	572	376	114	472	161	—	1,941	843	4,694
" " 14	—	5	155	13	29	586	2	295	169	184	320	495	2,253
" " 15	—	24	—	46	115	1,366	—	1,270	169	—	928	264	4,182
" " 16	—	—	—	—	3	3,662	29	—	200	—	1,498	354	5,746
" " 20	42	174	—	9	345	677	52	818	48	1,105	1,270	874	5,414
" " 21	71	189	9	39	459	1,114	62	528	—	678	2,167	754	6,070
" " 23	—	—	—	—	—	1,081	18	—	52	—	400	116	1,667
Total	287	1,434	1,650	517	4,886	39,374	1,295	8,304	5,448	10,648	30,970	23,413	128,226
Associations de Protection													
Ass. P. F. St-Maurice	437	959	755	749	3,749	5,617	714	5,402	1,374	2,067	10,176	4,449	36,448
Price Bros. F. P. Ass.	39	110	580	59	967	4,616	19	919	1,008	1,389	1,702	2,273	13,681
Ass. Gaspésienne P. F.	2	115	608	41	651	2,645	91	3,104	983	5,346	2,239	2,402	18,227
Ass. P. F. Laurentiennes	165	776	526	1,055	4,397	12,627	403	8,178	2,746	8,495	10,652	7,688	57,708
Lower Ottawa F. P. Ass.	28	340	548	192	723	2,997	614	4,168	2,627	3,275	4,388	4,508	24,408
Ottawa River F. P. Ass.	288	161	249	160	993	3,114	689	4,599	626	2,636	1,471	4,261	19,247
Total	959	2,461	3,266	2,256	11,480	31,616	2,530	26,370	9,364	23,208	30,628	25,581	169,719
Concessionnaires et pro- priétaires non-associés	247	535	240	14	246	5,974	23	298	1,431	2,166	3,060	3,408	17,642
Grand Total	1,493	4,430	5,156	2,787	16,612	76,964	3,848	34,972	16,243	36,022	64,658	52,402	315,587
Pourcentage	0.5	1.4	1.6	0.9	5.3	24.4	1.2	11.1	5.1	11.4	20.5	16.6	100.0

Permis délivrés par les Organismes de Protection en 1964

Organisme	Brûlage de déchets				Circulation en forêt			Cueillette de fruits sauvages		
	Nombre de permis	Acres brûlés	Lots visités avant le brûlage	Lots visités après le brûlage	Nombre de permis	Nombre de jours alloués en forêt	Nombre de permis visés	Nombre de permis	Nombre de personnes admises	Nombre de jours alloués en forêt
Service de la Protection										
District No 1	245	331	318	33	11,193	237,254	4,230	42	155	864
" " 2	826	938	621	291	25,184	309,952	4,685	557	2,137	23,881
" " 3	370	330	341	205	30	90	2	—	—	—
" " 4	2,096	1,647	1,836	768	74	1,152	428	—	—	—
" " 5	115	112	95	68	2,770	8,592	44	51	219	3,167
" " 6	85	75	118	12	52,437	371,532	8,607	744	3,616	36,160
" " 7	91	870	51	38	18,047	160,690	9,144	671	2,981	18,982
" " 8	4,224	4,527	2,942	2,459	3,901	11,920	4	—	—	—
" " 9	1,310	2,042	2,108	1,265	2,092	19,277	104	—	—	—
" " 10	1,198	2,044	957	773	3,601	9,688	564	—	—	—
" " 11	11	17	9	8	14,199	99,092	3,300	101	514	808
" " 12	—	—	—	—	74,364	398,272	364,680	286	286	286
" " 13	32	41	32	19	10,595	90,537	2,316	—	—	—
" " 14	—	—	—	—	8,221	50,000	3,314	88	342	488
" " 15	—	—	—	—	513	1,440	340	—	—	—
" " 16	413	544	162	237	70	156	—	—	—	—
" " 20	208	394	56	25	14,302	230,978	9,566	121	605	8,987
" " 21	218	470	507	59	7,103	73,452	9,920	76	244	5,172
" " 23	14	12	14	14	—	—	87	—	—	—
Total	11,456	14,394	10,167	6,274	248,696	2,074,074	421,335	2,737	11,099	103,795
Associations de Protection										
Ass. P. F. St-Maurice	245	316	245	239	242,164	1,348,362	213,957	558	2,685	8,269
Ass. P. F. Price	—	—	—	—	98,701	536,173	99,244	241	1,364	2,055
Ass. Gaspésienne P. F.	—	—	—	—	142,325	1,992,550	102,359	878	5,135	20,540
Ass. P. F. Laurentiennes	881	1,183	593	575	310,600	1,724,788	1,031,435	1,093	4,690	29,552
Lower Ottawa F. P. Ass.	36	1,791	23	22	166,512	1,151,583	128,991	495	1,531	13,473
Ottawa River F. P. Ass.	57	21	57	57	41,411	458,973	53,461	58	239	3,591
Total	1,219	3,311	918	893	1,001,713	7,212,429	1,629,447	3,323	15,644	77,480
Concessionnaires et propriétaires non-associés	7	—	7	—	6,045	133,971	59,484	459	1,757	18,611
Grand Total	12,682	17,705	11,092	7,167	1,256,454	9,420,474	2,110,266	6,519	28,500	199,886

protection des forêts dans les municipalités rurales

Le Service de la Protection s'efforce depuis plusieurs années de persuader les municipalités rurales à assurer la protection de leurs boisés contre le feu. Depuis 1956, le Ministère des Terres et Forêts rembourse aux municipalités qui s'organisent à cette fin 50 pour cent de leurs déboursés pour l'achat d'outillage et d'équipement pour le combat des incendies, jusqu'à concurrence de \$1,000 par municipalité. Une autre étape importante dans ce domaine a été marquée en 1957 par la reconnaissance officielle de la fonction de garde-feu municipal.

Ce contingent de gardes-feu s'élevait en 1964 à 232 dans 49 municipalités rurales comprenant une superficie de 477,049 acres de forêt. Dix-sept de ces municipalités ont été appelées en 1964 à combattre 42 incendies qui ont dévasté une superficie de 145 acres et nécessité un total de 1,327 heures de travail d'extinction, dont 377 heures par des gardes-feu municipaux et 950 heures par 200 autres combattants.

Les 232 gardes-feu municipaux nommés en 1964 ont posé un total de 845 affiches de protection et délivré 167 permis de brûlage, en vertu desquels des déchets forestiers ont été brûlés sur une superficie de 481 acres. Ces gardes-feu ont fait un total de 1,007 contacts particuliers avec le public pour fin d'éducation et de publicité en matière de protection des forêts. Notons enfin que 25 municipalités ainsi organisées ont fait l'objet de 296 visites d'officiers du Service de la Protection préposés à la protection des forêts dans les municipalités rurales.

infractions aux lois et règlements

En 1964, 384 plaintes ont été portées pour infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu, dont 132, ou 34.4 pour cent, par les employés du Service de la Protection et 252, ou 65.6 pour cent, par le personnel des associations de protection. La majorité de ces plaintes résultaient d'avoir fumé illégalement en forêt, d'avoir circulé en forêt sans permis, d'avoir allumé des feux sans permis, d'avoir échappé des feux par manque de surveillance, d'avoir négligé des feux de campement, etc. Les mesures prises à l'égard de ces infractions comportent des réprimandes verbales ou écrites, le bannissement de la forêt, le paiement des frais d'extinction des incendies allumés, la confiscation de primes de colonisation, la condamnation à l'amende ou à l'emprisonnement, etc.

Relevé des infractions en 1964

Infraction	Nombre	Pourcentage
Feux allumés sans permis	82	21.3
Feux échappés par manque de surveillance	13	3.4
Circulation en forêt sans permis	152	39.6
Avoir fumé illégalement	129	33.6
Feux de campement négligés	5	1.3
Bris de barrière	2	0.5
Refus de combattre un incendie	1	0.3
Total	384	100.0

Mesures prises à l'égard des infractions en 1964

Organisme	Nombre de plaintes portées	Plaintes annulées ou retirées	Plaintes en suspens	Réprimande ver- bale ou écrite	Inculpés bannis de la forêt	Paiement des frais d'extinction	Confiscation de primes de colonisa- tion pour un montant de		Plaintes portées devant un Juge de Paix				Plaintes portées en Cour de Magistrat			
							\$10.00	\$20.00	Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Amende	Prison	Nombre de plaintes portées	Plaintes renvoyées ou retirées	Amende	Prison
Service de la Protection																
District No 1	9	1	—	5	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 2	10	—	—	8	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 3	8	—	—	2	—	4	—	—	2	1	1	—	—	—	—	—
" " 4	4	1	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 6	7	—	—	2	—	1	2	2	1	1	—	—	—	—	—	—
" " 7	14	—	—	—	—	—	—	14	—	14	—	—	—	—	—	—
" " 8	33	1	—	26	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 9	6	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 10	7	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 11	19	—	—	16	—	—	—	—	3	3	—	—	—	—	—	—
" " 12	5	—	—	4	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—
" " 13	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 20	6	—	—	4	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 21	3	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Associations de Protection																
Ass. P. F. St-Maurice	130	—	—	130	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ass. P. F. Price	54	—	—	32	—	—	—	—	22	—	22	—	—	—	—	—
Ass. Gaspésienne P. F.	23	—	—	23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ass. P. F. Laurentiennes	38	—	2	8	3	—	—	—	25	—	25	—	—	—	—	—
Lower Ottawa F. P. Ass.	6	1	—	—	—	3	—	—	2	—	2	—	—	—	—	—
Ottawa River F. P. Ass.	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—
Total	384	4	2	278	3	19	1	5	72	2	70	—	—	—	—	—

éducation populaire

Le Service de la Protection a continué en 1964 sa campagne de publicité et d'éducation populaire en matière de conservation des forêts. Tous les moyens de publicité connus ont été mis en oeuvre pour faire comprendre au public que la protection des forêts n'incombe pas seulement aux gardes-feu, mais également à chaque citoyen.

C'est ainsi qu'on a fait en 1964 une distribution abondante de dépliants et de fascicules sur la protection des forêts. On a également présenté des exhibits à l'Exposition Provinciale de Québec, aux expositions régionales de Trois-Rivières, Sherbrooke, Rouyn La Sarre, Val d'Or, Amos, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Chibougamau, Mont-Joli, Matane, Causapscal et Sept-Iles, au salon du Sportsman de Montréal, au Salon National de l'Agriculture à Montréal, au Salon du Commerce à Hull, au Club Lions de Malartic, à l'exposition de l'Équipement des Industries de la Forêt tenue à Ottawa, à l'exposition de l'Association de Chasse et de Pêche de Mont-Laurier, à l'exposition sur "Le Camping et la Famille" à Montréal, au congrès de l'Association des Manufacturiers de Bois de Sciage du Québec au Château Frontenac de Québec, et à l'exposition de Camping au Centre des Loisirs de St-Sacrement de Québec.

Le cinéma est utilisé depuis nombre d'années par le Service de la Protection pour fins d'éducation et de publicité en matière de protection forestière. On a enregistré une assistance de 25,002 personnes aux 174 représentations cinématographiques présentées dans des salles publiques, des centres récréatifs, des écoles, d'hôpitaux, des colonies de vacances, des chantiers d'opérations forestières, aux membres de cercles ou de clubs, etc., en particulier dans les régions de Gatineau, Abitibi, Témiscamingue, Lac Saint-Jean, Saguenay, Cantons de l'Est et Gaspésie. On a également présenté des séances cinématographiques à l'Exposition Provinciale de Québec. Notons enfin que des séances de cinéma ont été aussi été présentées par d'autres organismes de protection forestière dans diverses régions de la Province.

Les employés du Service de la Protection et des autres organismes de protection ont posé un total de 30,608 affiches de publicité, pour inciter le public à la prudence en forêt.

La Société Radio-Canada et la plupart des autres postes de radio et de télévision du Québec ont encore gracieusement prêté leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association Forestière Québécoise et la Canadian Forestry Association ont de nouveau fait de leur côté des arrangements avec les pos-

Les organismes de protection des forêts de la Province portent une attention de radio et de télévision pour la diffusion de messages de conservation des forêts. Les postes de télévision ont continué de prêter leur concours pour la présentation de film préparés par le Service de la Protection en collaboration avec l'Office du Film de la Province et ayant trait au permis de circulation, aux feux de campement, aux feux pour chasser les moustiques et aux précautions à prendre lorsqu'on fume en forêt.

La presse a aussi généreusement contribué à tenir le public en éveil par la publication d'articles sur la protection des forêts, de comptes rendus de la situation durant la saison des feux, d'appels au public durant les périodes d'alerte et de rapports de condamnations pour infractions aux lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu.

entraînement du personnel

attention sans cesse grandissante à l'entraînement de leur personnel. L'École de Protection des Forêts, située à Duchesnay, comté de Portneuf, a admis en 1964 un nombre record de 83 élèves à ses deux cours d'études, soit 41 à son cours régulier de huit semaines au printemps et 42 à son cours abrégé de trois semaines à l'automne. Des 41 élèves du cours régulier, 15 étaient à l'emploi du Ministère des Terres et Forêts, 23 étaient à l'emploi de compagnies forestières ou des associations de protection des forêts et 3 étaient à leur propre compte. Ce cours comportait un total de 248 heures d'enseignement, dont 149 heures de cours théoriques et 99 heures de travaux pratiques. Tous les élèves de cette seizième promotion ont réussi à décrocher leur diplôme, dont 15 avec très grande distinction, 17 avec grande distinction et 5 avec distinction. Des 42 élèves du cours abrégé, 25 étaient à l'emploi du Ministère des Terres et Forêts et les 17 autres étaient à l'emploi des compagnies forestières ou des associations de protection des forêts. Ce cours comportait un total de 111½ heures d'enseignement, dont 60 heures de cours théoriques et 51½ heures de travaux pratiques.

Les trois centres régionaux d'entraînement établis en ces dernières années par le Service de la Protection, respectivement dans les régions du Saguenay (Lac-aux-Brochets), de l'Abitibi (Pépinières de Trécession) et du Bas du Fleuve (Réserve de Parke), fournissent autant de preuves de l'intérêt porté à l'entraînement du personnel. Deux de ces trois centres d'entraînement ont présenté en 1964 des cours à

quelque 125 employés des divers organismes de protection de leurs régions respectives, soit 48 personnes en deux groupes (dont un groupe de 21 personnes pendant 4 jours et un autre groupe de 27 personnes pendant 2 jours) au centre d'entraînement du Saguenay et 75 personnes pour une durée de trois jours au centre d'entraînement du Bas du Fleuve.

Des périodes d'entraînement sont également organisées au début de la saison de protection dans les différents districts du Service de la Protection qui n'envoient pas leurs employés à ces trois centres d'entraînement.

Les autres organismes de protection organisent aussi chaque printemps des périodes d'entraînement pour leur personnel. Depuis plusieurs années, des concours avec récompense aux vainqueurs sont organisés parmi les gardes-feu, sur l'emploi, l'entretien et le remisage de l'outillage et sur la manutention et la mise en marche des motopompes.

Notons enfin qu'on organise chaque année des périodes d'entraînement en protection des forêts pour le bénéfice du personnel des compagnies forestières et des contracteurs qui exécutent des travaux publics en forêt.

arrosage aérien

L'arrosage aérien des incendies, qui avait constitué en ces dernières années un développement important dans le domaine de la lutte contre les feux de forêt, a enregistré des progrès en 1964. Un nouvel appareil a en effet été ajouté à la flotte d'avions Canso utilisée à cette fin. Cette flotte compte maintenant sept appareils, dont cinq sont munis de réservoirs intérieurs d'une capacité de 800 gallons d'eau, les deux autres étant équipés de réservoirs extérieurs d'une capacité combinée de 650 gallons. Au cours de la saison des feux de 1964, ces avions Canso ont effectué 318 sorties représentant 741 heures de vol. Au total, 2,290,450 gallons d'eau ont ainsi été déversés sur les feux de forêt en 2,891 éjections.

Les services de compagnies privées d'aviation sont également utilisés par les divers organismes de protection pour fin d'arrosage aérien des incendies. Ajoutons que la contribution de l'aviation à la lutte contre les feux de forêt ne se limite pas à l'arrosage aérien des incendies. Depuis plusieurs années en effet les avions sont de plus en plus utilisés en protection des forêts pour transporter la main-d'oeuvre et le matériel, effectuer des patrouilles aériennes pour fin de découverte des incendies, etc.

Contribution des avions Canso à l'arrosage aérien des incendies en 1964

Mois	Heures de vol		Sorties		Ejections d'eau		Gallons d'eau déversés	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avril	0 h. 50 m.	0.1	1	0.3	2	0.1	1,600	0.1
Mai	130 h. 10 m.	17.5	64	20.1	622	21.5	494,750	21.6
Juin	109 h. 00 m.	14.7	59	18.6	463	16.0	370,400	16.1
Juillet	384 h. 30 m.	51.9	147	46.2	1,430	49.5	1,124,500	49.1
Août	32 h. 00 m.	4.3	14	4.4	111	3.8	88,800	3.9
Septembre	45 h. 05 m.	6.1	19	6.0	92	3.2	73,600	3.2
Octobre	32 h. 55 m.	4.4	12	3.8	114	3.9	91,200	4.0
Novembre	7 h. 35 m.	1.0	2	0.6	57	2.0	45,600	2.0
Total	741 h. 05 m.	100.0	318	100.0	2,891	100.0	2,290,450	100.0

incendies forestiers

Au point de vue du nombre des incendies, le Québec a connu en 1964 une saison plus favorable que l'année précédente, mais moins propice que la moyenne des dix dernières années. On a en effet enregistré un total de 1,157 feux de forêt, comparativement à 1,172 l'année précédente et à une moyenne de 810.7 pour les dix dernières années. Mais si l'on considère la superficie incendiée, l'année 1964 a été de beaucoup plus favorable que la précédente et que la moyenne des dix dernières années. Les feux de forêt ont en effet dévasté en 1964 une superficie globale de 71,118 acres, comparativement à 96,219.50 acres en 1963 et à une moyenne de 158,946.50 acres pour les dix dernières années.

Cette superficie de 71,118 acres incendiées en 1964 correspond à 0.064 pour cent de l'étendue totale des forêts présentement protégées. Cette perte est inférieure à la superficie admissible établie d'après des normes scientifiques pour les forêts d'épinette et de sapin de l'Est du Canada, soit 0.1 pour cent.

C'est sur le territoire du district No 6 (Chicoutimi) du Service de la Protection qu'on a enregistré le plus gros feu de forêt de la saison, soit un incendie de 8,896 acres dans le bassin de la rivière Péribonka. Le deuxième plus gros feu de la saison est survenu sur le territoire de The Lower Ottawa Forest Protection Association Ltd., soit un incendie de 7,579 acres dans le bassin de la rivière Outaouais. Le troisième feu en importance, d'une superficie de 7,262 acres, est survenu sur le territoire du district No 2 (Rouyn) du Service de la Protection dans le bassin de la rivière Outaouais. On a enregistré en 1964 treize feux de plus de 1,000 acres, comparativement à dix-sept en 1963 et à une moyenne de 12.5 pour les dix dernières années.

La saison des feux de 1964 a duré 2 jours de plus que celle de 1963 et le nombre de jours que la moyenne des dix dernières années. Elle a en effet duré un total de 211 jours, soit du 16 avril, date du premier incendie, au 12 novembre, date du dernier incendie, comparativement 209 jours en 1963 et à une moyenne de 210.5 jours pour les dix dernières années.

A elle seule, la foudre a allumé 402 feux de forêt en 1964. De leur côté, les fumeurs en ont provoqué 187. Le brûlage des déchets ligneux et les feux d'herbe en ont également occasionné 187. Parmi les autres agents responsables d'incendies en 1964, mentionnons les pêcheurs et

chasseurs avec 160, les feux de campement ou de cuisson et les feux pour chasser les moustiques avec 140, les locomotives, machines ou explosifs avec 47, les feux de maison ou de cheminée avec 20, les cueilleurs de bleuets et les feux allumés pour activer la croissance des bleuets avec 10, etc.

Le montant global des dommages causés par les feux de forêt s'est élevé à \$1,570,328.92 en 1964, comparativement à une moyenne de \$2,888,716.77 pour les cinq dernières années. Cette somme de \$1,570,328.92 comprend du matériel détruit pour un montant de \$145,748.50, à savoir des bâtisses et dépôts pour un montant de \$104,650.00, des fournitures et provisions pour \$24,235.00, des ponts et écluses pour \$1,000.00 et des bois empilés pour \$15,863.50. Ajoutons que les feux de forêt ont détruit en 1964 un total de 185,220 cordes de bois debout, soit 130,451 cordes de bois résineux et 54,769 cordes de bois feuillus, et un total de 2,918 cordes de bois empilés, soit 2,829 cordes de bois résineux et 89 cordes de bois feuillus.

Nombre d'incendies, superficie incendiée et dommages causés, par année

Année	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, acres	Dommages causés (*)
1924	636	203,262.75	
1925	607	20,130.01	
1926	799	33,343.16	
1927	514	40,969.34	
1928	295	6,533.25	
1929	426	10,494.00	
1930	591	44,034.00	
1931	1,020	42,485.25	
1932	1,466	1,027,159.00	
1933	1,553	113,358.00	
1934	1,102	287,649.50	
1935	1,277	280,295.50	
1936	556	29,546.50	
1937	1,033	90,286.24	
1938	1,150	126,535.25	
1939	856	80,300.75	
1940	861	39,948.00	
1941	1,710	1,590,234.25	
1942	931	27,613.75	
1943	699	48,305.75	
1944	1,542	599,818.00	
1945	996	43,688.25	
1946	992	55,764.00	
1947	1,111	96,919.25	
1948	1,280	224,749.75	
1949	1,537	137,888.00	
1950	1,304	203,618.00	
1951	869	267,659.75	
1952	604	55,856.75	
1953	2,257	574,481.75	
1954	392	51,958.75	
1955	1,276	549,550.50	
1956	384	30,229.00	
1957	864	71,783.25	
1958	377	6,893.00	
1959	669	94,888.75	\$ 1,171,031.17
1960	874	127,668.00	3,627,273.28
1961	850	67,241.25	1,796,668.68
1962	1,249	493,033.00	5,512,203.07
1963	1,172	96,219.50	2,336,407.67
1964	1,157	71,118.00	1,570,328.92
Total	39,838	8,063,510.75	\$16,013,912.79
Moyenne annuelle	971.7	196,670.99	\$ 2,668,985.46

(*) Depuis 1959, on utilise une nouvelle méthode d'évaluation des dommages qui ne permet pas d'établir de comparaison avec les années antérieures.

Nombre d'incendies, superficie incendiée et dommages causés en 1964

Organisme	Nombre d'incendies	Superficie incendiée, acres	Dommages causés
Service de la Protection			
District No 1	20	3,486.50	\$ 41,969.70
" " 2	59	16,343.00	215,141.75
" " 3	132	918.00	8,879.75
" " 4	127	2,657.25	28,834.80
" " 5	6	3.50	30.40
" " 6	23	12,275.75	383,074.70
" " 7	4	1,162.75	11,478.40
" " 8	66	692.25	12,752.15
" " 9	16	129.00	2,494.90
" " 10	16	204.50	2,086.25
" " 11	4	454.00	11,727.00
" " 12	3	97.00	3,045.90
" " 13	12	5,709.25	123,826.40
" " 14	1	—	—
" " 15	—	—	—
" " 16	8	23.50	249.00
" " 20	14	248.75	2,154.30
" " 21	9	1,431.00	14,328.85
" " 23	4	10.50	72.00
Total	524	45,846.50	\$ 862,146.25
Associations de protection			
Ass. P. F. St-Maurice	106	1,723.50	\$ 32,919.58
Ass. P. F. Price	15	6.00	174.00
Ass. Gaspésienne P. F.	10	907.75	30,809.69
Ass. P. F. Laurentiennes	92	1,248.25	11,640.78
Lower Ottawa F. P. Ass.	224	20,635.00	624,449.37
Ottawa River F. P. Ass.	178	632.00	7,340.25
Total	625	25,152.50	\$ 707,333.67
Concessionnaires et pro- priétaires non-associés			
	8	119.00	\$ 849.00
Grand Total	1,157	71,118.00	\$1,570,328.92

Norbre d'incendies en 1964, par causes

Organisme	Abatis	Ou- vriers fores- tiers	Récré- ation	Voya- geurs	Che- mins de fer	Fou- dre	Tra- vaux publics	Incen- diaires	Non- classi- fiées	In- con- nues	Total	Pour- cen- tage
Service de la Protection												
District No 1	6	—	3	3	—	—	2	—	5	1	20	1.7
" " 2	17	1	6	15	—	—	2	7	11	—	59	5.0
" " 3	16	3	32	23	2	15	1	3	22	15	132	11.4
" " 4	7	4	20	52	—	4	1	3	31	5	127	11.0
" " 5	1	—	—	3	—	1	—	—	—	1	6	0.5
" " 6	2	1	6	2	—	5	—	3	4	—	23	2.0
" " 7	—	—	2	—	—	—	—	2	—	—	4	0.4
" " 8	6	11	18	10	1	2	6	—	10	2	66	5.7
" " 9	2	—	4	5	1	1	—	—	2	1	16	1.4
" " 10	4	—	—	3	—	3	—	2	2	2	16	1.4
" " 11	—	—	—	—	—	2	—	—	1	1	4	0.4
" " 12	—	1	—	1	—	—	—	—	1	—	3	0.2
" " 13	—	2	—	1	—	9	—	—	—	—	12	1.0
" " 14	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	0.1
" " 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 16	—	1	—	1	—	1	1	—	—	4	8	0.7
" " 20	4	—	—	6	—	—	3	—	1	—	14	1.2
" " 21	4	—	2	3	—	—	—	—	—	—	9	0.8
" " 23	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	4	0.4
Total	70	24	93	129	4	44	16	20	90	34	524	45.3
Associations de protection												
Ass. P. F. St-Maurice	—	8	25	8	3	48	—	—	14	—	106	9.1
Ass. P. F. Price	—	2	4	1	—	8	—	—	—	—	15	1.3
Ass. Gaspésienne P. F.	—	4	4	—	—	2	—	—	—	—	10	0.9
Ass. P. F. Laurentiennes	—	20	6	8	20	18	12	2	6	—	92	7.9
Lower Ottawa F. P. Ass.	1	14	34	17	—	135	1	1	2	19	224	19.4
Ottawa River F. P. Ass.	—	2	20	5	—	143	—	1	2	5	178	15.4
Total	1	50	93	39	23	354	13	4	24	24	625	54.0
Concessionnaires et pro- priétaires non-associés												
	—	3	1	—	—	3	1	—	—	—	8	0.7
Grand Total	71	77	187	168	27	401	30	24	114	58	1,157	100.0
Pourcentage	6.1	6.7	16.2	14.5	2.3	34.7	2.6	2.1	9.8	5.0	100.0	

Nombre d'incendies en 1964 par mois et par classe de durée

Classe de durée	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
De 0 heure à 1 heure	2	15	14	20	7	4	—	—	62	5.4
De 1 heure à 4 heures	12	45	27	19	12	3	1	—	119	10.3
De 4 heures à 12 heures	22	48	27	22	16	12	7	—	154	13.3
De 12 heures à 24 heures	8	40	43	44	7	3	9	1	155	13.4
De 1 jour à 2 jours	11	55	30	71	23	9	12	3	214	18.5
De 2 jours à 3 jours	7	29	20	48	15	10	7	1	137	11.8
De 3 jours à 4 jours	2	10	9	31	13	3	3	3	74	6.4
De 4 jours et plus	21	39	37	90	12	25	15	3	242	20.9
Total	85	281	207	345	105	69	54	11	1,157	100.0
Pourcentage	7.3	24.3	17.9	29.8	9.1	0.6	4.7	0.9	100.0	

Nombre d'incendies en 1964, par mois et par classe d'étendue

Classe d'étendue	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Moins de 0.1 acre	6	45	92	192	58	22	10	3	428	37.0
De 0.1 à 1 acre	11	38	57	71	33	23	15	3	251	21.7
De 1.1 à 5 acres	27	77	38	53	11	17	15	1	239	20.7
De 5.1 à 10 acres	12	21	9	7	2	3	8	1	63	5.4
De 10.1 à 50 acres	17	52	7	4	1	2	4	—	87	7.5
De 51 à 100 acres	3	16	2	3	—	—	—	2	26	2.2
De 101 à 500 acres	6	22	2	9	—	1	2	1	43	3.7
De 501 à 1,000 acres	—	4	—	2	—	1	—	—	7	0.6
De 1,101 à 5,000 acres	1	5	—	3	—	—	—	—	9	0.8
Plus de 5,000 acres	2	1	—	1	—	—	—	—	4	0.4
Total	85	281	207	345	105	69	54	11	1,157	100.0
Pourcentage	7.3	24.3	17.9	29.8	9.1	6.0	4.7	0.9	100.0	

Nombre d'incendies en 1964, par mois et par causes

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Abatis	11	33	4	10	4	2	7	—	71	6.1
Ouvriers forestiers	9	12	23	16	7	7	3	—	77	6.7
Récréation	6	47	25	21	17	29	34	8	187	16.2
Voyageurs	16	58	33	31	15	11	3	1	168	14.5
Chemins de fer	3	13	6	3	1	1	—	—	27	2.3
Foudre	1	29	89	237	41	4	—	1	402	34.7
Travaux publics	3	13	6	4	—	2	2	—	30	2.6
Incendiaires	5	11	2	3	—	1	2	—	24	2.1
Non-classifiées	21	54	13	6	1	7	2	—	114	9.9
Inconnues	10	11	6	14	9	5	1	1	57	4.9
Total	85	281	207	345	105	69	54	11	1,157	100.0
Pourcentages	7.3	24.3	17.9	29.8	9.1	6.0	4.7	0.9	100.0	

Superficie incendiée (en acres) en 1964 par région économique et par catégorie de terrain

Région économique	Bois mar- chands	Jeunes bois	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non- forestiers	Total
Mistassini	720.00	514.00	—	—	—	690.00	—	1,924.00
Matagami	1,304.50	1,224.50	75.00	—	33.75	1,349.00	50.00	4,036.75
Abitibi	6,631.00	7,611.50	2,640.25	132.50	8,813.25	902.50	4,359.25	31,090.25
Témiscamingue	182.25	105.00	82.00	3,492.00	5,367.25	41.00	5.00	9,274.50
Outaouais	824.50	1,294.50	54.00	.50	171.25	24.75	258.25	2,627.75
Nord de Montréal	624.50	320.50	120.75	135.00	299.25	20.50	281.00	1,801.50
St-Maurice	122.00	662.25	2.25	—	584.50	1,219.25	519.25	3,109.50
Jacques-Cartier (Nord de Québec)	7.00	84.25	—	3.50	180.50	53.50	84.50	413.25
Lac St-Jean	7,124.25	925.00	134.75	10.00	172.50	4,849.00	213.50	13,429.00
Saguenay	35.00	51.00	79.00	—	53.00	62.00	12.50	292.00
Manicouagan	570.00	1.25	—	3.00	313.75	415.25	14.25	1,317.50
Romaine	—	—	2.00	—	—	—	—	2.00
Plaines de Montréal	—	—	28.00	—	—	—	—	28.00
Plaines de Trois-Rivières	9.00	3.00	—	—	—	—	5.00	17.00
Plaines de Québec	.75	—	—	1.50	—	9.75	47.00	59.00
St-François	13.00	90.00	—	5.00	45.00	58.50	92.00	303.50
Chaudière	6.00	19.50	—	—	70.00	3.00	3.00	101.50
Plateaux de la Rive-Sud	1.00	9.00	—	—	46.50	2.25	85.50	144.25
Plateaux Rimouski-Matane	—	15.00	2.00	2.00	83.00	.25	96.00	198.25
Matapédia	—	—	—	—	—	—	1.00	1.00
Baie des Chaleurs	2.00	3.50	—	—	16.75	—	4.00	26.25
Gaspé	5.00	4.00	—	—	902.00	2.50	7.25	920.75
Total	18,181.75	12,937.75	3,220.00	3,785.00	17,152.25	9,703.00	6,138.25	71,118.00
Pourcentage	25.6	18.2	4.5	5.3	24.1	13.7	8.6	100.0

Superficie incendiée (en acres) en 1964 par bassin hydrographique et par catégorie de terrain

Bassin hydrographique (*)		Bois mar- chands	Jeunes bois	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non- forestiers	Total
No	Désignation								
101	Rivière St-Jean	1.00	9.00	—	—	0.25	2.00	4.75	17.00
102	Riv. Noire	—	—	—	—	—	—	2.25	2.25
104	Lac Témiscouata	—	—	—	—	—	0.25	76.50	76.75
106	Riv. Matapédia	—	—	—	—	—	—	1.00	1.00
107	Riv. Nouvelle (Escuminac)	2.00	1.00	—	—	10.00	—	—	13.00
110	Riv. Bonaventure	—	2.00	—	—	—	—	3.00	5.00
111	Riv. Port-Daniel	—	0.50	—	—	—	—	1.00	1.50
112	Riv. Grande et Petite Pabos	—	—	—	—	6.75	—	—	6.75
204	Riv. St-François (Hall)	13.00	51.00	—	5.00	23.00	22.50	10.00	124.50
206	Riv. Bécancour	—	24.00	—	—	12.00	37.00	40.00	113.00
207	Riv. Du Chêne	0.25	—	—	1.50	—	9.75	—	11.50
208	Riv. Chaudière	6.00	34.50	—	—	80.00	2.00	45.00	167.50
209	Riv. Etchemin	—	—	—	—	6.00	—	—	6.00
210	Riv. Du Sud (Boyer)	—	—	—	—	—	—	15.00	15.00
211	Riv. Ouelle (Trois-Saumons)	—	—	—	—	—	—	2.00	2.00
212	Riv. Du Loup (St-Denis)	—	—	—	—	40.25	—	—	40.25
214	Riv. Rimouski (Du Sud-Ouest et Du Bic)	—	15.00	—	2.00	83.00	—	94.00	194.00
215	Riv. Mitis	—	—	2.00	—	—	—	2.00	4.00
216	Riv. Matane (Tartigou et Blanche)	—	—	—	—	—	0.25	—	0.25
217	Riv. Cap-Chat	—	—	—	—	—	—	0.25	0.25
220	Riv. Madeleine (Grande-Vallée)	—	—	—	—	0.25	2.00	4.00	6.25
221	Riv. Dartmouth	—	—	—	—	0.25	0.50	3.00	3.75
222	Riv. York	5.00	4.00	—	—	901.50	—	—	910.50
301	Riv. Outaouais	675.00	4,733.25	260.50	3,492.00	8,558.25	371.00	3,429.00	21,519.00
302	Riv. Kipawa	174.25	19.00	—	—	11.00	—	5.00	209.25
303	Riv. DuMoine (Maganasapi et A l'Ours)	12.50	0.75	—	—	7.50	—	—	20.75
304	Riv. Noire (Swega)	105.50	66.25	2.50	—	12.50	9.50	42.00	238.25
305	Riv. Coulonge (Quyon)	268.75	26.75	8.00	—	44.50	11.00	19.25	378.25
306	Riv. Gatineau	78.75	1,209.75	7.00	—	92.75	0.25	193.50	1,582.00
307	Riv. Lièvre	17.00	114.00	156.00	135.00	78.00	10.00	148.00	658.00
308	Riv. Petite-Nation (Blanche)	382.75	552.00	4.00	0.50	2.00	339.00	476.50	1,756.75
309	Riv. Rouge	391.25	179.75	—	—	157.75	4.25	105.50	838.50
310	Riv. Du Nord	114.00	24.50	—	—	70.00	—	37.75	246.25

311	Riv. Assomption	116.25	7.00	30.00	—	6.50	6.25	6.25	172.25
312	Riv. Maskinongé	5.00	1.00	—	—	—	—	—	6.00
313	Riv. Du Loup (Yamachiche)	0.25	1.75	—	—	0.50	—	0.50	3.00
314	Riv. St-Maurice	102.50	65.00	5.00	—	583.00	883.25	21.50	1,660.25
315	Riv. Batiscan	0.50	44.00	—	—	0.50	—	8.50	53.50
316	Riv. Ste-Anne de la Pérade	—	9.25	—	—	—	1.00	18.25	28.50
317	Riv. Jacques-Cartier	0.50	—	—	—	30.00	—	—	30.50
318	Riv. Montmorency	—	—	—	—	3.00	—	27.00	30.00
319	Riv. Ste-Anne de Beaupré	—	62.50	—	—	—	53.00	15.50	131.00
320	Riv. Du Gouffre	—	—	—	—	—	0.50	—	0.50
321	Riv. Malbaie	7.00	12.00	—	—	97.00	—	40.00	156.00
322	Riv. Noire (St-Siméon)	0.25	0.25	—	3.50	50.00	—	25.00	79.00
323	Riv. Pt. Saguenay et St-Jean	1.00	25.00	4.00	—	47.00	9.00	4.00	90.00
324	Riv. A Mars (Ah! Ah! et Du Moulin)	34.00	26.00	27.00	—	—	53.00	4.00	144.00
325	Lac Kénogami	—	—	48.00	—	—	—	4.50	52.50
326	Riv. Métabetchouan	14.00	133.00	24.75	—	15.50	—	93.50	280.75
327	Riv. Ouiatchouane	—	712.00	—	10.00	—	—	50.00	772.00
328	Riv. Chamouchouane	—	60.00	—	—	50.00	—	—	110.00
329	Riv. Mistassini	—	20.00	10.00	—	107.00	34.00	70.00	241.00
330	Riv. Péribonka	7,110.00	—	100.00	—	—	4,815.00	—	12,025.00
331	Riv. Shipshaw (Valin)	—	—	—	—	6.00	—	—	6.00
333	Riv. Des Escoumains	—	1.00	—	3.00	—	—	—	4.00
336	Riv. Betsiamites (Papinachois)	4.00	—	—	—	6.00	53.25	10.00	73.25
337	Riv. Aux Outardes	110.00	—	—	—	—	325.00	—	435.00
338	Riv. Manicouagan	451.00	0.25	—	—	307.75	37.00	4.25	800.25
339	Riv. Godbout	5.00	—	—	—	—	—	—	5.00
346	Riv. Magpie	—	—	2.00	—	—	—	—	2.00
401	Lac Abitibi	92.00	132.50	935.75	—	10.00	227.50	8.25	1,406.00
402	Riv. Harricana (Missisicabi)	502.00	830.25	1,294.50	73.00	135.25	—	797.00	3,632.00
403	Riv. Nottaway	7,429.50	5,728.00	299.00	59.50	5,449.75	2,384.00	170.00	19,569.75
Total		18,231.75	12,937.75	3,220.00	3,785.00	17,152.25	9,703.00	6,138.25	71,168.00
Pourcentage		25.6	18.2	4.5	5.3	24.1	13.7	8.6	100.0

(*) Voir la carte des "Principaux bassins hydrographiques de la Province de Québec", publiée en 1944 par le Bureau de l'Economie Forestière, Ministère des Terres et Forêts, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Superficie incendiée (en acres) en 1964 par mois et par classe d'étendue

Classe d'étendue	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Moins de 0.1 acre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De 0.1 à 1 acre	8.00	25.75	33.50	41.75	19.75	11.75	7.25	3.00	150.75	0.2
De 1.1 à 5 acres	85.25	227.75	106.50	148.25	34.75	43.00	48.25	4.00	697.75	1.0
De 5.1 à 10 acres	91.00	172.50	67.00	57.50	14.00	21.50	66.00	10.00	499.50	0.7
De 10.1 à 50 acres	410.50	1,456.00	155.00	80.00	40.00	72.00	102.00	—	2,315.50	3.3
De 51 à 100 acres	196.00	1,086.50	147.50	250.50	—	—	—	118.00	1,798.50	2.5
De 101 à 500 acres	2,196.00	5,007.75	257.00	3,050.00	—	177.00	510.00	160.00	11,357.75	16.0
De 501 à 1,000 acres	—	2,869.00	—	1,650.00	—	904.00	—	—	5,423.00	7.6
De 1,001 à 5,000 acres	4,838.00	9,201.25	—	5,169.00	—	—	—	—	19,208.25	27.0
Plus de 5,000 acres	13,509.00	7,262.00	—	8,896.00	—	—	—	—	29,667.00	41.7
Total	21,333.75	27,308.50	766.50	19,343.00	108.50	1,229.25	733.50	295.00	71,118.00	100.0
Pourcentage	30.0	38.4	1.1	27.2	0.2	1.7	1.0	0.4	100.0	

Superficie incendiée (en acres) en 1964 par mois et par causes

Causes	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Total	Pourcentage
Abatis	894.00	4,929.00	11.50	201.00	5.00	182.00	28.50	—	6,251.00	8.8
Ouvriers Forestiers	18,870.50	2,176.00	111.50	110.00	5.00	948.00	4.25	—	22,225.25	31.2
Récréation	132.00	1,813.25	65.25	13.75	14.50	33.25	659.50	291.00	3,022.50	4.2
Voyageurs	303.50	3,225.75	238.75	57.25	47.75	14.25	12.25	4.00	3,903.50	5.6
Chemin de Fer	4.00	63.50	3.00	1.50	.25	—	—	—	72.25	0.1
Poudre	.50	251.00	223.25	18,709.00	11.50	5.50	—	—	19,200.75	27.0
Travaux Publics	86.00	531.75	17.50	30.00	—	—	9.00	—	674.25	0.9
Incendiaires	476.00	11,044.75	5.00	7.00	—	6.00	10.00	—	11,548.75	16.2
Non-classifiées	210.25	3,197.25	89.25	5.50	19.50	4.50	4.00	—	3,530.25	5.0
Inconnues	357.00	76.25	1.50	208.00	5.00	35.75	6.00	—	689.50	1.0
Total	21,333.75	27,308.50	766.50	19,343.00	108.50	1,229.25	733.50	295.00	71,118.00	100.0
Pourcentage	30.0	38.4	1.1	27.2	0.2	1.7	1.0	0.4	100.0	

Superficie incendiée (en acres) en 1964 par catégorie de terrain et par causes

Causes	Bois marchands	Jeunes bois	Brûlis anciens	Brûlis récents	Bûchés récents	Autres terrains forestiers	Terrains non-forestiers	Total	Pourcentage
Abatis	527.00	873.50	2,172.75	136.00	629.50	432.50	1,479.75	6,251.00	8.8
Ouvriers forestiers	5,792.00	402.00	—	5.00	14,909.50	1,081.25	35.50	22,225.25	31.3
Récréation	1,019.25	1,148.75	228.75	10.00	153.00	167.50	295.25	3,022.50	4.2
Voyageurs	308.00	1,593.50	275.50	135.00	220.75	89.00	1,281.75	3,903.50	5.5
Chemin de fer	12.00	50.75	—	—	0.25	0.50	8.75	72.25	0.1
Foudre	9,724.25	1,620.50	95.50	—	506.50	7,195.50	58.50	12,200.75	27.0
Travaux publics	132.00	180.25	110.00	15.50	58.00	113.75	64.75	674.25	0.9
Incendiaires	329.00	4,590.50	123.50	3,480.00	279.25	414.00	2,332.50	11,548.75	16.2
Non-classifiées	190.75	2,266.00	210.00	3.50	375.50	209.00	275.50	3,530.25	5.0
Inconnues	147.50	212.00	4.00	—	20.00	—	306.00	689.50	1.0
Total	18,181.75	12,937.75	3,220.00	3,785.00	17,152.25	9,703.00	6,138.25	71,118.00	100.0
Pourcentage	25.6	18.2	4.5	5.3	24.1	13.7	8.6	100.0	

Sommaire (en pourcentage) des incendies forestières en 1964

Causes	Nombre d'incendies	Superficie incendiée	Domages causés
Abatis	6.1	8.8	4.6
Ouvriers forestiers	6.7	31.3	42.3
Récréation	16.2	4.2	2.0
Voyageurs	14.5	5.5	2.4
Chemin de fer	2.3	0.1	0.1
Foudre	34.7	27.0	33.8
Travaux publics	2.6	0.9	0.6
Incendiaires	2.1	16.2	9.9
Non-classifiées	9.9	5.0	3.4
Inconnues	4.9	1.0	0.9
Total	100.0	100.0	100.0

Incendies combattus par les gardes-feu avec ou sans aide en 1964

Organisme	Extinction				Total	
	Avec aide		Sans aide		Nom- bre	Pour- centage
	Nom- bre	Pour- centage	Nom- bre	Pour- centage		
Service de la Protection						
District No 1	19	95.0	1	5.0	20	1.7
" " 2	59	100.0	—	—	59	5.0
" " 3	120	90.9	12	9.1	132	11.4
" " 4	100	78.7	27	21.3	127	11.0
" " 5	2	33.3	4	66.7	6	0.5
" " 6	19	82.6	4	17.4	23	2.0
" " 7	3	75.0	1	25.0	4	0.4
" " 8	61	92.4	5	7.6	66	5.7
" " 9	14	87.5	2	12.5	16	1.4
" " 10	16	100.0	—	—	16	1.4
" " 11	2	50.0	2	50.0	4	0.4
" " 12	1	33.3	2	66.7	3	0.2
" " 13	10	83.3	2	16.7	12	1.0
" " 14	—	—	1	100.0	1	0.1
" " 15	—	—	—	—	—	—
" " 16	8	100.0	—	—	8	0.7
" " 20	9	64.3	5	35.7	14	1.2
" " 21	6	66.7	3	33.3	9	0.8
" " 23	4	100.0	—	—	4	0.4
Total	453	86.5	71	13.5	524	45.3
Associations de protection						
Ass. P. F. St-Maurice	70	66.0	36	34.0	106	9.1
Price Bros. F. P. Ass.	8	53.3	7	46.7	15	1.3
Ass. Gaspésienne P. F.	10	100.0	—	—	10	0.9
Ass. P. F. Laurentiennes	45	48.9	47	51.1	92	7.9
Lower Ottawa F. P. Ass.	187	83.5	37	16.5	224	19.4
Ottawa River F. P. Ass.	110	61.8	68	38.2	178	15.4
Total	430	68.8	195	31.2	625	54.0
Concessionnaires et pro- priétaires non-associés						
	3	37.5	5	62.5	8	0.7
Grand Total	886	76.6	271	23.4	1,157	100.0

Distribution des incendies par mode de détection en 1964

Organisme	Avions		Tours		Gardes-feu		Public		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Service de la Protection										
District No 1	1	5.0	7	35.0	6	30.0	6	30.0	20	1.7
" " 2	—	—	14	23.7	18	30.5	27	45.8	59	5.0
" " 3	3	2.3	6	4.5	7	5.3	116	87.9	132	11.4
" " 4	2	1.6	5	3.9	6	4.7	114	89.8	127	11.0
" " 5	—	—	—	—	1	16.7	5	83.3	6	0.5
" " 6	1	4.4	3	13.0	4	17.4	15	65.2	23	2.0
" " 7	—	—	—	—	1	25.0	3	75.0	4	0.4
" " 8	—	—	—	—	9	13.6	57	86.4	66	5.7
" " 9	—	—	—	—	3	18.8	13	81.2	16	1.4
" " 10	—	—	2	12.5	6	37.5	8	50.0	16	1.4
" " 11	—	—	3	75.0	—	—	1	25.0	4	0.4
" " 12	—	—	—	—	—	—	3	100.0	3	0.2
" " 13	7	58.3	3	25.0	—	—	2	16.7	12	1.0
" " 14	—	—	—	—	1	100.0	—	—	1	0.1
" " 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " 16	—	—	—	—	3	37.5	5	62.5	8	0.7
" " 20	7	7.1	1	7.1	2	14.3	10	—	14	1.2
" " 21	—	—	1	11.1	—	—	8	88.9	9	0.8
" " 23	—	—	—	—	2	50.0	2	50.0	4	0.4
Total	15	2.8	45	8.6	69	13.2	395	75.4	524	45.3
Association de Protection										
Ass. P. F. St-Maurice	9	8.5	31	29.2	21	19.8	45	42.5	106	9.1
Ass. P. F. Price	3	20.0	1	6.7	3	20.0	8	53.3	15	1.3
Ass. Gaspésienne P. F.	—	—	4	40.0	—	—	6	60.0	10	.9
Ass. P. F. Laurentiennes	1	1.1	14	15.2	25	27.2	52	56.5	92	7.9
Lower Ottawa F. P. Ass.	79	35.3	49	21.9	10	4.4	86	38.4	224	19.4
Ottawa River F. P. Ass.	45	25.3	96	53.9	10	5.6	27	15.2	178	15.4
Total	137	21.9	195	31.2	69	11.0	224	35.9	625	54.0
Concessionnaires et propriétaires non-associés	2	25.0	—	—	1	12.5	5	62.5	8	0.7
Grand Total	154	13.3	240	20.8	139	12.0	624	53.9	1,157	100.0

coût de la protection

Les divers organismes de protection forestière du Québec ont déboursé en 1964 un montant global de \$6,799,349.85. Le coût de la protection des forêts s'est donc établi à une moyenne de 6.1 cents par acre ou de \$39.01 par mille carré.

Coût de la protection des forêts en 1964

Description	Total
Salaires:	
Permanents	\$1,218,212.29
Saisonniers et temporaires	2,626,223.42
Travaux d'amélioration	481,446.60
Outillage et équipement	699,969.13
Extinction des incendies	563,106.80
Dépenses de voyage	345,346.17
Dépenses diverses	865,045.44
Total	\$6,799,349.85

bureau d'entomologie

Le Bureau d'Entomologie est une section du Service de la Protection qui a pour mission de veiller à la protection des forêts contre les insectes. Dans le domaine de la lutte contre les insectes forestiers, on a réalisé en 1964 un projet d'arrosages aériens au virus contre la Mouche à scie du pin gris de Swaine, sur une étendue de 8,300 acres dans le comté de Roberval. Au chapitre de l'inventaire annuel des insectes forestiers, le nombre d'échantillons d'insectes prélevés à cette fin s'est élevé à 9,896, soit 860 de plus qu'en 1963. Le Bureau d'Entomologie s'est encore occupé en 1964 de faire un relevé des dommages causés par les insectes forestiers du Québec. Notons enfin que le Bureau d'Entomologie a encore été appelé en 1964 à répondre à de nombreuses demandes de renseignements concernant les insectes et les moyens de les combattre.

Lutte contre les Insectes Forestiers

La lutte contre la Mouche à scie du pin gris de Swaine, entreprise en 1962 par le Ministère fédéral des Forêts, s'est poursuivie sur une plus grande échelle en 1964. En effet, une superficie d'environ 8,300 acres de forêts de pin gris fortement infestées par cet insecte a fait l'objet d'arrosages aériens dans le bassin de la rivière Ouiatchouaniche, dans le comté de Roberval. On a utilisé à cette fin une solution d'un liquide virulent extrait l'année précédente des quelque 3,500,000 larves de cet insecte qui avaient été recueillies et contaminées artificiellement de virus.

On a également effectué, au printemps de l'an 1965, un inventaire aérien des forêts de pin gris des régions du St-Maurice et du Lac Saint-Jean, en vue de l'arrosage éventuel des peuplements le plus fortement infestés par cet insecte.

Pour la cinquième année consécutive, les employés du Bureau d'Entomologie ont participé en 1964 aux activités entomologiques ayant trait aux travaux d'arrosages aériens effectués par le Gouvernement fédéral contre la Spongieuse, un insecte très destructeur des arbres fruitiers et autres essences feuillues. Les quelque 2,000 acres de forêts qui ont été arrosées en 1964 dans le comté de Huntingdon, portent à plus de 9,300 acres la superficie globale des arrosages aériens qui ont été effectués contre cet insecte au sud de Montréal au cours des cinq dernières années.

Inventaire annuel des Insectes Forestiers

Le Bureau d'Entomologie poursuit depuis 1938 un inventaire annuel des insectes forestiers du Québec, avec la collaboration des gardes-feu du Service de la Protection et des associations de protection, du personnel des compagnies forestières et de divers autres individus. Tous ces collaborateurs s'occupent de faire la collection d'échantillons d'insectes dans leurs territoires respectifs, suivant une méthode uniforme. Ces échantillons sont adressés au laboratoire du Bureau d'Entomologie situé à la Station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, où les insectes sont identifiés et mis en élevage jusqu'à leur état adulte.

En 1964, 974 collectionneurs d'insectes ont ainsi expédié à Duchesnay un total de 9,896 échantillons d'insectes renfermant jusqu'à 36,087 spécimens d'insectes. De ces 9,896 échantillons, 3,642 furent recueillis par 486 gardes-feu du Service de la Protection, soit une moyenne de 7.5 échantillons par garde-feu. De leur côté, 449 gardes-feu des associations de protection ou employés des compagnies forestières ont prélevé un total de 4,309 échantillons, soit une moyenne de 9.6 échantillons par collectionneur. Le personnel du Bureau d'Entomologie a pour sa part recueilli un total de 1,910 échantillons, alors que divers autres collaborateurs nous expédiaient 35 échantillons.

Environ 75 pour cent de ces échantillons ont été prélevés sur des essences résineuses et environ 25 pour cent sur des essences feuillues. A eux seuls, l'épinette et le sapin ont fait l'objet de 62.4 pour cent des échantillons prélevés en 1964, soit 3,360 sur l'épinette et 2,818 sur le sapin. Le bouleau vient ensuite avec 1,221 collections, suivi du tremble avec 677 collections, du mélèze avec 515 collections, du pin gris avec 506 collections, de l'érable avec 258 collections, etc.

L'identification des insectes contenus dans les 9,896 échantillons prélevés en 1964 révèle que les populations d'insectes auraient apparemment augmenté comparativement à l'année précédente. En effet, sur un total de 50 espèces d'importance économique, 33 espèces ont été plus fréquentes en 1964, comparativement à 17 espèces qui se sont avérées moins fréquentes.

Le rapport de cet inventaire des insectes forestiers pour l'année 1964 a fait l'objet d'une publication spéciale du Bureau d'Entomologie.

Relevé des dommages causés par les Insectes Forestiers

Comme par les années passées, le Bureau d'Entomologie s'est occupé en 1964 de faire un relevé des dommages causés par les insectes de nos forêts. Ce travail a consisté en une série d'observations oculaires effectuées autant que possible à tous les deux milles de distance sur tous les chemins carrossables. Pour faire ces observations, les préposés à ce relevé de dommages devaient s'éloigner du chemin et pénétrer à l'intérieur de la forêt, afin d'obtenir des lectures plus représentatives des peuplements visités. Les données recueillies à chacun de ces points d'observation avaient trait à la nature et la condition des peuplements examinés, à savoir le type de peuplement, le pourcentage des différentes essences et, dans le cas d'une infestation d'insecte, le nom de l'insecte, le pourcentage moyen de défoliation des différentes essences affectées, le pourcentage de mortalité de chaque essence, etc.

Un total de 1,612 observations ont ainsi été effectuées en 1964 dans les différents bassins hydrographiques de la Province. Ce relevé de dommages a permis de constater que la Squeletteuse des feuilles du bouleau, la Petite mineuse du bouleau, le Porte-case du bouleau, la Mouche à scie du mélèze, la Mouche à scie du pin gris de Swaine et l'Arpenteuse de Bruce ont constitué en 1964 les six espèces d'insectes responsables d'épidémies majeures en cette Province. D'autres espèces d'insectes, tel que la Chenille à tente des forêts, la Chenille à tente d'Amérique, la Mouche à scie de Leconte, la Spongieuse, le Papillon satiné, la Mouche à scie à tête jaune de l'épinette et le Puceron de l'épinette, ont aussi présenté ici et là des petits foyers d'infestation. La plupart des autres espèces d'insectes rencontrées dans nos forêts en 1964 ne firent que signaler leur présence, sans causer de dommages appréciables.



service des terres

Attributions

Les principales attributions dévolues au Service des Terres sont les suivantes:

- 1) La concession, par bail ou par vente, d'emplacements de villégiature, de village et des terrains nécessaires à l'industrie, au commerce et au tourisme;
- 2) La perception des rentes d'occupation, des loyers, des versements relatifs aux ventes conditionnelles ainsi que de certaines redevances seigneuriales encore payables à la Couronne comme propriétaire des Biens des Jésuites et de la Seigneurie de Lauzon;
- 3) L'administration des baux en vigueur; modifications nécessitées par l'arpentage, le cadastre ou autres causes; transports de gré à gré ou par voie de succession, renouvellements à l'échéance, rénovations, etc.,
- 4) L'étude des titres de propriété réels ou apparents qui sont soumis par les particuliers, corporations ou corps publics en vue de:
 - a) déterminer si ces titres se rattachent à une concession formelle par la Couronne, quelle qu'en soit l'ancienneté;
 - b) déterminer les particularités de la concession initiale en fonction des lois en vigueur à la date de celle-ci et des termes utilisés dans le titre;
 - c) rémédier à toute insuffisance du titre original ou à toute défectuosité de possession ultérieure qui nécessite l'intervention de la Couronne.
- 5) L'étude des cas d'occupation, sans titre, des terres de la Couronne, en vue de concéder à l'occupant le terrain qui lui est nécessaire, lorsque l'intérêt public ne s'y oppose pas et, dans les cas de « squatters » indésirables, qui refusent de délaisser le terrain après avoir reçu une mise en demeure à cet effet, l'institution des procédures requises pour obtenir avec l'intervention de la Cour la libération du terrain.

Concession de terres

La concession des terres étant l'une des principales attributions du service, deux divisions administratives y président dont l'une s'oc-

cupe de la location et l'autre, de la vente, conditionnelle ou définitive. La concession est faite tantôt pour fins de villégiature, tantôt pour d'autres fins:

1) *Pour fins de villégiature*

Plus particulièrement depuis 1945, les emplacements de villégiature sont concédés à bail, à certaines conditions. Ces baux, d'une durée de dix (10) ans, avec option de renouvellement, semblent donner satisfaction aux intéressés. Ces emplacements, pour la plupart, mesurent deux chaînes (132 pieds) de front par trois chaînes (198 pieds) de profondeur. A la fin du dernier exercice, les baux en vigueur affectaient principalement des terrains de la région de Montréal, bien que la villégiature commence à prendre également de l'importance dans les autres régions. Dans le rapport du service pour l'exercice 1962/63, l'on précisait que "les emplacements ainsi loués peuvent ensuite être vendus individuellement, au prix fixé par le Lieutenant-gouverneur en conseil, à la demande du locataire et sur preuve qu'il a affectué des améliorations et érigé des constructions d'une valeur suffisante pour assurer la permanence de l'établissement, surtout quand celui-ci forme avec d'autres, une colonie estivale importante".

Vu que les demandes de location pour fins de villégiature se maintiennent à un rythme croissant et qu'il importe de satisfaire le plus possible les nouveaux aspirants, des lotissements ont été exécutés par le service des arpentages au cours de l'exercice 1964/65, à la requête du service des terres, aux endroits indiqués dans le tableau numéro I.

TABLEAU I
Emplacement de villégiature mis à la disposition du public
1964/65

Lacs ou cours d'eau	Comtés	Cantons	Nombre approximatif d'emplacements	Superficies
Lac Long	Papineau	Amherst	76	52.94 acres
Lac Rognon	Papineau	Amherst	262	168.31 "
Lac Raquette	Montcalm	Archambault	79	51.02 "
Lac Durocher	Montcalm	Archambault	40	27.93 "
Rivière Petite-Nation	Labelle	Gagnon	153	99.89 "
Lac Francis	Labelle	Mousseau	36	23.92 "
Lac Vert	Argenteuil	Montcalm	29	17.30 "
Lac des Cornes	Labelle	Pérodeau	282	158.38 "
Lac Montauban	Portneuf	Montauban	86	65.51 "
Fleuve St-Laurent	Saguenay	Betsiamites	52	41.92 "
Lac Ricard	Portneuf	Montauban	92	64.76 "
Lac Blanc	Portneuf	Montauban	163	126.70 "
Lac du Cerf	Labelle	Dudley	215	157.49 "
Lac Clément	Labelle	Robertson	38	24.03 "
Lac Bois Franc	Labelle	Robertson	86	56.75 "
Lac Prévost	Montcalm	Chilton	38	194.73 "
Lac Parkinson	Montcalm	Chilton	54	347.78 "
Lac St-Simon	Berthier	Brassard	56	32.18 "
Total			1,837	1,711.55 acres

2) Pour fins autres que la villégiature

Ces fins se rapportent surtout à la concession, par bail ou par vente, d'emplacements de village et des terrains nécessaires à l'industrie et au tourisme. Par emplacements de village, l'on entend les terrains destinés à des fins résidentielles, commerciales ou industrielles, compris dans les limites d'un village déjà existant ou projeté. Certains de ces villages sont devenus des villes importantes comme Sept-Iles de ces villages sont devenus des villes importantes comme Sept-Iles, par exemple.

Les emplacements de village sont concédés par certificat de vente, en vertu d'arrêtés en conseil qui fixent pour chaque localité ou région le prix et les conditions de la vente. Les lettres patentes sont délivrées sur demande lorsque les conditions sont remplies.

Les autres cas qui peuvent se présenter, qu'il s'agisse d'un développement industriel ou touristique ou de tout autre projet dont la réalisation est liée à l'économie de la province ou d'une région, sont soumis individuellement au Lieutenant-gouverneur en conseil qui détermine pour chacun le prix de vente, le mode de paiement et les conditions d'établissement.

Recettes

Les revenus du service des terres, ainsi qu'en fait foi l'état général du ministère, se sont élevés pour l'exercice 1964/65 à \$716,048.92. Ces revenus démontrent que les ventes de terrains, la location d'emplacements de villégiature et de village, ainsi que la perception de certains autres droits et honoraires, constituent pour la province une source de revenu assez appréciable.

Statistiques

Le tableau numéro II fournit d'intéressantes précisions sur les réalisations du service au cours du dernier exercice. A l'administration des quelque 9,200 baux en vigueur, s'ajoutent 1,279 nouveaux baux consentis durant cette période. A noter que les statistiques contenues dans ce tableau se rapportent à l'ensemble des concessions faites par bail ou par vente, qu'il s'agisse d'emplacements de villégiature, de village ou des terrains destinés à l'industrie et au commerce.

TABLEAU II
Statistiques du travail effectué par le Service des Terres
1964/65

Nouveaux baux accordés	1,279
Transferts de baux exécutés	500
Révocations de baux	481
Certificats de vente accordés	572
Lettres patentes délivrées	603
Certificats de libération relatifs aux biens des Jésuites et à la seigneurie de Lauzon	28
Arrêtés en conseil approuvés concernant la concession de terrains	76

TABLEAU III
Transferts de lots entre le Ministère des Terres et Forêts
et le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation
1964/65

Comtés	Du ministère des Terres et Forêts au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.		Du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au ministère des Terres et Forêts.	
	Nombre de lots ou parties de lots	Superficie (acres)	Nombre de lots ou parties de lots	Superficie (acres)
Abitibi-Est	2	51	1,284	109,416
Abitibi-Ouest	7	689	359	32,548
Arthabaska	3	238½	1	23.4
Berthier	—	—	1	82
Charlevoix	—	—	1	9
Chicoutimi	—	—	5	401
Frontenac	1	102	1	100
Gaspé-Nord	2	100	—	—
Jonquière-Kénogami	31	3,050	—	—
Lavolette	—	—	2	172
Matane	1	55	—	—
Montcalm	—	—	2	130
Rimouski	—	—	1	51.50
Rivière-du-Loup	1	53.50	—	—
Roberval	51	7,704	—	—
Rouyn-Noranda	2	192.50	—	—
Témiscamingue	—	—	6	410
Terrebonne	—	—	2	200
Wolfe	—	—	1	70
Totaux	101	12,235½	1,666	143,613

Le tableau numéro III relatif à l'utilisation des terres de la Couronne indique la répartition par comté, des lots ou parties de lots qui, au cours de l'exercice 1964/65, ont été placés sous la juridiction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation ou rétrocédés par ce dernier à celui des Terres et Forêts. Pour faciliter les relations en ce domaine, entre les deux ministères, un comité conjoint existe depuis déjà plusieurs années. Son rôle consiste précisément:

- 1) à recommander, après étude, le transfert au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, des terrains qui, par leur nature ou leur situation, sont susceptibles de servir aux fins de la colonisation et de l'agriculture et inversement, la rétrocession par le susdit ministère à celui des Terres et Forêts des terrains qui doivent être affectés à des fins autres que la colonisation et l'agriculture;
- 2) à prévoir l'utilisation rationnelle de certains lots impropres à la culture.

Bien qu'au cours de l'exercice 1964/65 ce comité n'ait tenu aucune réunion régulière, les activités entre les deux ministères se sont poursuivies à un rythme à peu près normal, grâce à la participation exercée par correspondance des principaux membres qui en font partie. Durant

ladite période, ainsi que l'atteste le tableau numéro III, l'utilisation différente de 1,767 unités de terrain a été recommandée et approuvée par divers arrêtés en conseil, avec le résultat que 12,235.3 acres (101 unités) ont été transférées au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et 143,613 acres (1,666 unités) rétrocedées au ministère des Terres et Forêts. Il y a lieu de souligner ici l'importance des superficies transférées dans les comtés de Jonquière-Kénogami (3,050 acres) et de Roberval (7,704 acres). Il s'agit de terrains destinés en majorité à la culture rationnelle des bleuets (ou aménagement de bleuetières) sous le contrôle et la surveillance du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Par contre, un fait absolument inusité est survenu quant aux terrains rétrocedés au ministère des Terres et Forêts, dont la superficie représente 143,613 acres, comprenant entre autre 109,416 acres dans le comté d'Abitibi-Est et 32,548 dans celui d'Abitibi-Ouest. Il s'agit de terrains mis autrefois à la disposition du ministère, alors désigné ministère de la Colonisation, pour des fins d'établissement agricole ressortissant à sa juridiction. Ces fins n'ont pu être atteintes et semblent à peu près irréalisables dans le contexte économique actuel et prévisible. La réintégration de ces terrains sous le contrôle du ministère des Terres et Forêts facilitera leur administration, en relation avec le caractère forestier qu'ils ont d'ailleurs conservé.

Considérations générales

Par ce qui précède, l'on constate que le service des terres travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. L'identification des terres impliquées dans la procédure administrative l'oblige également à faire appel en particulier aux services des arpentages et du cadastre, du ministère des Terres et Forêts. En outre, les responsables du service doivent, dans l'analyse des nombreuses demandes soumises à leur attention, tenir compte des attributions des autres ministères du gouvernement provincial.

C'est ainsi qu'intervient le ministère de la Justice, dans les cas d'éviction par voie judiciaire; celui des Richesses Naturelles pour la réserve de trois chaînes, les barrages et lignes de transport d'énergie électrique affectant les terres de la Couronne, pour les concessions de terrains de surface dans les régions minières et la création ou l'agrandissement de villages miniers; celui du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, chaque fois qu'il s'agit d'affecter un nouveau lac à la villégiature; celui du Revenu, dans les cas de transport, par voie de succession, des droits résultant de baux ou de certificats de vente.

commission de géographie

PRÉSIDENT:	<i>Jean-Charles Bonenfant</i>
VICE-PRÉSIDENT:	<i>Benoît Robitaille</i>
SECRÉTAIRE:	<i>Jean Poirier</i>
MEMBRES:	<i>Maurice Beaulieu</i> <i>Robert Bergeron</i> <i>Jean-Marie Bourbeau</i> <i>Georges Côté</i> <i>Réal Dallaire</i> <i>Julien Drapeau</i> <i>Léon Valois</i>

Rôle de la Commission de Géographie

Depuis sa constitution en 1920 (*Statuts refondus 1964*, ch. 100), la Commission de Géographie a pour rôle principal d'étudier, pour présenter des recommandations au Ministre des Terres et Forêts, toute question d'ordre toponymique, c'est-à-dire ayant trait à la désignation et à la dénomination des entités géographiques situées dans le territoire du Québec. Elle corrige aussi, lorsque cela est nécessaire, l'orthographe d'anciennes désignations, et, selon des principes bien établis, elle attribue de nouveaux noms géographiques.

Ces toponymes deviennent officiels lorsqu'ils ont été acceptés par le Ministre des Terres et Forêts. Ils sont alors indiqués sur les cartes du Québec, préparées par les différents ministères de l'administration provinciale. Les nouvelles appellations sont aussi transmises au Comité permanent canadien des noms géographiques, à Ottawa, qui les entérine et les utilise sur les cartes topographiques, politiques et marines publiées par le Gouvernement fédéral.

Rapport des activités

Au cours de la période qui va du 1er avril 1964 au 1er avril 1965, la Commission a tenu dix réunions, afin de prendre les décisions qui s'imposent sur les différents problèmes soumis. Elle a étudié une quinzaine de nouveaux noms de municipalités dont sept sont devenus officiels. Elle a, en outre, étudié la toponymie de 30 cartes géologiques du ministère des Richesses Naturelles, de 25 cartes topographiques du ministère des Mines et des Relevés techniques à Ottawa et aussi d'une carte à petite échelle de la Province, publiée par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Dans chaque cas, la Commission a formulé des suggestions en s'inspirant des plans d'arpentage et de cadastre

état des dépenses

1964/65

Administration	\$ 3,475,053.50	
Service forestier	281,810.19	
Service de la protection des forêts	1,023,185.17	
Unités régionales	4,029,034.48	
Service des arpentages et du cadastre, y compris subventions	1,404,937.39	
Reboisement et pépinières	505,823.92	
Aménagement de la forêt domaniale de Matane	277,056.56	
Ecole forestière Duchesnay	211,776.07	
Programmes de restauration forestière	919,718.22	
Indemnités aux accidentés ou leurs dépendants et soins médicaux	49,840.27	
Commission de géographie de Québec	23,669.07	
Bourses d'études, subventions et dépenses diverses et imprévues	72,090.49	
Versement à effectuer pour l'achat d'un territoire forestier (Hammermill) en vertu de 10-11 Eliz. 11, C. 26	91,766.01	
		<u>\$12,365,761.34</u>
DEPENSES EN IMMOBILISATIONS		
Achats de terrains, achats, transformations, construction et aménagement d'immeubles, de pistes d'atterrissage et de chemins d'accès et d'exploitation forestière	1,327,775.45	
Versement à effectuer pour l'achat d'un territoire forestier (Hammermill) en vertu de 10-11 Eliz. 11, C. 26	225,413.70	
		<u>\$ 1,553,189.15</u>
		<u>\$13,918,950.49</u>

TABLE DES MATIERES

Page titre	1
Lettre du Ministre	3
Exposé général	4
Bureau du personnel	5
SERVICE DES ARPENTAGES	11
SERVICE DU CADASTRE	19
SERVICE FORESTIER	23
Service forestier (introduction)	23
Bureau d'économie forestière	24
Bureau des pépinières et du reboisement	27
Liste des concessionnaires forestiers	32
Bureau des exploitations forestières	36
Bureau des renseignements forestiers	42
Bureau de sylviculture et de botanique	50
Bureau des bois	54
Bureau de la restauration forestière	55
Ecole forestière de Duchesnay	58
Chemin d'accès en forêt	61
Statistiques concernant l'industrie forestière	63
SERVICE DE LA PROTECTION	71
Superficie protégée	72
Le personnel	73
Travail exécuté	76
Protection des forêts dans les municipalités rurales	80
Infractions aux lois et règlements	81
Education populaire	83
Entraînement du personnel	84
Arrosage aérien	85
Incendies forestiers	87
Coût de la protection	101
Bureau d'entomologie	101
SERVICE DES TERRES	107
Commission de géographie	112
Comité d'études économiques	114
Etat des revenus	116
Etat des dépenses	117



ROCH LEFEBVRE : IMPRIMEUR DE LA REINE
MAQUETTE : OFFICE D'INFORMATION ET DE PUBLICITÉ DU QUÉBEC / A. GENDRON

